



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file Votre référence

Our file Notre référence

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

Canada

**Les Dialogues de Louis Le Caron:
déclin de l'encyclopédie du savoir?**

by

Marie-Hélène Adrien

Department of French Language and Literature

McGill University, Montreal

August 1993

A thesis submitted to the
Faculty of Graduate Studies and Research
in partial fulfillment of the
requirements for the degree
of Doctor in Philosophy

© Marie-Hélène Adrien, 1993



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-315-94572-9

Canada

**Les Dialogues de Louis Le Caron:
déclin de l'encyclopédie du savoir?**

RÉSUMÉ

Les Dialogues de Louis Le Caron: déclin de l'encyclopédie du savoir?

L'oeuvre du juriste Louis Le Caron (1534-1613) s'inscrit dans le corpus des écrits doxographiques d'un groupe d'humanistes que rebutait la scolastique aristotélicienne. Dans ses Dialogues (1556), Le Caron développe une théorie poétique et élabore sa vision du cosmos et de l'homme dans une perspective politique, esthétique, éthique et épistémologique. Ces Dialogues peuvent être perçus comme une manifestation d'un fidéisme pur puisque leurs fondements philosophiques font écho à la tradition néo-platonicienne. Cependant, les particularités de l'organisation *dialoguée* du raisonnement dans cet ouvrage, font état d'un tournant idéologique qui, en ce milieu du siècle, sapait progressivement les assises d'une vision unitaire fondée sur la théologie. La structure des Dialogues indique donc une concentration nouvelle sur un domaine de la connaissance que le platonisme ne privilégiait pas: le domaine du changement, du devenir, objet d'opinion plutôt que de connaissance rationnelle et sûre.

ABSTRACT

The Dialogues of Louis Le Caron: the decline of unified knowledge?

The works of jurist Louis Le Caron (1534-1613) are part of a body of doxological writings by a school of humanists who repudiated Aristotelian scholasticism. In the Dialogues (1556), Le Caron elaborated a theory of poetics as well as a vision of the cosmos and of man encompassing political, aesthetic, ethical and epistemological perspectives. The Dialogues can be regarded as an example of absolute idealism because their philosophical underpinnings echo the neo-Platonic tradition. This being said, the way the book's arguments are organized into *dialogues* demonstrates an ideological shift which, in the middle of the century, progressively undermined the current monolithic vision rooted in theology. Thus, the structure of the Dialogues reveals a new emphasis on a field of knowledge largely ignored by Platonism: that of transformation and becoming, the object of opinion rather than of rational certainty.

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ	i
ABSTRACT	ii
TABLE DES MATIERES	iii
FIGURES	vi
REMERCIEMENTS	vii
NOTE	viii
 INTRODUCTION	 1
1.1 UN ÉCRIVAIN JURISTE: LOUIS LE CARON	2
1.2 POURQUOI LE DIALOGUE?	7
1.3 INTENTIONNALITÉ DE LA RECHERCHE	9
NOTES	11
 PARTIE I: ENCYCLOPÉDISME NÉO-PLATONICIEN ET STRUCTURE DES <u>DIALOGUES</u>	 12
 CHAPITRE 1: TOPOGRAPHIE ET CHRONOLOGIE DANS LES <u>DIALOGUES DE LE CARON</u>	 13
1.1 INTRODUCTION	14
1.2 ANALYSE SÉMIOTIQUE DE L'ESPACE DIALOGIQUE	15
1.2.1 L'espace réel	17
1.2.2 Correspondances entre l'espace réel et la thématique des <u>Dialogues</u>	21
1.2.3 L'espace virtuel	24
NOTES	31
 CHAPITRE 2: SYMBOLISME ONOMASTIQUE ET STRUCTURE ACTANCIELLE DES <u>DIALOGUES</u>	 32
2.1 INTRODUCTION	33
2.2 IMPORTANCE DU SYMBOLISME ONOMASTIQUE EN FRANCE À LA RENAISSANCE	33
2.3 PLURIFONCTIONNALITÉ DES NOMS PROPRES DANS LES <u>DIALOGUES</u>	36
2.3.1 Correspondance d'ordre symbolique pour les noms de L'Escorché, de Narcisse, de Philarete et du Courtisan	39
2.3.2 Lien figuratif entre le signifiant et le signifié	44
2.3.3 Les personnages historiques: homologie entre comportement et réalité sociale	45
2.4 LA STRUCTURE ACTANCIELLE DES <u>DIALOGUES</u>	46
2.4.1 Le dialogue premier, ou la relation de maître à élève	48
2.4.2 Organisation actancielle de type cicéronien	49
2.4.3 Modification de la structure actancielle de type platonicien dans le troisième dialogue	52
2.4.4 Le cinquième dialogue	54
NOTES	57

CHAPITRE 3: L'ARGUMENTATION ET LES PROCÉDÉS

STYLISTIQUES	59
3.1 INTRODUCTION	60
3.2 LE RÔLE DE L'AUDITOIRE DANS L'ARGUMENTATION DIALOGIQUE ..	61
3.3 LES PRÉMISSSES QUI SOUS-TENDENT L'ARGUMENTATION DES DIALOGUES	66
3.4 LES CHOIX LINGUISTIQUES	71
3.4.1 Récurrences stylistiques, grammaticales et syntaxiques	71
3.4.2 Étude des schèmes argumentatifs dans les <u>Dialogues</u>	73

**PARTIE II: THÉORIE POÉTIQUE ET VISION UNITAIRE DU
COSMOS DANS LES DIALOGUES**

90

CHAPITRE 4: LA HIÉRARCHIE DES DISCIPLINES DU SAVOIR 91

4.1 INTRODUCTION	92
4.2 <u>LA PHILOSOPHIE DE LOUIS LE CARON, FONDEMENT DES <u>DIALOGUES</u></u>	94
4.2.1 <u>La Philosophie</u> : organisation unifiée du savoir	95
4.2.2 L'architecture des disciplines dans les <u>Dialogues</u> de Louis Le Caron	101
NOTES	107

CHAPITRE 5: LA DÉFINITION DE LA DIALECTIQUE CHEZ LOUIS

LE CARON	109
5.1 INTRODUCTION	110
5.2 DE LA DIALECTIQUE ARISTOTÉLICENNE À LA VISION PLATONICIENNE: UN FAUX DILEMME	111
5.3 LA DIALECTIQUE SELON LOUIS LE CARON	115
5.4 LE CARON S'ÉLOIGNE-T-IL DE LA DIALECTIQUE ARISTOTÉLICENNE?	119
NOTES	125

**PARTIE III: LES DIALOGUES DE LOUIS LE CARON ET LA MIMÉSIS
DU SOCIAL**

126

**CHAPITRE 6: L'HISTORIOGRAPHIE DANS LES DIALOGUES DE LE
CARON**

127

6.1 INTRODUCTION	128
6.2 LA RHÉTORIQUE HISTORIOGRAPHIQUE DANS LES <u>DIALOGUES</u> DE LE CARON	129
6.3 TYPOLOGIE DE L'HISTOIRE DANS LES <u>DIALOGUES</u>	130
6.4 LA MÉTHODE HISTORIOGRAPHIQUE DE LOUIS LE CARON	132
6.5 LE CHOIX DES HÉROS HISTORIQUES	137
6.6 L'INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE DANS LES <u>DIALOGUES</u>	139
NOTES	144

CHAPITRE 7: LOUIS LE CARON ET LA POLITIQUE	145
7.1 INTRODUCTION	146
7.2 LA RÉSURGENCE DU NATIONALISME EN FRANCE, SOURCE IMPORTANTE DU RENOUVEAU DE L'INTÉRÊT POLITIQUE	146
7.3 RÉFLEXIONS SUR L'ÉTAT UNIVERSEL DANS LES <u>DIALOGUES</u>	149
7.4 STRUCTURE POLITIQUE DU ROYAUME	151
7.5 UN MÉCANISME D'ACCESSION AU POUVOIR CONTROVERSÉ	153
7.6 DÉFINITION ET PORTRAIT DU PRINCE IDÉAL	155
7.7 L'ÉDUCATION DU PRINCE	156
7.8 LE CARON ET LES LOIS	159
7.9 L'INSTITUTION DES LOIS	160
7.10 SUR LA FLEXIBILITÉ DES LOIS	162
NOTES	167
CHAPITRE 8: L'HUMANISME DE LE CARON	169
8.1 INTRODUCTION	170
8.2 ANALYSE DES <u>DIALOGUES</u> COMME UN DISCOURS SOCIAL	171
8.2.1 Structure actancielle et procédés d'argumentation	172
8.3 L'ARGUMENTATION INTRA-DISCURSIVE ET INTER-DISCURSIVE	178
8.3.1 L'égalité des options humanistes	179
NOTES	186
CONCLUSION	187
BIBLIOGRAPHIE	192
1. OEUVRES DE LOUIS LE CARON	192
2. COMMENTAIRES PAR LOUIS LE CARON	194
3. OEUVRES DE L'ANTIQUITÉ, MOYEN AGE, XVe SIECLE	195
4. OEUVRES DU XVI ET XVII SIECLES	196
5. OUVRAGES CRITIQUES	197

FIGURES

Figure 1.	L'organisation des espaces dans les dialogues	16
Figure 2.	Juxtaposition de l'ordre de présentation des échanges discursifs au dialogue 3 avec leur ordre chronologique	22
Figure 3.	Organisation géométrique des échanges discursifs dans le dialogue 3	23
Figure 4.	Sèmes chronologiques et topographiques dans le dialogue 1	25
Figure 5.	Sèmes chronologiques et topographiques dans le dialogue 2	25
Figure 6.	Sèmes chronologiques et topographiques dans le dialogue 3	26
Figure 7.	Sèmes chronologiques et topographiques dans le dialogue 4	26
Figure 8.	Sèmes chronologiques et topographiques dans le dialogue 5	27
Figure 9.	Relation homologique entre l'espace réel et l'objet du dialogue	28
Figure 10.	Relations homologiques et paradigmatiques entre l'espace virtuel et l'objet du dialogue	30
Figure 11.	Représentations scripturales des noms des personnages ^a	39
Figure 12.	Homologies entre le genre dialogique et le rôle de l'auditoire	62
Figure 13.	Vue d'ensemble des personnes citées	80
Figure 14.	Organisation des disciplines dans <u>La Philosophie</u>	100
Figure 15.	Comparaisons entre la vraie science et son reflet	101
Figure 16.	Plan original de l'ensemble des <u>Dialogues</u>	103
Figure 17.	Les <u>Dialogues</u> : discours social de 1556	174
Figure 18.	Discours politique en 1556 selon les <u>Dialogues</u>	176
Figure 19.	Le discours sur l'éthique / philosophie 1556 selon les <u>Dialogues</u>	176
Figure 20.	Discours artistique de 1556 dans les <u>Dialogues</u>	177
Figure 21.	Le discours sur l'art oratoire de 1556, dans les <u>Dialogues</u>	178

REMERCIEMENTS

La rédaction de cette thèse de doctorat a été un exercice de patience et de persévérance qui, sans le soutien constant de plusieurs personnes, n'aurait pas été mené à bout.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à ma directrice de thèse, Madame Eva Kushner. J'ai pu profiter, année après année, de sa connaissance profonde de la littérature de la Renaissance et de l'oeuvre de Louis Le Caron. Qu'elle veuille accepter ce travail en hommage à l'encadrement attentif qu'elle m'a prodigué tout au long de mes études.

Je désire également remercier le Département de langue et littérature françaises de l'université McGill, M. Giuseppe Di Stefano et M. Jean Terrasse qui m'ont guidée et soutenue dans mes recherches.

Je remercie très spécialement mes collègues de travail de la firme de consultation Universalia qui ont su comprendre l'importance que revêtait pour moi la rédaction de cette thèse. En dépit des liens discutables entre la littérature française de la Renaissance et la consultation en développement organisationnel ils m'ont accordé le temps et les encouragements qui m'ont permis de terminer ce travail.

Je remercie sincèrement Madame Carroll Salomon qui a relu et révisé l'ensemble du texte avec patience et efficacité.

Enfin, je désire exprimer ma vive affection à tous les membres de ma famille et aux amis qui m'ont encouragée au cours de ces années.

NOTE

Nous devons, avant de débiter, préciser la nature de quelques modifications typographiques qui facilitent la transcription et la lecture des textes anciens. Ainsi, les "j" et les "v" sont introduits à l'exemple de l'usage moderne. Aux traits de nasalisation, nous substituons le "n" ou le "m"; le signe & est remplacé par la conjonction "et".

INTRODUCTION

1.1 UN ÉCRIVAIN JURISTE: LOUIS LE CARON

Lorsqu'en 1556, Louis Le Caron achève la rédaction des cinq opuscules qui composent les Dialogues, il a, malgré son jeune âge, déjà publié deux dialogues d'importance, La Claire. Ou de la prudence de droit, dialogue premier. Plus, la clarté amoureuse (1554), et La Philosophie (1555). A ceci s'ajoute un petit recueil de droit pré-justinien, composé du Catalogus legum antiquorum de Zaze, ami d'Érasme, d'une restitution de la loi des Douze Tables, connues sous le nom de Digeste, et les fragments d'Ulpian introduits par des commentaires d'un des contemporains de Le Caron, le juriste Jacques Cujas; en 1554, Le Caron a également rédigé un recueil poétique, La Poésie. Pourtant, dès la parution des Dialogues, Le Caron se distancie peu à peu des milieux purement littéraires car, reçu avocat depuis 1552, il s'engage avec passion dans une carrière juridique. Certes, il ne brilla pas autant que ses collègues, tels que Cujas, Dumoulin, L'Hospital et de Thou, et certains l'ont classé parmi les jurisconsultes de second rang:

... parmi ces jurisconsultes de second rang, il en est un:

Louis Le Caron, dit Charondas, qu'on ne connaît guère
de nos jours qu'en qualité d'éditeur de la Somme rurale
de Bouteiller et du Coutumier de Charles VI ...¹

Cependant, Louis Le Caron fut maître des eaux et forêts de Meaux en 1564, obtint sa première juridiction en 1568 en tant que lieutenant général de Clermont, et assumait le poste de procureur au Parlement de Paris. Dès 1593, il ralentit ses activités juridiques afin de consacrer plus de temps à la rédaction d'ouvrages de genres variés, et il reçut ses lettres de noblesse en 1601 pour avoir été fidèle au roi en dépit des persécutions

des Ligueurs. De sorte que, lorsque Louis Le Caron mourut, en 1613, sa réputation d'homme de loi surpassait la popularité de sa production littéraire.

Louis Le Caron s'intègre dans le mouvement humaniste juridique qui remit la jurisprudence à l'honneur en France et la haussa à la hauteur des autres disciplines qui formaient le savoir de l'époque. Les juristes constituaient alors un groupe de penseurs important pour la création de l'épistémè en ce point du siècle, et les dernières années de ce siècle semblent avoir été les temps héroïques de la jurisprudence française. En effet, les jurisconsultes exploraient tout à la fois les tendances du comportement humain et les rapports des lois avec la divinité; de plus, ils établissaient une distinction fondamentale entre le monde naturel, éternel et immuable, et le monde terrestre, temporel et dynamique. Digard suggère donc que les jurisconsultes français du seizième siècle exerçaient un rôle multidisciplinaire qui se "... confond avec le moraliste, le théologien, le publiciste et l'homme d'État, pour remettre en pleine lumière les droits et les devoirs de tous, et rétablit la loi sur sa base invariable et éternelle."²

Louis Le Caron reçut sa formation juridique à l'université de Bourges. Or, à cette époque, selon l'historien Donald Kelley,³ cette université très dynamique abritait le centre de la "nouvelle" jurisprudence, qui tentait de mettre à jour la justice et non pas de simplement remporter une victoire oratoire. De plus, l'université constituait un centre de la religion réformée⁴ depuis que Jean Calvin et Théodore de Bèze y avaient été étudiants. Le Caron acquit à l'université de Bourges de solides connaissances en droit sous la supervision de deux éminents juristes, François Baudoin et François le Douaren. Ainsi il put très tôt définir ses objectifs professionnels, qui consistaient tout

d'abord à réorganiser le droit civil afin de faire coïncider la nouvelle jurisprudence avec les pratiques juridiques de son temps, qu'il jugeait déplorables:

... je ne scay que dire de la pratique [du droit], sinon qu'on la vueille comprendre sous la Sophistique de laquelle elle tient plusieurs marques. ... Car la fin de la pratique n'est autre que faire profit de quelque cognoissance des formules qu'on observe aux plaideries: et ne tend qu'au gain, sans beaucoup s'arrester à la vraye et droite reigle de la justice.⁵

Le second objectif de Le Caron consistait à tâcher de réintroduire la jurisprudence dans le corpus de disciplines qui formait le savoir de ce temps et, en ce sens, souligne Marc Fumaroli, il réitérait les ambitions de Crassus, personnage du De Oratore de Cicéron, pour qui l'orateur devait jouer un rôle " . . . [excédant] largement les limites du prétoire."⁶ A cet égard, Le Caron suivait également les traces de Guillaume Budé, qui considérait le droit civil comme l'un des plus importants héritages de la tradition antique et, selon Kelley, comme une composante essentielle du savoir.⁷

Louis Le Caron mêlait à cette passion pour le droit une vive admiration pour la pensée platonicienne. Dès son adolescence, il avait été particulièrement ému par la fusion, telle qu'il l'avait comprise, que Platon suggérait entre les mondes divin et humain, car il tentait lui-même d'établir de telles correspondances dans son apprentissage du droit. Ainsi, animé par les passions du droit et de la philosophie, Le Caron souhaitait réunir Rome et Athènes, en liant en quelque sorte les vies active et

contemplative. Nous retrouverons du reste ce thème dans toute sa production littéraire.

Les Dialogues constituent un ensemble de cinq dialogues indépendants mais dont la juxtaposition offre une vision assez complète des préoccupations philosophiques de l'auteur. Dans le premier dialogue, "Le Courtisan, que le prince doit philosopher, ou, de la vraie sagesse et roiale philosophie", Le Caron traite essentiellement des devoirs, tant éthiques que politiques du prince, nature divine, et il décrit aussi les composantes de l'éducation du prince. Puis, dans le second dialogue, "Le Courtisan II, ou de la vraie sagesse, et des louanges de la philosophie" il oppose deux visions philosophiques, la vision fidéiste du monde à la vision rationaliste, questionnant aussi, à travers ce dialogue, l'importance du droit dans le gouvernement de l'état. Le troisième dialogue, "Valton, de la tranquillité d'esprit, ou du souverain bien" tente de décrire la conception de la connaissance de Le Caron, à l'aide des différentes positions philosophiques qu'offrent au lecteur les personnages de ce dialogue: positions péripatéticienne, stoïcienne, et épicurienne. Par la suite, le quatrième dialogue, " Ronsard, ou de la Poësie", aborde le thème de la créativité poétique et se questionne sur son origine, tout en offrant plusieurs définitions du poète, du rôle de ce dernier au sein de la société, et de la fureur poétique. Enfin, le cinquième dialogue, "Claire ou de la beauté", constitue en quelque sorte une synthèse des quatre dialogues précédents et précise les opinions de l'auteur sur les notions de beauté, bonté, en décrivant leurs origines et les chemins à suivre pour les atteindre.

En dehors de quelques sommaires références textuelles insérées dans des études sur le dialogue, ou dans des anthologies littéraires de la Renaissance, les Dialogues de

Le Caron n'ont pas été véritablement étudiés. La première édition critique de ces cinq opuscules, présentée par Joan A. Buhlmann et Donald Gilman, a été publiée chez Droz en 1986 et situe les Dialogues au sein des écrits de Le Caron dans une perspective historique et chronologique. Peu de temps avant, en 1981, Mustapha Kémal Bénouis avait consacré un court chapitre à Le Caron et à ses Dialogues dans son ouvrage critique Le Dialogue philosophique dans la littérature française du XVI^e siècle.⁸ Mais les Dialogues méritent une analyse plus fouillée, à la lumière des nouvelles connaissances de la critique contemporaine, car, avant Bénouis, peu d'auteurs s'étaient attardés à étudier Le Caron, mis à part Lucien Pinvert, qui avait dressé, en 1902, une biographie du juriste parisien.⁹ La thématique et la portée philosophique des Dialogues peuvent, à première vue les associer à des commentaires de Platon. Il est vrai que l'oeuvre de Le Caron s'inscrit dans le corpus des écrits doxographiques d'un groupe d'humanistes que rebutait la scolastique aristotélicienne: les Dialogues développent en effet la théorie poétique de l'auteur et sa vision du cosmos et de l'homme dans une perspective esthétique, éthique et épistémologique, et tentent d'étudier un ensemble de sciences regroupées sous la coupole de la philosophie.

L'ensemble de la critique, par contre, n'a pas exploré dans les Dialogues la manifestation du changement progressif qui s'opérait dans la mentalité humaniste. Pourtant, en s'interrogeant sur ce choix du dialogue comme tremplin de la pensée, et en analysant les composantes de la structure dialogique des Dialogues, l'importance de ce corpus comme porte-parole d'une mentalité en mutation se précise.

1.2 POURQUOI LE DIALOGUE?

Le Caron, comme bon nombre de ses contemporains, choisit le dialogue comme forme d'expression de sa pensée à une époque où ce genre littéraire n'était pas codifié. Appréciait-il ces disputes verbales, qui recréaient peut-être l'atmosphère des bureaux juridiques qu'il fréquentait? Voulut-il s'accommoder aux goûts littéraires de son temps et consolider son cercle de lecteurs? Ces deux hypothèses sont vraisemblables; cependant, il nous a semblé que la vogue même du genre dialogique connotait l'éclatement d'un tissu social jusqu'alors unifié, et que Le Caron utilisait ce moyen d'expression pour souligner une fragmentation de la pensée. Si l'on se réfère par exemple au genre particulier que constituent les dialogues des morts, il convient de noter leur présence manifeste aux périodes de bouleversements historiques. Ce phénomène s'explique en partie par la coexistence d'opinions radicalement opposées, qui inciteraient les hommes de ces époques à exposer, de façon vivante, les problèmes de l'heure, faisant de la conversation l'organe de la pensée et des idées. Le II^e siècle, la Renaissance et le XVII^e siècle français connurent une riche floraison de dialogues, où la mise en présence d'actants permettait la projection anthropomorphique d'opinions diverses. En France, tout particulièrement entre 1550 et 1560, les multiples questionnements sur différents domaines de la connaissance, s'effectuaient bien souvent par le biais de dialogues mués, dès lors, en instruments de réflexion. Des auteurs tels que Tahureau, Tyard, ou Guy de Brués, pour ne citer que ceux-là, trouvèrent dans la forme dialogique une possibilité d'exprimer leurs interrogations internes ou les remises en cause. Alors que certains de ces auteurs amenaient le lecteur à accepter leurs opinions, d'autres lui laissaient la liberté de conclure. De sorte

que, pour qui s'interroge sur les contradictions de l'esprit humain, le dialogue peut s'avérer un genre littéraire approprié.

Dans les Dialogues, toutefois, la résultante de tous les éléments esthétiques des cinq conversations finit bien souvent par faire basculer celles-ci du côté des convictions de l'auteur. Néanmoins, ce qui, à nos yeux, caractérise l'importance de ce mode discursif est qu'il permet de passer à travers une argumentation étrangère à celle de Le Caron; et c'est par cette argumentation plurielle, qui exprime ou bien l'impuissance de l'auteur à atteindre seul une parole fondatrice, ou plutôt une attention nouvelle aux perspectives divergeant des siennes propres, que Le Caron ébauche le déclin d'une encyclopédie monolithique du savoir.

Cette notion d'"Encyclopédie" constituait un aspect essentiel de l'humanisme français et soulignait fortement son héritage des civilisations gréco-latines. Il est vrai que la définition d'"Encyclopédie" s'était modifiée depuis l'époque classique; pour les proches héritiers de Platon et d'Aristote, l'Encyclopédie signifiait, précise Franco Simone, " . . . un cycle d'études propédeutiques dont le but n'était pas de fournir la totalité des connaissances humaines."¹⁰ Quand on arrive au XVI^e siècle, cette définition s'était considérablement transformée et, de façon générale, le concept de l'Encyclopédie constituait la sagesse universelle; pour certains penseurs, cette sagesse se réduisait à la connaissance des arts du trivium et du quadrivium, c'est-à-dire de la géométrie, de l'astrologie, de la musique, de la grammaire, de la rhétorique, de la logique, et de l'éthique. Par contre, plusieurs humanistes, à l'écoute des changements, n'hésitaient pas à élargir les frontières du savoir encyclopédique en y rajoutant l'apprentissage de l'architecture, de l'éloquence et de la médecine, trois

disciplines qui avaient alors acquis de l'importance dans les milieux intellectuels. Dans l'ensemble, à la Renaissance, le concept d'Encyclopédie suggérait une vision unifiée du Savoir et l'existence d'une Vérité unique, et l'on peut se demander jusqu'à quel point la juxtaposition d'opinions diverses, par le biais du dialogue, menaçait cet équilibre spirituel et intellectuel.

1.3 INTENTIONNALITÉ DE LA RECHERCHE

Notre motivation première, en rédigeant ce travail, a été de vouloir explorer, par une étude du contenu et de la forme discursifs, le changement des mentalités qui s'est opéré progressivement dans le milieu du XVI^e siècle en France, et dont une des manifestations particulières a été une désarticulation du savoir dogmatique. Le lecteur s'étonnera peut-être que l'analyse de ces transformations s'effectue sur les écrits d'un auteur que la critique littéraire a, dans l'ensemble, classé parmi les représentants de la pensée encyclopédique. Cependant, en dépit d'une thématique fortement platonicienne, certains éléments de la structure dialogique de ce corpus paraissent motivés par une vision plurielle du monde et soulignent l'évolution de la pensée de Le Caron vers d'autres prises de position. En un sens, la présentation d'une thématique essentiellement monolithique par le biais d'une structure qui connote la diversification de la pensée constitue une manifestation intéressante du tournant idéologique qui s'opérait dans la pensée humaniste de l'époque.

Ce travail comporte trois parties, qui s'articulent toutes autour de cette notion d'un Savoir "éclaté" exprimé par l'utilisation de la forme dialogique. La première partie examine trois composantes de la structure dialogique du texte, la topographie et

la chronologie, la structure actancielle, et les procédés d'argumentation, afin d'y repérer les fondements de la pensée de l'auteur. La seconde partie tâche de définir la théorie poétique des Dialogues en examinant tour à tour la hiérarchie des disciplines du Savoir suggérée dans le texte et la définition de la dialectique qui ressort des Dialogues. Enfin, la dernière partie explore les homologies entre le contenu idéologique des Dialogues et la réalité sociale en ce point du siècle: la vision politique de Le Caron et sa conception du rôle de l'histoire sont alors examinées, et les résultats de cette analyse enrichissent notre réflexion finale sur la spécificité de l'humanisme de Le Caron. À travers l'étude des Dialogues, nous espérons poursuivre avec nos lecteurs une réflexion sur le sens et les possibilités de la communication dialogique qui nous confronte à la pensée de "l'Autre", et fonde le doute.

NOTES

¹ Anicet Digard, "Études sur les jurisconsultes du seizième siècle", Revue historique de droit français et étranger, VII, 1861, 17.

² Digard 177.

³ Donald Kelley, Foundations of modern historical scholarship: language, law, and history in the French Renaissance (New York: Columbia University Press, 1970) 32.

⁴ Digard 188.

⁵ Louis Le Caron, Responses et Decisions du Droict François, (Paris: Estienne Richer, 1637) Avant-Propos.

⁶ Marc Fumaroli, L'âge de L'éloquence. Rhétorique et "res literaria" de la Renaissance au seuil de l'époque classique, (Genève: Librairie Droz, 1980) 48.

⁷ Kelley 66.

⁸ Mustapha Kéral Bénouis, Le dialogue philosophique dans la littérature française du seizième siècle, (La Haye: Mouton, 1976)

⁹ Lucien Pinvert, "Louis Le Caron, dit Charondas (1536-1613)", Revue de la Renaissance, II (1901) 1-9, 69-76, 181-188.

¹⁰ Franco Simone, "La notion d'encyclopédie: élément caractéristique de la Renaissance française", French Renaissance Studies. 1540-70. Humanism and the Encyclopedia (Edinburgh: Edinburgh University Press, 1976) 236.

PARTIE I

**ENCYCLOPÉDISME NÉO-PLATONICIEN
ET STRUCTURE DES DIALOGUES**

CHAPITRE 1

TOPOGRAPHIE ET CHRONOLOGIE DANS LES DIALOGUES DE LE CARON

1.1 INTRODUCTION

Dans son ouvrage critique, Le dialogue philosophique dans la littérature française du seizième siècle,¹ Mustapha Kémal Bénouis rapproche le genre dialogique du genre lyrique plutôt que dramatique, et il justifie ce choix en mettant en contraste le spectateur et le lecteur. De sorte que, ce que le spectateur "voit", le lecteur le déchiffre; le premier complète son audition par la vision du spectacle, alors que le lecteur, même s'il devient "auditeur", ne peut avoir recours qu'aux yeux de l'esprit. A partir de ce qu'il lit ou entend, c'est lui qui crée la mise en scène, qui ne lui est pas, comme au théâtre, dessinée de l'extérieur, tel un commentaire vivant du texte.

Cette frontière étanche dressée entre théâtre et dialogue incite Bénouis à atténuer l'importance de la topographie dans les dialogues de la Renaissance au point de ne voir dans l'élaboration des décors de dialogues qu'une concession aux conventions littéraires et stylistiques de ce temps. Cette constatation, dont la justesse sera démontrée plus loin dans notre étude, sous-entend néanmoins une restriction du décor à la localisation topographique et chronologique de la conversation qui, dans de nombreux dialogues, en constitue le cadre.

Il nous semble possible d'étoffer le signifié spatial des dialogues par une recherche plus active de sèmes spatio-temporels dans l'ensemble du contenu discursif. Car il ne faut pas oublier qu'au fil des siècles, des progrès de la typographie et de la ponctuation, la lecture-décryptage qu'effectuaient les lecteurs de l'antiquité avait été remplacée, ainsi que nous le fait remarquer Andrieu, par "... une lecture étrangement cursive, mais en même temps passive."² Nous voulons donc dans ce chapitre *rééduquer* notre lecture en identifiant et en caractérisant les espaces des Dialogues de

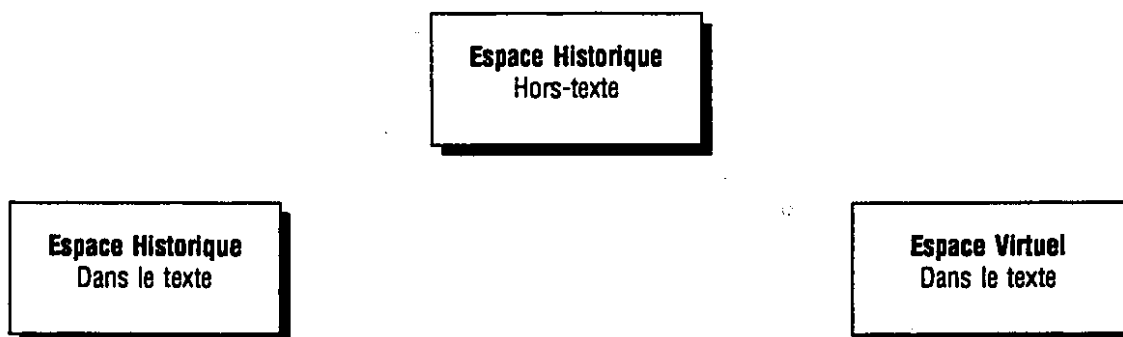
Le Caron, à l'aide des connaissances nouvelles sur la structure du temps et de l'espace dans le texte littéraire.

1.2 ANALYSE SÉMIOTIQUE DE L'ESPACE DIALOGIQUE

L'intentionnalité d'un texte ressort d'abord du matériau écrit mais elle s'exprime également, à des degrés divers, par d'autres pratiques sémiotiques et textuelles qui font éclater le discours dominant. Le vocabulaire de l'espace des Dialogues de Le Caron est abondant et l'analyse sémiologique de cet espace dialogique permet d'enrichir l'interprétation du discours dans son rapport avec l'ensemble des activités humaines, en particulier la sociologie et l'histoire. Nous constaterons combien ces Dialogues construisent leur propre référent spatial, non seulement structuré, mais où les structures deviennent signifiantes. Dès lors, tout comme le théâtre, le dialogue se présente comme un dispositif surmontant l'incommunicabilité.

Afin de répertorier l'ensemble des sèmes spatiaux des Dialogues, nous y avons relevé tout ce qui était assimilable aux domaines topographique et chronologique, aussi bien les noms de lieux (noms communs et noms propres) que les éléments lexicaux d'une partie de l'espace, sans aucune distinction du champ sémantique ou d'emploi. Ce recensement sémiotique indique la présence de trois paradigmes spatiaux, l'espace réel, l'espace virtuel, et l'espace historique présentés dans la figure 1.

Figure 1. L'organisation des espaces dans les dialogues



L'espace réel comprend toutes les descriptions topographiques et les évocations chronologiques permettant de localiser les conversations des cinq dialogues. C'est l'analyse de la spécificité de cet ensemble d'indications spatio-temporelles, ou *locus amoenus* des dialogues du seizième siècle, qui a donné lieu à une taxinomie du cadre des dialogues de la Renaissance. Nous vérifierons si le *locus amoenus* des Dialogues conserve les constantes identifiées par la critique et s'il se double d'une fonction référentielle envers la thématique du texte.

Le second paradigme spatial comprend tout le lexique spatial, à l'exception des éléments de l'espace réel. Dans le cas des Dialogues, cet "espace virtuel" groupe toutes les références spatio-temporelles inscrites dans la conversation. Il s'agira, dans cette étude, de définir le signifié de ce paradigme spatial et d'étudier ses rapports avec l'espace réel.

Ces deux paradigmes spatiaux mettent à jour le troisième espace, soit "l'espace historique" qui s'érige au-delà du cadre livresque des Dialogues et se dessine progressivement: en effet, "l'espace historique" reconstitue pour le lecteur l'atmosphère

et les valeurs sociales de la France en ce milieu du seizième siècle. Ce chapitre explore principalement les deux premiers espaces historiques, afin de commencer à retracer les caractéristiques encyclopédiques émanant de la pensée de Le Caron. L'espace historique sera, quant à lui, examiné plus loin dans ce travail, lorsqu'il s'agira de lier l'humanisme de Le Caron au contexte social du milieu du siècle.

1.2.1 L'espace réel

Le premier paradigme spatial des Dialogues est assez restreint car Le Caron n'offre à son lecteur qu'une description sommaire du cadre du débat. L'apparition du *locus amoenus* ne constitue cependant pas le début du dialogue; les premiers paragraphes de chaque unité dialogique développent une pensée d'où est issue la discussion, et ce n'est qu'au terme de cette méditation que Le Caron situe la conversation et nous présente ses interlocuteurs. Trois des sous-groupes de cet ensemble fonctionnent indépendamment les uns des autres. Exceptons toutefois le château de Fontainebleau, qui abrite les deux premières conversations et constitue une charnière entre deux discours du reste complémentaires. Par ailleurs, le cadre du cinquième dialogue donne lieu à d'autres conversations que l'auteur mentionne sans s'étendre sur leur contenu, ". . . on nous rapporta que l'heure de disner s'approchoit. Qui feut cause de mettre fin à ce propos, lequel depuis continuâmes par divers jours."³

Puisque Le Caron prévoyait un second recueil, faisant suite aux Dialogues, le rôle du *locus amoenus* se double d'une fonction charnière entre deux ouvrages.

Cependant, mis à part les *loci amoeni* des deux premières conversations, les dialogues ne s'enchaînent ni dans le temps ni dans l'espace.

En nous conviant à des réunions à la fois amicales et savantes, l'espace réel des Dialogues recrée l'atmosphère de ces rencontres entre les membres de l'élite sociale, qui avaient leur antécédent dans la littérature italienne néo-platonicienne, comme par exemple dans Il Cortegiano de Castiglione, le Solitaire premier de Pontus de Tyard, ou dans Le monophile d'Etienne Pasquier. Rassemblés dans un lieu agréable, les personnages des Dialogues se promènent et cherchent ensemble l'endroit propice au débat. Mais l'évocation du décor ne suit pas la progression discursive et se limite à encadrer le dialogue en réapparaissant brièvement en fin de texte. Même le dernier dialogue, où s'opère le plus grand balayage visuel, et qui éclaire petit à petit la beauté de la nature, rompt abruptement l'enchantement de la description par l'introduction de la parole.

En fin de compte, l'espace réel des Dialogues conserve les constantes spatio-temporelles du dialogue philosophique telles qu'elles se présentaient au milieu du siècle. En effet, les dialogues maintiennent entre eux une harmonie temporelle et ne dépassent pas le cadre d'une journée. Le premier dialogue s'étend de l'aurore au lever du soleil et, parallèlement, le second prend place entre la fin d'après-midi et la tombée de ce même jour. De la même façon, la conversation sur la Poésie se poursuit pendant les quelques heures habituelles d'une dispute au Palais royal. Seule la durée du troisième dialogue n'est pas mentionnée — et pour cause, il s'agit, nous le verrons, d'une succession de dialogues dans une autre dialogue — mais rien ne semble

indiquer que la conversation entre Rabelais, Cotereau, l'Escorché et Le Caron ait dépassé le cadre d'une journée.

Dans l'ensemble, les références chronologiques demeurent assez vagues, "... l'heure presse. . .",⁴ "... porte du chateau ja dès loing tems ouverte . . ."⁵ constituent des exemples de cette imprécision; seule Claire mentionne l'heure de la rencontre, "Vous voiez mes-gentilzhommes et mes-damoiselles et le lieu et le tems estre convenables à deviser: car à grand' peine peuvent estre huit heures."⁶

Par contre, pour l'ensemble du corpus, la mise en espace est plus abondamment décrite et les dialogues — sauf le quatrième — prennent place au sein d'une nature luxuriante et accueillante mais bien souvent impersonnelle; le *locus amoenus* du dialogue sur la Poésie est particulièrement représentatif de la stylisation topographique du texte; Le Caron se rend en effet au Poullangis:

... découvert en une plaine, separé des autres
voisinages, et non toutesfois trop distant: devant lequel
Marne riviere insigne fait son cours, et pres la rive d'elle
est un plaisant bocage, auquel toutes sortes d'oiseaux
degoisent à l'envi un ramage si harmonieux, qu'on diroit
les Nymphes ... l'avoir choisi pour leur sejour. De
l'autre costé sont les Isles peuplées de saulsaies.⁷

Puis, après avoir rencontré ses amis Le Caron nous dit:

Je ne resfusai de les conduire au petit buisson, et n'aiants
encores passé le milieu nous trouvâmes un detour le plus
delectable, qu'on pourroit souhaiter: car il est spatieux et

de toutes parts ombragé du feuillage d'un grand nombre
d'ormeaux plantez par tel ordre et industrie, qu'ilz font
ensemblement une couverture forte asses pour repousser
les raions du Soleil.⁸

Il est vrai que dans plusieurs dialogues de la Renaissance la conversation s'épanouissait au sein d'un jardin et permettait de faire ressortir les multiples comparaisons établies par Platon entre les Idées de Beauté et de Bonté, et la Nature. Nous pensons notamment aux Solitaires de Tyard, aux Dialogues de Tahureau et à ceux de Guy de Brués, de même qu'au Monophile de Pasquier, où l'harmonie du décor était un constant rappel de la mentalité néo-platonicienne des auteurs et permettait même de situer ces dialogues dans le siècle. Par la suite, il est vrai, le dernier tiers du siècle verra apparaître des dialogues où le cadre se charge moins d'exprimer les affinités de l'auteur que de localiser la conversation.

En fin de compte, la topographie et la chronologie de l'espace réel des Dialogues demeurent, tout compte fait, assez conventionnelles. Comme plusieurs de ses contemporains, Le Caron n'a pas fondu le cadre et la parole, et s'il prend souvent prétexte d'une promenade pour nous faire découvrir des lieux presque utopiques, la mise en espace s'interrompt lorsque la conversation débute.

1.2.2 Correspondances entre l'espace réel et la thématique des Dialogues

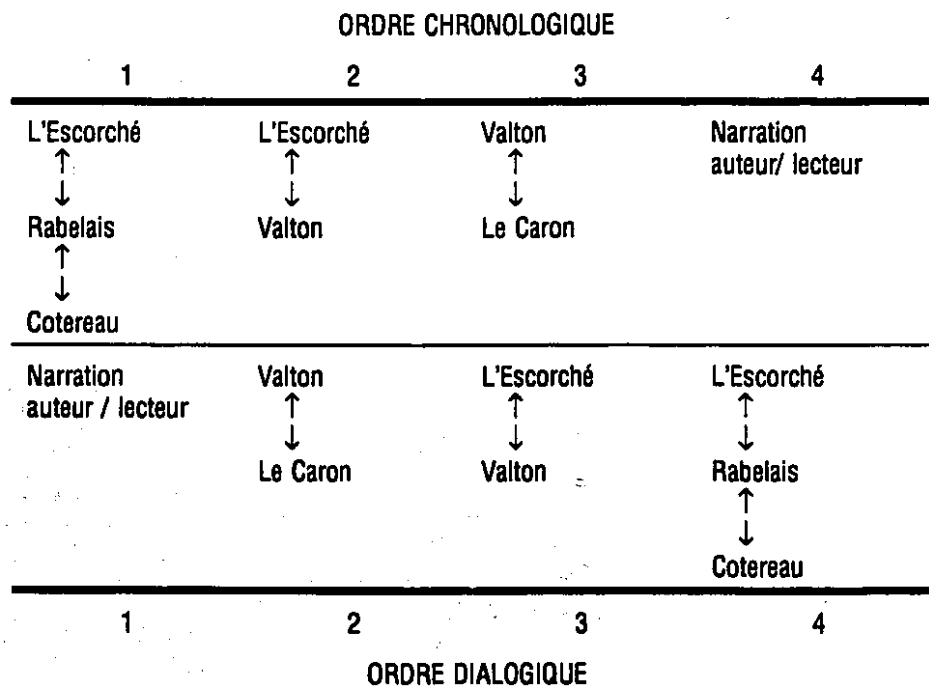
Il existe toutefois une relation référentielle entre la disposition des éléments de l'espace réel et la thématique du dialogue qu'ils annoncent, et cette relation — relation de *redoublement* — se nuance à chaque dialogue. Dans les deux premiers dialogues, par exemple, ainsi que dans le quatrième dialogue, le cadre et l'objet du discours semblent en relation "naturelle" puisque, dans les uns, les devisants dissertent sur les qualités du prince dans une galerie du château de Fontainebleau, tandis que le débat sur la philosophie du quatrième dialogue prend place dans la cour du Palais. Le décor devient en somme le lieu d'application du discours. Dans un même esprit, le cadre du dialogue s'harmonise avec la synthèse discursive, puisque l'importance et le sérieux de la Poésie avaient été préparés par la description d'un lieu abstrait, où ". . . les compagnies des hommes doctes s'assemblent et se pourmenants devisent quelquefois de choses graves et serieuses."⁹

La fonction mimétique de l'espace réel du troisième dialogue s'exprime différemment car nous sommes en présence d'une suite de dialogues et que, mis à part la conversation entre Valton et Le Caron, les débats antérieurs ne sont que vaguement localisés dans le temps sans qu'aucune indication topographique ne soit révélée. Ce sont alors les rapports géométriques entre cette succession de "moments dialogiques" (et non plus le contenu spatio-temporel) qui miment l'évolution du discours.

Le dialogue sur le souverain bien comporte en effet quatre moments qui nous sont présentés dans l'ordre suivant: la discussion introductrice entre Valton et Le Caron, puis une conversation antérieure entre l'Escorché et Valton, un débat précédant

cette conversation et groupant l'Escorché, Rabelais et Cotereau; enfin, le dialogue imaginé par le Caron, et qu'il nous est permis de lire. Ces moments successifs du dialogue forment la chaîne linéaire présentée à la figure 2.

Figure 2. Juxtaposition de l'ordre de présentation des échanges discursifs au dialogue 3 avec leur ordre chronologique



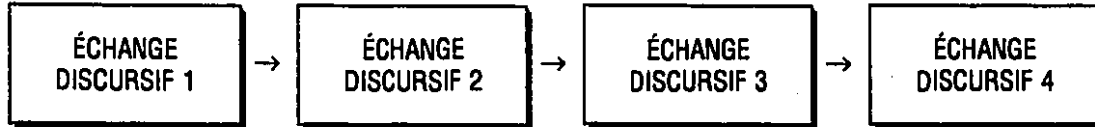
Cette mise en abyme chronologique, particulière au troisième dialogue, respecte la linéarité du temps terrestre et devient ainsi l'icône de la première étape du débat, lorsque l'Escorché, Cotereau et Rabelais tentaient de localiser le souverain bien tantôt à l'intérieur, tantôt à l'extérieur de l'homme, mais toujours sur terre. Pour mettre fin à la dispute, Le Caron intervient et situe le souverain bien dans l'éternité céleste en dehors du temps terrestre. Ce glissement de niveau spatio-temporel se répercute alors dans la structure du *locus amoenus*, lorsque l'Escorché rompt la linéarité des quatre

cadres dialogiques en évoquant la conversation initiale (conversation 1) et ramène ainsi le lecteur au véritable point d'origine de ce dialogue:

Ce propos, lequel asses me contente, remet en ma
memoire la question, qui feût dernièrement traitée en
mon logis entre les seigneurs Cotereau, Rabelais et moi
de la tranquillité et perturbation de l'esprit et du souverain
bien . . . ¹⁰

Les quatre dialogues forment alors une boucle superposable à la circularité infinie du paradigme spatial rattaché au souverain bien, comme le montre la figure 3.

Figure 3. Organisation géométrique des échanges discursifs dans le dialogue 3



Le *locus amoenus* du dialogue 5 est, quant à lui, en relation harmonieuse avec l'objet du dialogue; le jardin, longuement décrit, symbolise la Beauté, à la fois une et multiple, englobant la beauté de la femme et de la flore. L'admiration que lui inspire l'universalité du décor, ". . . lieu autant propre à la delectation philosophique qu'à tous autres plaisirs . . . " ¹¹ n'a d'égale que la perfection de Claire, ". . . non moins accomplie en beauté d'esprit que bienséance de corps . . . " ¹²

Ce travail d'harmonisation visant à charmer l'oeil et l'esprit est un rappel du platonisme, qui unissait dans leur essence la beauté des êtres et des choses. Le cadre des Dialogues de Le Caron assume ainsi une double fonction de convention et

d'homologicit . Aussi, par l'expression d'une dialectique harmonisante, Le Caron explore une voie platonicienne qu'il attaquera parfois cependant sur le plan politique, comme nous le verrons ult rieurement.

1.2.3 L'espace virtuel

Le second paradigme spatial du corpus dialogique contient lui aussi cinq sous-groupes lexicaux subordonn s aux cinq dialogues de l'ouvrage. Ce second espace est plus vaste que l'espace r el car il englobe toutes les r f rences topographiques et chronologiques issues de la conversation des devisants. Les cinq figures suivantes que nous avons dress es r pertorient les s mes topographiques — tr s souvent m taphoriques — et chronologiques au sein de chaque dialogue.

Ces figures permettent de constater que l'espace virtuel met en  vidence trois sous-ensembles de s mes spatio-temporels: un premier ensemble dessinant l'aire du bassin m diterran en durant l'Antiquit ; puis un espace   la fois imaginaire et l gendaire assimilable au r pertoire des r publiques  voqu es par les devisants et aux nombreuses  vocations de l' ge d'or; enfin, un espace scientifico-mythique que tissent les descriptions de l'univers et du microcosme humain ainsi que la localisation des sciences et des muses.

Figure 4. Sèmes chronologiques et topographiques dans le dialogue 1

Sèmes topographiques	Sèmes chronologiques
1. Grèce	1. 850 ans avant Jésus-Christ
2. Troie	2. L'antiquité
3. Macédoine	3. Les débuts de la Grèce
4. Perse	4. L'Age d'or
5. Athènes	
6. Républiques mal gouvernées (royaume tyrannique; royaume anarchique)	
7. Républiques bien gouvernées (cité de Platon; république populaire; univers sans barrière)	

Figure 5. Sèmes chronologiques et topographiques dans le dialogue 2

Sèmes topographiques	Sèmes chronologiques
1. Athènes	1. 49 à 45 ans avant Jésus-Christ
2. Perse	2. L'Age d'or
3. Corinthe	
4. Cour de Sicile	
5. Tanagre	
6. la Grande Grèce	
7. Rome	
8. La France	
9. Une société tranquille	
10. L'empire du monde	

Figure 6. Sèmes chronologiques et topographiques dans le dialogue 3

Sèmes topographiques	Sèmes chronologiques
1. L'univers d'Homère	1. 850 ans av. Jésus-Christ
2. Le monde	2. Début du monde
3. Le soleil	3. Jeunesse
4. La nature	4. Vieillesse
5. L'âme et ses parties	5. Vie éternelle
6. Le corps	
7. Le cœur	
8. Parties terrestres et célestes du corps	
9. Intérieur et extérieur du corps	

Figure 7. Sèmes chronologiques et topographiques dans le dialogue 4

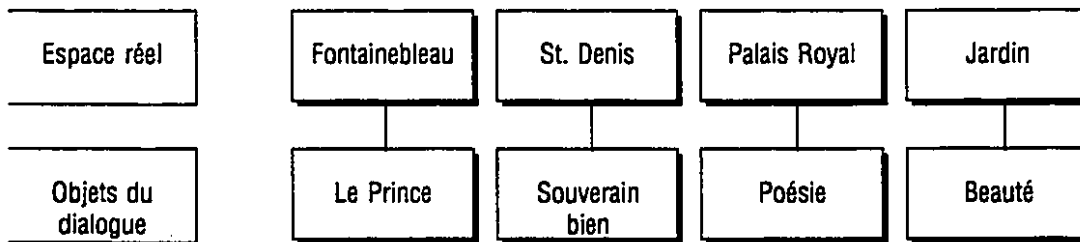
Sèmes topographiques	Sèmes chronologiques
1. Estat populaire	Aucun sème chronologique n'est indiqué
2. Le ciel	
3. Le jardin des filles d'Atlas	
4. Trois parties de l'âme	
5. De l'Occident à l'Orient	
6. De l'Orient à l'Occident	
7. Les globes de l'univers	
8. Le cours du soleil	
9. Les différentes sphères	
10. Localisation des Sciences	
11. La lune	
12. Les astres	
13. Les huit cieux de l'univers	
14. Les différentes zones du monde	
15. Les pôles arctique et antarctique	
16. L'enfer	
17. La parfaite république	
18. La France	

Figure 8. Sèmes chronologiques et topographiques dans le dialogue 5

Sèmes topographiques	Sèmes chronologiques
1. L'univers	1. Temps des mortels
2. Le ciel	2. Temps éternel
3. La beauté intérieure	3. Période de l'enfance
4. La beauté extérieure	
5. Partie noble de la femme (l'esprit)	
6. Partie sensitive de l'âme	
7. Le tableau d'Hélène	
8. Le microcosme de l'univers (l'homme)	

Alors qu'entre l'ensemble réel et l'objet du dialogue existait une relation d'homologicit , l'espace virtuel est en fonctionnement   la fois homologique et paradigmatique avec le contenu th matique des Dialogues puisqu'il propose un  chantillonnage d' l ments illustratifs de la cause d battue. En effet, tandis que les deux premiers dialogues d finissent les qualit s du prince et les attributs d'une parfaite r publique, l'espace virtuel de ces dialogues fournit divers exemples de gouvernements et de soci t  admirables ou m prisables. De la m me fa on, la confrontation entre une localisation externe ou interne, qui fait avancer le troisi me dialogue sur le souverain bien, trouve un  cho dans tous les s mes spatio-temporels (l'int rieur et l'ext rieur des sens, de l' me, du corps. . .). Dans le dialogue 4, Le Caron souligne la fonction   la fois supr me et d mystificatrice de la po sie et l'espace virtuel de ce dialogue englobe une partie des connaissances de l' poque. La figure 9 repr sente la relation homologique entre l'espace r el et l'objet du dialogue, tandis que la figure 10 pr cise la relation homologique et paradigmatique entre l'espace virtuel et l'objet du

Figure 9. Relation homologique entre l'espace réel et l'objet du dialogue



dialogue. L'intégration des espaces réel et virtuel des Dialogues de Le Caron et de leurs relations, tantôt homologique, tantôt dialectique, avec l'objet du dialogue met à jour les questions dominantes du texte et révèle au lecteur les préoccupations d'un siècle agité. Les espaces réel et virtuel connotent en effet un "espace historique" révélant le climat psychologique, social et intellectuel de la France du milieu du seizième siècle. Les composantes de cet espace historique, qui se préciseront tout au long de notre étude, alimenteront tout particulièrement la réflexion sur la notion d'humanisme de Le Caron à laquelle aboutit ce travail. A ce moment du travail nous soulignons toutefois les liens qui unissent les trois notions d'espace au sein des Dialogues. La sémiologie spatiale des Dialogues de Le Caron connote donc constamment la vision du monde de l'auteur: la description des espaces dramatiques de ce corpus dialogique permet d'entrevoir certaines des préoccupations philosophiques et sociales de cette première moitié du siècle. Les espaces réel et virtuel nous renvoient constamment à un espace implicite, ce qui accentue la mise en espace du contenu discursif. L'espace des Dialogues n'est donc pas un milieu banal supportant la structure actancielle; cet espace, au rôle privilégié, ne joue plus

seulement un rôle utilitaire, mais devient au contraire icône de la parole. Composé de mots, l'univers spatial des Dialogues fait écho au contenu dialogique et le *locus amoenus* ne fait pas simple figure de décor mais constitue une entité essentielle aux dialogues, qu'il complète mais qui, parfois, serait peut-être, à son tour, 'complétée' par la parole.

Figure 10. Relations homologiques et paradigmatiques entre l'espace virtuel et l'objet du dialogue

ESPACES VIRTUELS									
Dialogue 1		Dialogue 2		Dialogue 3		Dialogue 4		Dialogue 5	
Grèce		Athènes		L'univers d'Homère		Estat populaire		L'univers	
Troie		Perse		Le monde		Le ciel		Le ciel	
Macédoine		Corinthe		Le soleil		L'enfer			
Perse		Cour de Sicile		La nature		La lune		Le tableau d'Hélène	
Objet du dialogue									
Le Prince		Souverain Bien		Poésie		Beauté			
Cité de Platon		Tanagre		L'âme		Les astres		La beauté intérieure	
République populaire		La Grande Grèce		Le corps		Les globes de l'univers		La beauté extérieure	
Royaume tyrannique		Rome		Le coeur		La France		Le microcosme de l'univers	
Univers sans barrière		France		Les lieux des sens		Les cours du soleil			
etc. ^a		etc. ^a		etc. ^a		etc. ^a		etc. ^a	

^aNote: Pour une liste complète des sèmes topographiques de chacun des espaces virtuels, se référer aux figures 1 à 5 de ce chapitre.

NOTES

¹ Bénouis, Le dialogue 172.

² J. Andrieu, Le dialogue antique. Structure et présentation (Paris: Société d'édition Les Belles Lettres, 1954) 30.

³ Le Caron, Dialogues 342.

⁴ Le Caron, Dialogues 301.

⁵ Le Caron, Dialogues 124.

⁶ Le Caron, Dialogues 305.

⁷ Le Caron, Dialogues 304.

⁸ Le Caron, Dialogues 304.

⁹ Le Caron, Dialogues 259.

¹⁰ Le Caron, Dialogues 205.

¹¹ Le Caron, Dialogues 304.

¹² Le Caron, Dialogues 305.

CHAPITRE 2

SYMBOLISME ONOMASTIQUE ET STRUCTURE ACTANCIELLE DES DIALOGUES

2.1 INTRODUCTION

L'analyse spatio-temporelle des Dialogues a fait ressortir certains éléments de la vision du monde de Le Caron et a ainsi confirmé la richesse sémiologique du cadre de ces dialogues pourtant sommairement ébauché; la seconde composante textuelle de ce corpus, l'organisation actancielle, supporte-t-elle aussi un "déchiffrement"? Afin de situer notre analyse actancielle dans un contexte historique, nous rappellerons tout d'abord l'importance du symbolisme onomastique en France à la Renaissance; puis nous évaluerons la *capacité de signification* du nom propre dans le cadre de ces dialogues, c'est-à-dire que nous nous interrogerons sur l'existence d'une correspondance entre signifiant et signifié et, si nécessaire, en définirons les paramètres. Enfin, nous dégagerons la structure actancielle de chacun des cinq dialogues afin de repérer, pour l'ensemble du corpus, les récurrences et les divergences dans la représentation de l'Autre dans le discours.

2.2 IMPORTANCE DU SYMBOLISME ONOMASTIQUE EN FRANCE À LA RENAISSANCE

En France, entre la fin du XVe siècle et le début du XVIe siècle, l'onomastique connaît son apogée et les humanistes manifestent une certaine réserve à l'égard des noms dont la signification se borne à la seule fonction appellative. La coexistence de plusieurs traditions est à l'origine d'une telle mentalité: il s'agit tout d'abord de la perpétuation de la tradition exégétique des Pères de l'Église, qui recherchaient depuis longtemps des relations significatives entre les mots du Livre Saint; par ailleurs, la permanence de la tradition cabalistique maintenait une

correspondance entre l'alphabet hébreu, l'architecture cosmique et la nature de Dieu. De plus, comme le souligne François Rigolot dans Poétique et onomastique: l'exemple de la Renaissance, c'est au XVI^e siècle que la codification de la transmission du nom de la personne s'établit véritablement, ce qui généra "une perception plus aiguë de la contingence du lien qui unit la personne au nom qu'elle porte."¹

A la Renaissance, au-delà de sa fonction appellative, le nom propre se doublait d'une signification seconde, et parfois troisième, et ces correspondances entre le signe et l'essence soutenaient l'organisation cosmologique du monde que proposaient les érudits. N'oublions pas que l'univers était alors décrit comme un réseau de symboles étroitement liés et que l'onomastique représentait l'expression polyphonique d'une harmonie universelle.

Cette fascination pour le rapport intra-signe a certainement nourri l'anthropomorphisme grandissant que plusieurs groupes de penseurs pratiquaient, cherchant à visualiser l'Idée en la personnifiant. Cela explique en partie la fréquente représentation de personnages allégoriques dans la production artistique de ce temps. En littérature, tout particulièrement, le nom propre se chargea de signification et participa pleinement à la "littérarité" du texte, occultant le référent pour renforcer le rapport du signifié au signifiant par une remotivation phonique ou graphique. Ce furent véritablement les écrits de Clément Marot qui libérèrent la divination onomastique de son étroitesse conceptuelle pour la populariser à l'échelle nationale. La motivation de Marot était en premier lieu une motivation politique, si l'on en juge par ses textes et ceux de plusieurs écrivains Rhétoriciens qui privilégiaient quelques

noms d'importance, ceux de leurs protecteurs, ou encore nom d'écrivains qu'il convenait d'identifier sans véritablement les nommer dans les textes écrits.

Rabelais se pencha également sur les rapports entre signifiant et signifié; sa motivation était surtout d'ordre didactique et il s'intéressait à l'onomastique afin de stigmatiser les vices et les vertus des hommes. En poésie, le Canzoniere de Pétrarque avait déjà imposé une contrainte onomastique et les poèmes dédiés à sa dame s'organisaient autour du prénom de cette dernière. De même, Maurice Scève et Du Bellay, parmi plusieurs autres, suivirent cet exemple. En 1544, Maurice Scève, dans Délie, objet de plus haute vertu, rédigea une longue suite de dizains en "codifiant" le prénom de Délie; Du Bellay, quant à lui, publia L'Olive, recueil de cinquante sonnets, dont le nombre fut porté à cent quinze dans la seconde édition de 1550.

Pour ces groupes de penseurs et de poètes, l'onomastique servait donc de vecteur aux courants principaux qui façonnaient l'épistémè de ce temps. Et, en général, durant la première moitié du XVI^e siècle, la mentalité encyclopédique des humanistes s'accordait encore avec le Cratyle de Platon pour confirmer *l'harmonia mundi*. Louis Le Caron fut sensible aux préoccupations onomastiques de ses contemporains; en effet, lorsqu'il rédigea ses premiers sonnets, il jongla avec le prénom d'une demoiselle, le remotivant différemment à l'occasion de chaque poème. Dans ces cent sonnets, le jeune amoureux a bel et bien pratiqué tout un ensemble de jeux de mots pour célébrer la beauté et la bonté de sa dame selon les conventions poétiques néo-platoniciennes, accroissant ainsi la capacité de signification du nom propre dans le champ littéraire de la poésie.

La fascination de Le Caron pour l'onomastique s'est manifestée tout aussi vivement dans l'ensemble de son oeuvre dialogique et nous allons explorer comment l'agréat sonore servant à désigner chacun des seize devisants des Dialogues s'enrichit de significations secondes. Paradoxalement, une telle analyse risque de faire apparaître, trop facilement, grâce à une manipulation lexicale, une signification souhaitée parmi un éventail de possibilités. Nous tenterons néanmoins de discerner si, et comment, Le Caron a associé une ou plusieurs fonctions complémentaires à la fonction appellative des noms propres.

2.3 PLURIFONCTIONNALITÉ DES NOMS PROPRES DANS LES DIALOGUES

L'ensemble des personnages des Dialogues se divise en deux groupes égaux, celui des personnages historiques, Le Caron, Valton, Rabelais, Fauchet, Ronsard, Jodelle, Cotereau, Pasquier, et un second groupe formé de personnages imaginaires, Marguerite, Rose, Narcisse, Philarete, L'Escorché, L'Archer, Le Courtisan et Claire. A l'exception du nom de Fauchet, tous les éléments de cet ensemble s'articulent autour du son "r" (Ronsard, Le Caron, Cotereau, Rabelais, Pasquier, Philarete, L'Archer, Claire, Rose, Narcisse, L'Escorché, Le Courtisan Marguerite). Or, on se souviendra que dans le Cratyle, Socrate expliquait à son interlocuteur que "... le son 'r' m'a l'air d'être comme l'instrument propre à rendre toutes sortes de mouvements."² Notre intention n'est pas de bâtir toute une analyse à partir de cette récurrence phonique qui, après tout, est peut-être due au hasard; nous noterons simplement que ce dénominateur commun à presque tous les noms du corpus nie le

statisme du nom et nous encourage à explorer le dynamisme de ce dernier, procédant des significations plurielles de chaque appellation.

Selon Genette³ le langage se représente par trois formes d'écriture; soit d'abord l'écriture *réelle-figurée*, comme les caractères mexicains, soit encore par des caractères *symboliques*, comme les hiéroglyphes, soit enfin par l'écriture *verbale* syllabique utilisée dans les langues européennes. Or, dans les Dialogues, la représentation des seize noms de devisants peut s'exprimer par les trois niveaux d'écriture précités. Bien entendu, tous les noms de personnages sont représentés en écriture verbale pour les besoins du texte. Cependant, certains prénoms, tels Rose, Marguerite, Narcisse et L'Archer acceptent une représentation figurative: Rose, Marguerite et Narcisse figurant trois fleurs, et l'Archer, un soldat portant l'arc. De la même façon, les noms de Philarete, L'Escorché, le Courtisan, Claire et Narcisse, expriment chacun, en représentation symbolique, des qualités morales ou spirituelles. A la figure 11, nous avons effectué une synthèse des possibilités de représentation scripturale de l'ensemble des noms des devisants. C'est à partir de cette figure que nous vérifierons la pertinence des correspondances entre les noms et les significations secondes possibles. Ainsi, nous relèverons dans le texte les descriptions de Rose, de Marguerite, de L'Archer et de Narcisse afin de les comparer à la représentation figurative de ces appellations. Puis nous examinerons les correspondances entre les significations symboliques des appellations du Courtisan, de Claire, de Narcisse, de Philarete et de L'Escorché et les caractéristiques morales et spirituelles de ces devisants, telles qu'elles s'expriment dans le corpus dialogique. Enfin, nous tenterons de juxtaposer les noms et les prises de position dans le texte, des personnages tels que

Rabelais, Pasquier, Cotereau, Fauchet, et Ronsard. Il nous a semblé pertinent de vérifier dans quelle mesure les agrégats sonores de ces personnages historiques, dont la représentation scripturale se limite à l'écriture verbale, étaient en relation d'accord avec la nature réelle de ces personnages. Pour chacune de ces analyses il s'agira d'examiner s'il y a *convergence* entre la signification du nom et la description du personnage dans le texte ou si Le Caron, ébranlant la pensée unificatrice de son temps, suggère une *divergence* entre l'être et le signifiant. Nous cherchons ainsi à questionner la *concordantia* entre signifié et signifiant pour tous les devisants, historiques et imaginaires, du texte.

Figure 11. Représentations scripturales des noms des personnages^a

NOMS DES PERSONNAGES	ÉCRITURE VERBALE	ÉCRITURE FIGURATIVE	ÉCRITURE SYMBOLIQUE
Le Caron			
Valton			
Rabelais			
Fauchet			
Pasquier			
Jodelle			
Cotereau			
Ronsard			
Philarete			
Le Courtisan			
Narcisse			
L'Escorché			
Claire			
Rose			
L'Archer			
Marguerite			

^a Les cases ombragées indiquent que le nom des personnages est représenté dans les Dialogues selon l'écriture correspondante. Ainsi, par exemple, le prénom de Rose est représenté à la fois selon une écriture verbale et figurative, ce qui explique l'ombrage des deux cases.

2.3.1 Correspondance d'ordre symbolique pour les noms de L'Escorché, de Narcisse, de Philarete et du Courtisan

Philarete, dont le nom signifie étymologiquement "ami de la sagesse", exemplifie la relation symbolique entre le désigné et le désignant car il s'adonne avec plaisir et assiduité à des lectures philosophiques:

J'ai dès long tems commencé à gouter les douceurs de la philosophie, desquelles je desirerois plus parfaitement jouir, si mon estat le permettoit.⁴

Aussi, malgré la rareté et la brièveté des répliques de Philarete, son discours confirme ce que le prénom annonçait; jusqu'à la fin de cette dispute sur l'utilité de la philosophie pour les affaires de l'État, Philarete soutiendra Le Caron dans sa plaidoirie pour l'usage de la philosophie dans le gouvernement des affaires publiques:

Il semble estre presque impossible de persuader aux Rois, Princes, Senateurs et gentilzhommes, que la philosophie soit digne de leur grandeur et noblesse: non toutesfois que mon opinion soit telle.⁵

Au contraire, le Courtisan est réfractaire à un tel usage et soutient que:

La plus grande sagesse a tousjours esté estimée de servir au tems: et n'est moins excellent, que difficile de flechir et façonner sa maniere de vivre auz muables raisons de la multitude . . .⁶

Le Courtisan, quant à lui, adopte la philosophie politique des courtisans opportunistes qui évoluaient dans l'entourage de Catherine de Médicis afin d'obtenir des faveurs matérielles ou de jouir de certains privilèges. En effet, le Courtisan modèle ses opinions sur les pensées du souverain régnant et son éthique politique va à l'encontre des principes de la Raison éternelle. Le Courtisan paraît favorable à l'application de principes politiques élastiques, ce qui sape tous les efforts de synthèse de son interlocuteur.

Si l'on considère l'attitude d'un troisième personnage, Narcisse, il semble qu'une fois de plus le comportement de ce devisant confirme la connotation symbolique associée à ce nom. Narcisse est en effet un passionné de la Beauté physique; aussi, lorsque vient son tour de définir le Beau, il le réduit au seul corps féminin et définit le Beau par des critères purement esthétiques fondés sur les rapports de qualités corporelles entre eux, et sur la perception de ces rapports:

Quand donc je regarde et considère en ce monde tout ce
qui est appelé beau, il me semble que la beauté est le
vrai lustre des femmes, à elles seules propre et
convenable . . .⁷

Narcisse ôte à la Beauté toute sa nature spirituelle et ne rend hommage qu'à l'une des composantes de la "kalocagatie" platonicienne en expliquant à ses camarades:

Qu'on regarde les choses privées et de l'âme et de la vie,
on verra que la figure leur donne ce lustre, qui les fait
trouver belles. . . . Ainsi toute la beauté est comprise
entre ces deux, à savoir en la proportion et en la couleur
de la forme.⁸

Le discours de Narcisse, lequel aurait pourtant souhaité harmoniser sa pensée avec la philosophie de Platon, se trouve dès lors réduit à une banale louange des charmes corporels, reflets de la vraie Beauté. Ainsi Narcisse, comme le symbole de son nom l'indiquait, ne peut se détacher du reflet des choses et n'atteint pas le Vrai.

L'Escorché quant à lui, littéralement l'homme "sans peau", tente d'imposer à ses homologues certains éléments de la pensée aristotélicienne qui ressortaient du traité De l'âme. En effet, il amoindrit le rôle perceptuel du corps et situe toute la substance vitale de l'homme au niveau de l'âme. Pour L'Escorché, seule l'âme "raisonnable", sans aide corporelle, articule tous les mécanismes d'entendement et de perception:

De tous les sens recitez est une collection, liaison et
comme centre en la partie de l'ame, laquelle disons avoir
cete vertu de sentir: et partant est appelée le sens
commun. . . . Ce qui convient à nostre premier propos,
qu'en l'ame seule se fait le jugement des choses
comprises.⁹

De sorte que, en reléguant à l'enveloppe du corps un simple rôle instrumental, l'Escorché souligne ses positions philosophiques; à juste titre se nomme-t-il l'homme "sans peau", car il entend raisonner sans l'aide de la chair.

Le dernier personnage de ce sous-ensemble actanciel est la jeune Claire, dont le prénom revient souvent dans l'oeuvre de Le Caron. C'est à Claire que furent dédiés les sonnets de La poésie, et c'est elle qui incarne l'idéal de Beauté, de Bonté dans La Claire ou de la prudence de droict. Nous constatons ainsi des correspondances entre le signifié de ce prénom et le personnage ainsi nommé ce qui n'est pas sans évoquer l'affection que Platon portait au prénom Phèdre. Or, dans le dialogue platonicien, Phèdre symbolise l'idéal de jeunesse que Socrate affectionne pour son amour de la vie, sa gaieté, sa passion pour la vérité et son courage à reconnaître ses erreurs et ses préjugés. De plus, dans la poétique platonicienne, l'adjectif "clair" est chargé de

signification car il évoque la lumière, et de lui dérivent la "clarté" et la "clairvoyance" qui sous-tendent la symbolique néo-platonicienne. C'est pourquoi la poésie néo-platonicienne regorge d'analogies entre le soleil, les yeux, et l'âme, tous trois émetteurs de lumière. La Claire que nous présentent les Dialogues allie la beauté du corps à la beauté et à la clarté de l'âme puisque Le Caron la présente comme ". . . damoiselle Claire de nom, de noblesse et de vertu."¹⁰ ". . . non moins accomplie en beauté d'esprit que bienséance de corps . . ."¹¹ La perfection corporelle de la jeune femme et sa force spirituelle dominant l'ensemble de ce dialogue et se rejoignent pour exprimer le Beau et le Bien réunis qui, chez les néo-platoniciens, correspondaient à l'idée de Dieu. Il est vrai que, par son discours, Claire divulgue la pure essence du platonisme et définit le Beau comme l'amour spirituel, l'immortalité de l'âme défiant son emprisonnement dans la matière, la doctrine de la connaissance ainsi que la fureur poétique et les autres fureurs. Ces notions importantes, qui forment les critères du platonisme, relient Claire à l'ensemble des penseurs platoniciens qui dénoncèrent le faux et le reflet pour atteindre le vrai et la clarté.

Louis Le Caron établit donc une correspondance entre l'agrégat sonore de Claire, de l'Escorché, du Courtisan, de Narcisse et de Philarete. Il s'agit d'une correspondance convergente entre le mot et son symbole, et cette convergence est un indice important dénotant une vision unificatrice du monde que nous mettons peu à peu au jour dans cette recherche.

2.3.2 Lien figuratif entre le signifiant et le signifié

Pour trois des personnages des Dialogues, Rose, Marguerite, et L'Archer, nous découvrons par contre une correspondance entre le nom et sa représentation figurative; c'est-à-dire que la représentation figurée du nom est mise en rapport avec chacun des devisants. Ainsi, Rose et Marguerite, qui interviennent très brièvement au cours du dialogue, telles deux fleurs fraîchement écloses, insufflent leur jeunesse et leur innocence à la petite assemblée. Le Caron dépeint la jeune Rose avec affection et confirme aussitôt le lien entre signifiant et signifié en parlant de "... une Damoiselle autant gracieuse, que fleurissante en beauté, laquelle pour cete pure naïveté qui la decoroit, a esté ornée du nom de Rose ..."¹²

De la même façon, la grâce de Marguerite s'harmonise avec la signification première de ce nom, lequel, selon son étymologie grecque, signifie "la perle". En effet, Marguerite reste discrète tout au long du discours mais sa présence projette sur l'assemblée l'essence de la perfection, "... l'autre Damoiselle nommée Marguerite, laquelle de sa rare excellence accomplissoit la perfection de la compagnie."¹³

Pour les deux personnages féminins de ce dialogue, le nom propre perd sa simple fonction appellative et se double d'une fonction descriptive — description du corps et de l'âme — et, puisqu'il rejoint ainsi tous les aspects de la personne, il participe pleinement à l'expression d'une pensée monolithique.

Les descriptions de L'Archer sont quasi inexistantes et nous ne pourrions pas suggérer un lien entre l'appellation de ce personnage et son comportement social ou son apparence physique. Néanmoins, nous avons été frappés par la définition de la Beauté que L'Archer propose à ses camarades, définition amorcée par des substantifs à

connotation militaire, tels que "Chef"¹⁴ et "ordre de nature,"¹⁵ et qui revalorise la précision et la conformité aux normes du corps humain de ce personnage:

Car pour la proportion du corps de l'homme rien n'est
requis d'avantage, que la bonne convenance, lineaments,
et disposition des membres accomplis de tous leurs
nombres.¹⁶

Aussi, pour ce sous-ensemble actanciel, la correspondance entre l'appellation est établie avec la représentation schématisée, figurée, du substantif et, une fois de plus, le nom se charge de significations multiples.

2.3.3 Les personnages historiques: homologie entre comportement et réalité sociale

Le dernier sous-ensemble actanciel met en présence des personnages historiques. La représentation de personnages contemporains à l'auteur des Dialogues connote peut-être un souci de mimésis car dans la tradition dialogique cicéronienne, par exemple, ainsi que chez les auteurs et théoriciens de dialogues à la Renaissance, les auteurs cherchaient à suggérer avec grâce la vraisemblance. En effet, le dialogue cicéronien, ou de type cicéronien, liait étroitement les prises de position des devisants "historiques" aux caractères des personnages tels qu'ils étaient collectivement connus. L'historicité attestée des personnages servait alors à confirmer la qualité poétique de la représentation. Dans les Dialogues, la représentation de personnages imaginaires permet de suggérer des affinités figuratives et symboliques entre le contexte littéraire et la réalité sociale en ce point du siècle. Aussi, en désignant le personnage Ronsard

comme le Prince de la Poésie, en associant Pasquier à la philosophie, et en faisant du personnage de Rabelais le défenseur de la mentalité épicurienne, Le Caron confirme certaines présuppositions collectives de son temps, en les poussant à l'extrême, et il réunit l'univers livresque au monde actif. La coïncidence et la convergence entre le signe et la signification dépendent alors d'une variable socio-culturelle. Il faudra attendre les dialogues de la période dite baroque pour assister à un renversement de la réalité sociale qui, sur le plan structurel, s'exprimera par une dissociation des attitudes actanciennes par rapport aux présupposés socio-culturels. Toutefois, au stade des Dialogues, Rabelais, Fauchet, Pasquier, Le Caron, Cotereau, Valton, Ronsard et Jodelle agissaient chacun en accord avec sa réputation et son identité sociale, pour confirmer la mentalité harmonisante de ce temps.

En définitive, le nom pour Le Caron participe à la littérarité du texte en accroissant la signification du message. Les Dialogues privilégient les noms-hiéroglyphes, détenteurs de sens, et l'originalité de l'auteur est d'avoir su illustrer plusieurs types de relation entre le nom propre et sa signification seconde. En démontrant des correspondances d'ordres figuratif, symbolique, social ou spirituel entre nom propre et personne nommée, Le Caron confirme sa participation à l'enthousiasme des humanistes pour l'onomastique.

2.4 LA STRUCTURE ACTANCIELLE DES DIALOGUES

L'analyse de la structure actancielle des Dialogues exige que l'on examine la représentation et la fonction de l'Autre dans ce corpus. Nous rappellerons qu'à la Renaissance, la dynamique actancielle s'organisait essentiellement autour de trois

modèles issus des traditions dialogiques platonicienne, lucianique et cicéronienne. A cet égard, Eva Kushner a proposé une typologie du dialogue qui définit essentiellement deux types de relations actanciennes, les dialogues qui se concluent sur un accord entre les devisants, et ceux où l'accord ne s'effectue pas:

Il existe surtout deux modèles: le modèle platonicien présumant un univers harmonieux où l'humain s'accorde -où se désaccorde- avec le cosmique et le divin, et où les devisants procèdent dialectiquement par compromis et par persuasion. . . . Le modèle platonicien et le modèle cicéronien, qui d'ailleurs ne sont pas sans liens dans l'histoire de la pensée, s'entrepénètrent dans le dialogue philosophique comme dans le dialogue d'amour, sans compter que le dialogue d'amour recouvre souvent des strates philosophiques. L'autre modèle est satirique, plus conflictuel, plus théâtral dans la tradition de Lucien.¹⁷

Dans le premier cas, le dialogue met à jour des relations harmonieuses et une collaboration spontanée entre des interlocuteurs qui ont accès à la parole de façon symétrique. Ce genre de dialogue aboutit en général à une concorde sémantique et correspond assez bien au modèle cicéronien tel qu'il était pratiqué à la Renaissance. Dans une variante de ce type de dialogues, l'accès à la parole est asymétrique, car l'élève parle moins que le maître. Ce dialogue est également caractérisé par la concordance sémantique et il rappelle le dialogue platonicien. Le Solitaire premier de

Pontus de Tyard illustre bien ce genre dialogique car les répliques de Pasithée ponctuent les tirades du Solitaire sans enrichir la conversation d'arguments solides. Le second genre dialogique, plus satirique, favorise l'émulation verbale entre les devisants et révèle une absence d'harmonie. Ce type de dialogue a pour base la discorde sémantique et peut ainsi se comparer au dialogue lucianique. Le Cymbalum mundi de Bonaventure Des Périers est peut-être le texte dialogique de la Renaissance française le plus représentatif de cette tradition.

Bien qu'il ait reformulé, dans sa Philosophie, les notions essentielles du platonisme, Louis Le Caron demeure-t-il fidèle à la structure dialogique des oeuvres de jeunesse de Platon ou juxtapose-t-il, dans ses Dialogues, plusieurs types de relations actanciennes? Pour répondre à cette question, nous allons tâcher de dégager la représentation de l'Autre telle qu'elle s'exprime dans chacun des textes des Dialogues.

2.4.1 Le dialogue premier, ou la relation de maître à élève

Le premier dialogue réunit Philarete et Le Caron qui, dès les premières répliques, s'impose comme le maître de la conversation. Ces deux personnages entretiennent une relation de maître à élève et l'attitude de Philarete confirme l'inégalité des rapports existants. En effet, les interventions de Philarete sont rares et brèves, et ce personnage semble n'exister que pour absorber, et coordonner, les propos de son interlocuteur; Philarete multiplie ses questions afin de susciter les réponses-tirades de Le Caron. Il lui demande par exemple, ". . . où sont noz pensées, qui n'aspirent au souverain honneur? Veulent-elles tousjours s'endormir en la misere des choses perissables?"¹⁸

Parfois il émet une réflexion qui n'a pour autre objet que d'activer la verve de son interlocuteur, "Puis que le philosophe est tel, pour quoi n'est il employé aux affaires de la chose-publique?"¹⁹

Par contraste, les questions de Le Caron servent bien souvent à obtenir l'assentiment de Philarete et ce dernier acquiesce toujours avec admiration, "Je n'ai que répondre: car ta raison semble grandement approcher à la vérité . . ."²⁰

Lorsque, très rarement, Philarete s'exprime plus longuement, ce n'est que pour admettre la faiblesse de son raisonnement, faire état de ses lacunes intellectuelles ou susciter une longue réplique de Le Caron; ainsi, lorsqu'il émet par exemple la requête suivante, "Je te prie . . . de me declairer ta pensée, sans quelque obscurité de parolles,"²¹ il justifie la répartie laborieuse de son interlocuteur. Dans ce premier dialogue, Le Caron opte donc pour un format argumentatif à un seul auditeur sans pour autant suggérer un véritable échange entre les interlocuteurs. Philarete assume essentiellement une fonction rhétorique et c'est à partir de ses interventions que les répliques de Le Caron s'enchaînent. Ce premier dialogue s'achève donc par un accord sans avoir confronté des opinions opposées et il s'inscrit dans la tradition dialogique platonicienne où plusieurs personnages secondaires constituaient parfois de simples figures de style d'un discours de persuasion.

2.4.2 Organisation actancielle de type cicéronien

Dans le second dialogue, Philarete intervient encore moins souvent et ses propos articulent les affrontements verbaux entre Le Courtisan et Le Caron. Ce dialogue présente une structure actancielle qui fait contraste avec l'organisation de

type platonicien illustrée dans le premier dialogue. Le ton et la forme de ce dialogue sur l'art de gouverner illustrent une structure dialogique de type pro et contra. Le dialogue est formé de deux oraisons de longueurs comparables et dans lesquels les thèmes traités s'enchaînent sur un même modèle. Le dialogue s'ouvre sur une chaude discussion entre personnages et rappelle en cela le schéma dialogique des Dialogues des Morts de Lucien de Samosate: les répliques sont vives et courtes, le ton est railleur et les deux interlocuteurs s'apostrophent sans arriver à s'entendre. Néanmoins, après un échauffement verbal, le rythme s'apaise et annonce les deux tirades successives, celle du Courtisan Contre la philosophie, en laquelle est disputé, qu'il faut dresser toutes ses pensées au jugement du peuple: et que la vraie sagesse, est l'industrie d'avoir le contentement des choses plus estimées et désirées de la multitude, suivie de la longue réplique de Le Caron, L'oraison pour la philosophie, en laquelle est traité de la vraie sagesse. Notons que Le Caron agence son oraison à partir de l'architecture structurale du discours du Courtisan de sorte que, comme au dialogue précédent, l'interlocuteur assume un rôle pilier dans l'architecture du discours, "Mais pour mieux te contenter, je ne permettrai mon oraison s'égarer de l'ordre, que tu as proposé en la tienne."²²

Effectivement, par la suite, Le Caron attaquera point par point les arguments de son camarade en s'y référant pour introduire chaque réplique et satisfaire la chronologie dialogique, "Je t'ai ouï commencer de ce que tu dis estre premier en toutes choses, à sçavoir de l'origine de la philosophie . . . ",²³ plus loin aussi, "Je vien à la derniere espece de ceux qui te semblent plus approcher à la grandeur de la plus excellente partie de l'homme."²⁴

L'éloquence et la sagesse de Le Caron apaisent le courroux du Courtisan qui, néanmoins, sans tout à fait concéder la victoire, ". . . d'un plus favorable visage reprit la parole,"²⁵ pour suggérer un compromis. De ce fait, et en dépit du court pugilat verbal du début, la symétrie argumentative de ce second dialogue, qui se résout dans l'harmonie, est un rappel de la représentation de l'Autre telle qu'elle s'exprimait dans la tradition cicéronienne: les deux parties ont accès à la parole et le dialogue aboutit à une comparaison systématique des idées et permet de saisir l'opinion de l'auteur sans occulter les opinions divergentes.

Le quatrième dialogue illustre également la structure actancielle de type cicéronien. Ce dialogue sur la Poésie est formulé selon le modèle des disputes philosophiques qui se pratiquaient dans les milieux scolastiques à la Renaissance. Par souci de mimésis, Le Caron situe la conversation au Palais royal et il insère dans son texte quelques réflexions suggérant la présence d'un public arbitre qui, dans la réalité, décidait fréquemment du vainqueur, "Je m'esbahi (messieurs) comment le bruit de tant de voix tumultuantes ne trouble le repos de voz tendres et delicates oreilles . . . "²⁶

Cette dispute oppose deux couples d'acteurs: le premier couple est formé par Ronsard et Jodelle, qui défendent la poésie, alors que le second couple, qui réunit Pasquier et Fauchet, prend le parti de la philosophie. Les rapports ne sont pas égaux au sein de ces couples car Jodelle et Fauchet font très souvent écho aux propos de leurs partenaires respectifs et tantôt nuancent, tantôt complètent les arguments de ces derniers. C'est peut-être pourquoi Fauchet justifie sa participation au débat en intervenant afin, dit-il, "Mais afin qu'il ne semble qu'en cete compagnie je serve seulement de nombre . . . "²⁷ Dès le début du dialogue 4, les deux couples

cherchent l'affrontement mais en fin de compte, faute de vainqueur, les quatre devisants se renseignent, plutôt que s'enseignent, mutuellement et Pasquier admet même l'intérêt des propos de son adversaire: "Voz discours merveilleusement me contentent, non seulement pour le plaisir du devis, ains aussi plustost pour l'utilité de la congnoissance qu'ilz apportent."²⁸

En fin de compte, le débat aboutit à une concorde sémantique que Ronsard s'empresse d'exprimer sous le couvert d'un "nous" inclusif et peut-être représentatif de la pensée syncrétique de l'auteur:

Partant nous pouvons dire que la nature et l'art sont les
dons communs de Dieu. . . . Cete poésie donc . . . ne
peut rien imiter qui ne soit tout celeste . . .²⁹

Ainsi, la structure actancielle du quatrième dialogue reste fidèle au modèle dialogique cicéronien puisque la dispute aboutit à l'harmonisation des opinions, en dépit des différends idéologiques des divers personnages.

2.4.3 Modification de la structure actancielle de type platonicien dans le troisième dialogue

Le troisième dialogue semble nuancer toute typologie du dialogue car "l'Autre" y est médiatisé et le rôle des interlocuteurs se transforme avec la progression dialogique. Ce dialogue met en évidence des structures actanciennes plus complexes que les deux dialogues précédents car, réunissant cinq personnages, il est lui-même formé d'une chaîne de "sous-dialogues" à deux ou trois voix, comme nous l'avons schématisé à la figure 3, au chapitre précédent. Le premier sous-dialogue réunit Le Caron et son oncle Valton, lequel rappelle à son neveu la question débattue entre

L'Escorché, Rabelais, et Cotereau. La narration presque monologique de ce dialogue fait de Valton le vecteur de la conversation tandis que Le Caron y fait figure de récepteur du discours. Parallèlement, c'est Le Caron qui reformule pour le lecteur, par le biais de l'écriture, les conclusions du débat narré antérieurement: Le Caron devient à son tour l'émetteur d'un discours, face à un auditoire universel.

L'organisation actancielle du dialogue 3 est comparable à celle de plusieurs dialogues platoniciens à la fin desquels le personnage Socrate concluait le débat par une démonstration didactique et péremptoire. Comme Socrate, Valton orchestre le dialogue et, à la demande de l'Escorché, lui apporte une conclusion, ". . . comme si present à la dispute [son] ordre estoit de parler."³⁰ Le Caron a toutefois l'originalité d'espace dans le temps et l'espace ces deux "moments dialogiques" que constituent tout d'abord *l'argumentation*, ou la conversation entre L'Escorché, Cotereau et Rabelais, et, deuxièmement, la *résolution* dialogique qui s'effectue entre Valton et L'Escorché. Le rôle historique de Rabelais, Cotereau et L'Escorché s'élargit lorsque l'auteur, procédant à une projection anthropomorphique, fait de chacun, respectivement, l'emblème de la pensée épicurienne, péripatéticienne et stoïcienne. De sorte que, en dépit de la conclusion harmonisante de Valton, Le Caron offre au lecteur des opinions divergentes et évolue timidement vers la "dialogicité", c'est-à-dire le degré d'échanges réels s'opérant entre les devisants, et, par extension, entre l'auteur et le lecteur. A la même époque, mais sur d'autres problèmes, Pontus de Tyard n'hésitait pas non plus à faire dialoguer des personnages engagés chacun dans une orientation de pensée différente; L'Univers l'emportait sur les Solitaires en réelle dialogicité puisque

les devisants s'enseignaient, ou plutôt se renseignaient mutuellement sans pouvoir, ni vouloir harmoniser leurs points de vue respectifs.

2.4.4 Le cinquième dialogue

La structure du cinquième dialogue rappelle le schéma actanciel du quatrième livre du Cortegiano de Castiglione ou celui de L'Heptaméron de Marguerite de Navarre. Dans chacun de ces ouvrages, l'un des devisants assumait un rôle de chef d'orchestre afin de fondre les *topoi* suggérés par l'ensemble de l'assistance. Ainsi, dans le Cortegiano, Bembo englobait les propos de ses amis et les reformulait lors d'une démonstration à laquelle plus rien ne restait à ajouter. De la même façon, Parlamente dressait une synthèse des propos débattus complétant les interventions de chacun et les harmonisant par des arguments fortement platoniciens. Une telle structure actancielle, si fortement didactique, caractérisait la plupart des dialogues de jeunesse de Platon à la fin desquels Socrate apportait le mot de la fin à des interlocuteurs généralement admiratifs. Dans le cinquième dialogue, Le Caron semble donc avoir opté pour une structure actancielle plus traditionnellement platonicienne. Les personnages de ce dialogue forment une joyeuse assemblée jouissant de la nature sur les bords de la Marne et s'efforçant de définir le Beau. La conversation n'a rien d'une dispute scolastique et Le Caron souligne l'absence d'astuces rhétoriques et l'intentionnalité non polémique de cet échange verbal: "Nous ne sommes . . . ici assemblez, comme en quelque célébrité pour juger de la congnoissance que chacun peut avoir des choses, ne de sa faconde: mais pour deviser privément de ce qui s'offre."³¹

Sur l'invitation du personnage Le Caron, chaque devisant enrichit librement le débat, y apportant au fur et à mesure des perspectives philosophiques nouvelles:

A cete cause afin que toute la charge ne tombe sus toi
[Narcisse], je prie aussi et cete illustre damoiselle (à
laquelle nous devons l'occasion de tout ce propos) et
châcun de la compagnie, qu'il ne dedaigne d'enrichir la
dispute de son eloquence.³²

Lorsque le dernier personnage a eu le loisir de s'exprimer, Le Caron orchestre la conversation et formule une synthèse dialectique issue des définitions de la Beauté énoncées dans le groupe: "Recueillant en mon esprit tous les discours de la beauté . .

"³³ il définit alors la Beauté à l'aide de plusieurs des interventions de ses camarades, choisissant la beauté corporelle louée par Narcisse et l'Archer, la passion amoureuse que décrivait Rose et enfin l'amour spirituel que Claire admirait par dessus tout. A partir de ces éléments divers, Le Caron propose alors une définition ultime de la Beauté élargie à la grandeur de l'univers: "Partant le beau n'est qu'un, tousjours estant par soi-mesme, et à soi-mesme semblable, universel, pur, entier, et immuable, auquel on ne peut rien ajouter ne diminuer . . . "³⁴

Effectivement, après un tel discours, aucun des devisants ne rajoute plus quoi que ce soit à la conversation, ce qui rapproche la structure actancielle de ce dialogue des dialogues de type platonicien.

En définitive, les Dialogues de Louis Le Caron mettent en évidence des structures actanciennes où s'effectue l'accord entre les devisants . Même si la structure du dialogue 2 peut sembler plus proche du type lucianique, tout au long de ce corpus,

les conclusions sont harmonisantes et les rapports actanciels demeurent de type dominant-dominé. Malgré tout, même si la structure actancielle de ces cinq dialogues est bien souvent redevable à l'exemple des dialogues cicéroniens, la synthèse thématique reflète encore, dans l'ensemble, le modèle platonicien.

NOTES

¹ François Rigolot, Poétique et onomastique: l'exemple de la Renaissance (Genève: Droz, 1977) 19.

² Platon, Oeuvres Complètes, tome V, 2e partie: Cratyle (Texte établi et traduit par Louis Méridier, Paris: Société des Belles Lettres, 1961) 115.

³ Genette, Mimologiques: voyage en Cratylie (Paris: Édition du Seuil, 1976) 110.

⁴ Le Caron, Dialogues 62.

⁵ Le Caron, Dialogues 63.

⁶ Le Caron, Dialogues 141.

⁷ Le Caron, Dialogues 307.

⁸ Le Caron, Dialogues 309-310.

⁹ Le Caron, Dialogues 193.

¹⁰ Le Caron, Dialogues 304.

¹¹ Le Caron, Dialogues 305.

¹² Le Caron, Dialogues 325.

¹³ Le Caron, Dialogues 337.

¹⁴ Le Caron, Dialogues 325.

¹⁵ Le Caron, Dialogues 325.

¹⁶ Le Caron, Dialogues 325.

¹⁷ Eva Kushner, "Le dialogue en France de 1550 à 1560". Dans Le dialogue au temps de la Renaissance (Paris: J. Touzot, 1984) 164-165.

¹⁸ Le Caron, Dialogues 62.

¹⁹ Le Caron, Dialogues 115-116.

- ²⁰ Le Caron, Dialogues 89.
- ²¹ Le Caron, Dialogues 90.
- ²² Le Caron, Dialogues 158.
- ²³ Le Caron, Dialogues 158.
- ²⁴ Le Caron, Dialogues 167.
- ²⁵ Le Caron, Dialogues 180.
- ²⁶ Le Caron, Dialogues 259.
- ²⁷ Le Caron, Dialogues 291.
- ²⁸ Le Caron, Dialogues 284.
- ²⁹ Le Caron, Dialogues 300-301.
- ³⁰ Le Caron, Dialogues 239.
- ³¹ Le Caron, Dialogues 306.
- ³² Le Caron, Dialogues 306.
- ³³ Le Caron, Dialogues 340.
- ³⁴ Le Caron, Dialogues 340

CHAPITRE 3

L'ARGUMENTATION ET LES PROCÉDÉS STYLISTIQUES

3.1 INTRODUCTION

L'ensemble de ce chapitre se propose d'examiner si les caractéristiques de la pensée de Louis Le Caron, ainsi que sa vision du monde, ressortissent de la troisième composante structurelle du discours, l'argumentation. Il s'agira donc d'explorer si les procédés argumentatifs récurrents dans le texte sont motivés par une vision harmonisante de l'univers. A cette fin, nous effectuerons une analyse des trois éléments suivants: la définition et la fonction de l'auditoire des Dialogues, la nature des prémisses qui sous-tendent toute l'argumentation de ce corpus, et enfin nous examinerons plus longuement les choix linguistiques de Le Caron dans l'ensemble du texte.¹

L'argumentation, nous disent Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca dans leur Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique, a pour intention "... de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses présentées à leur assentiment."² L'analyse des procédés d'argumentation d'un corpus textuel consiste donc à y repérer les récurrences formelles et stylistiques que l'on décode ensuite à l'aide d'outils appropriés, tels que des manuels de rhétorique ou des dictionnaires contemporains au texte. Cet exercice met en lumière un réseau de correspondances entre l'acte d'écriture et l'intention qui le motive, et permet de définir la relation "émetteur-récepteur" qui préside au choix des procédés argumentatifs. Aussi, que l'orateur se pose en éducateur de l'auditoire ou en propagandiste, son attitude envers le public décide de la forme du discours. De ce fait, la prédilection pour certains mécanismes formels est triplement significative, à la fois de la motivation personnelle

de l'orateur, des inclinations de son auditoire et, par extension, de la "mentalité historique".

Dans le dialogue de la Renaissance qui, sous sa forme la plus habituelle, "représente" une situation réelle ou fictive, l'argumentation comprend à la fois l'ensemble des techniques discursives qu'utilise l'actant-orateur et les dispositifs sémiotiques mis en place par l'auteur pour fonder la mimésis.

3.2 LE RÔLE DE L'AUDITOIRE DANS L'ARGUMENTATION DIALOGIQUE

Pour les penseurs de l'antiquité, l'art oratoire consistait essentiellement en ces trois genres: le genre délibératif, le genre judiciaire et le genre épideictique, dont les caractéristiques sont présentées à la figure 12. Cette catégorisation relevait à la fois de critères internes au discours, tels que l'intention de l'orateur et le choix des thèses abordées, et de critères externes au discours, mais en étroite relation avec ce dernier, tels que la fonction de l'auditoire, lequel concourait à façonner le cadre du dialogue. Les différents courants classiques ont insisté, avec plus ou moins de force, sur la relation entre la fonction du public et le genre dialogique. Le Gorgias et le Phèdre de Platon, qui explorent tous deux le thème de la rhétorique, contiennent peu d'indications sur les techniques d'écriture, de composition ou de déclamation et ne traitent pas de la fonction du public dans le discours. Dans ces deux dialogues platoniciens, l'art oratoire est surtout envisagé dans une optique morale et politique. Même le De Oratore de Cicéron ne s'attarde pas longuement à considérer le rôle de l'auditoire dans le déroulement du discours. Par contre, la Rhétorique d'Aristote a

caractérisé les trois genres du discours et a établi des correspondances essentielles entre la fonction de l'auditoire dans le discours et la nature du discours. Aristote entrevoyait trois fonctions possibles de l'auditoire; ce dernier pouvait tout d'abord délibérer sur l'utilité de la thèse débattue, ou encore émettre un jugement légal lors d'un débat. Enfin, l'auditoire pouvait assumer une simple fonction spectatrice, opinant sur la beauté de la forme et du contenu discursifs. La rhétorique aristotélicienne a donc relié la fonction de l'auditoire à la spécificité de la nature du discours oratoire, ce qui ressort également de la figure 12.

Figure 12. Homologues entre le genre dialogique et le rôle de l'auditoire

Genre du dialogue	Rôle de l'auditoire	Fins du discours
Délibératif	Conseille	L'utile / L'inutile
Judiciaire	Juge	Le juste / L'injuste
Épidictique	Loue / Blâme	Le beau / Le laid

Au chapitre précédent, l'analyse de la structure actancielle des cinq dialogues a mis à jour des relations actancielles harmonieuses, basées sur le schéma argumentatif des dialogues cicéroniens, où les devisants recherchaient en commun la Vérité. De ce fait, ces disputes amicales ne distinguent pas les devisants plus "orateurs" que "spectateurs" mais la dichotomie maître-élève qui caractérise le corpus permet de scinder l'ensemble actanciel en deux catégories: la première formée d'actants "orateurs" et la seconde, d'actants "récepteurs". Selon cette division, Philarete, le Courtisan, Rabelais, Cotereau, L'Escorché, Pasquier, Jodelle, Marguerite, Rose, L'Archer et Narcisse appartiennent à l'ensemble des récepteurs car ils forment le

public qu'il s'agit de convaincre ou d'informer. Par contre, Le Caron, Valton, Ronsard et Fauchet, qui harmonisent les propos de ces cinq dialogues par leurs interventions définitives, forment, selon nous, un groupe de devisants qui ont le pouvoir de convaincre. La taille du groupe spectateur varie avec les dialogues: il est constitué du seul Philarete dans le premier dialogue mais s'élargit parfois à cinq personnages dans les dialogues suivants. Le quatrième dialogue fait exception à la règle car Pasquier et Jodelle forment un premier groupe récepteur, auquel s'ajoutent toutes les voix de la vaste assemblée de spectateurs réunis au Palais Royal, lesquels, cependant, sont simplement mentionnés à l'incipit du dialogue. Dans les Dialogues, les relations entre les groupes orateur et récepteur sont facilitées grâce à trois procédés que nous avons relevés lors de l'analyse actancielle: les personnages des deux groupes sont issus d'un même milieu social; plusieurs d'entre eux sont des personnages imaginaires; et les personnages historiques choisis par l'auteur ont une grande crédibilité. Le Caron réunit en effet les membres d'une même classe sociale qui représente en fait l'élite sociale et intellectuelle de ce temps. Nous pouvons supposer que la "... compagnie d'un gentilhomme ..." au dialogue premier, les "... compagnies des hommes doctes ..." du dialogue 4, et la "... joyeuse troupe de gentils-hommes et damoiselles ..." au dialogue 5 partagent, dans l'ensemble, les mêmes valeurs morales et possèdent une égale connaissance du monde qui les entoure. Cette homogénéité culturelle facilite la communication inter-actancielle et évite aux devisants "orateurs" des justifications ou des éclaircissements que certaines inégalités sociales ou intellectuelles auraient exigés.

Par ailleurs, les tensions possibles entre les orateurs et les spectateurs sont amoindries par le fait que le groupe auditoire comporte plusieurs personnages fictifs dont Le Caron contrôle les réactions et les opinions grâce à une projection anthropomorphique qui tend à amoindrir la complexité psychologique de ce sous-ensemble actanciel. Par exemple, Philarete est le porte-parole de la Sagesse, et le Courtisan, celui de la Flatterie; comme tels, l'éventail des ripostes possibles de ces deux personnages est grandement réduit. Remarquons qu'à la Renaissance, les auteurs de dialogues utilisèrent souvent cette technique argumentative qui permettait à la fois d'introduire dans le débat la plurivalence des opinions sur une même question mais assurait néanmoins à l'auteur un certain contrôle sur le déroulement du discours. Ainsi, dans les Curieux de Tyard, Le monophile de Pasquier, et les Dialogues de Tahureau, des personnages tels que Hiéromnime, le Curieux, Monophile, Philopole et le Cosmophile représentaient chacun une pensée assez monolithique relevant le plus souvent de leur appellation. En effectuant une telle projection anthropomorphique, Le Caron facilitait la classification des arguments et facilitait la tâche de ses personnages orateurs. Finalement, Le Caron accroît l'harmonie entre les groupes orateur et spectateur des Dialogues en simplifiant, de façon quasi stéréotypée, la personnalité des personnages historiques. Ainsi, le personnage Rabelais enrichit le débat sur le souverain bien de considérations épicuriennes; Ronsard et Jodelle prennent la défense de la Poésie, tandis que Pasquier et Fauchet militent en faveur de la philosophie, ce qui ne pouvait surprendre ni le groupe de devisants-spectateurs ni les lecteurs contemporains. Le Caron ne s'écarte pas de la norme et avoue avoir suivi une tradition établie:

Mais si aucun d'eux [Pasquier, Jodelle, Fauchet ou Ronsard] s'estonne, que je le fai parler de ce que paraventure il n'a jamais ne dit ne pensé, ou est entierement contraire à son opinion: je croi, que se resouenant de la coustume des dialogues il ne trouvera estrange, que j'aie emprunté son nom et sa personne.⁶

En regard de cet avertissement, aucun des personnages historiques ne s'exprime à l'encontre du prévisible, si bien que toute possibilité d'écart par rapport à la norme est par avance avortée. Dans l'ensemble des dialogues, la fonction des personnages qui forment l'auditoire se résume bien souvent à offrir une opinion à l'orateur, ce qui est le propre du discours épideictique et nous confirme les inclinations conservatrices de Le Caron.

Il reste à savoir dans quelle mesure les indices stylistiques et argumentatifs récurrents dans les Dialogues confirment les pulsions conservatrices du discours que la fonction de l'auditoire représenté semble indiquer. A cet égard, nous suggérons d'identifier les prémisses qui sous-tendent les Dialogues, puis de procéder à l'inventaire des schèmes argumentatifs et des choix linguistiques qui font avancer le discours afin de déterminer si, et dans quelle mesure, ils assurent à l'orateur une victoire oratoire sans controverse.

3.3 LES PRÉMISSSES QUI SOUS-TENDENT L'ARGUMENTATION DES DIALOGUES

L'efficacité d'un discours oratoire repose en grande partie sur l'existence d'un ensemble de prémisses acceptées par le public. L'orateur peut plus facilement convaincre un groupe homogène de spectateurs, mais s'il néglige de tisser son discours à l'aide d'éléments d'un présupposé collectif, il risque de réduire l'adhésion de ces derniers. Ce présupposé collectif, appelé objets d'accord dans le langage rhétorique, varie selon le contexte mais forme un ensemble de croyances ou de faits qu'il ne s'agit plus de démontrer car, et l'orateur, et l'auditoire les considèrent comme allant de soi. Ainsi, les objets d'accord peuvent être par exemple des faits scientifiques ou juridiques, ou des superstitions.

Les Dialogues semblent basés sur deux objets d'accord. Il s'agit, en premier lieu, de l'existence de correspondances entre le monde divin et le monde terrestre, puis, deuxièmement, de l'acceptation d'une hiérarchie naturelle ordonnant tous les éléments de l'univers. En effet, chacun des cinq dialogues reformule la concordance entre les mondes terrestre et céleste et, par extension, entre les univers concret et abstrait, et élit un représentant de Dieu sur terre. Ainsi, dans les deux premiers dialogues, le pouvoir royal provient de Dieu et le Prince assume la lourde tâche d'un intermédiaire entre divinité et humanité:

S'il hausse son entendement à contempler la souveraine
prevoiance de Dieu, le tout puissant Roi, lequel
prospere . . . la douce fin et le commencement des choses
humaines: il considerera combien est grande son autorité,

laquelle n'est une election ou sort des hommes, ains un don de Dieu: et partant le recongnoïstra estre le seul gouverneur de l'Univers, qui entretient le parfait ordre des choses, et auquel tous les biens se doivent adresser.⁷

Au troisième dialogue, Dieu devient le seul modèle possible pour toutes les actions quotidiennes des hommes. Tout au long de ce texte, Valton assume la fonction mitoyenne entre Dieu et les hommes car son âge avancé l'a préservé de la contamination du savoir dégradé des scolastiques, grâce à quoi il peut capter la vraie essence philosophique:

. . . je ne trouve homme, qui devise plus prudemment, que monsieur Valton . . . combien que par l'injure du tems il n'a peu entretenir ses estudes en la congnoissance des langues Grecques et Latines: aussi il n'a estimé les subtilitez esquelles au jourd'hui les escholles mettent la meilleure partie des sciences, non sans grande corruption de la jeunesse.⁸

Le dialogue sur la Poésie confirme les rapprochements entre le Ciel et la Terre. La vraie poésie, laquelle part du coeur des hommes, aboutit nécessairement à Dieu, et devient chant à sa louange. Le poète-prophète devient l'ambassadeur de Dieu et le reposoir de la sagesse, de sorte que:

A cete cause ilz [les poètes] sont appelez mesmement
 par Platon les peres et Capitaines de sagesse, et les
 premiers laboureurs des vertus.⁹

Enfin, au dialogue cinq, Le Caron confirme la capacité de l'âme à transcender le corps pour atteindre l'essence divine et c'est la jeune Claire qui "transcende" sa condition humaine, ayant acquis, par ses vertus, un statut imprégné de divinité que ses compagnons reconnaissent sans difficulté:

Narcisse voiant la compagnie arrestée à la divine Claire,
 pour entendre la response qu'elle avoit faite à ce
 discours, meit fin à son oraison.¹⁰

Ainsi donc, dans l'ensemble des Dialogues, l'accord s'établit autour de ce réseau de correspondances rapprochant constamment le Ciel d'un représentant manifeste sur terre. Or, selon la tradition rhétorique, l'établissement d'objets d'accords fondés sur des représentants manifestes est le signe d'un discours conservateur et d'une mentalité statique. Aussi, en reliant diverses entités concrètes à l'essence divine, Le Caron renforce son intention de maintenir la stabilité de son héritage chrétien et néo-platonicien.

Le second objet d'accord des Dialogues consiste en l'acceptation commune d'une hiérarchie qui permet d'ordonner tous les éléments de l'univers. Cette classification est motivée par l'examen du rapport corporel/spirituel de chaque élément considéré. Ainsi, au sommet de cet ordre, Le Caron situe d'abord Dieu, seul élément entièrement spirituel:

Nous voions bien [dit Claire] les parties de l'Univers
s'entretenir en bon ordre. Mais la convenance qui les
accorde ainsi, ne vient d'icelles-mesmes, ains de quelque
chose plus grande cachée à noz yeux, laquelle j'ai ouï
diversement appeller, maintenant la providence divine,
maintenant l'ame du monde, quelquefois nature.¹¹

Puis il place les "demi-dieux" tels que les rois, Valton, le Poète, ou Claire,
lesquels s'inscrivent au second rang de l'architecture cosmogonique parce qu'ils
unissent leurs qualités humaines à la sapience divine. Par la suite, l'homme prend
place dans la hiérarchie du monde, toujours tiraillé entre les exigences de sa chair et
les aspirations de son âme immortelle:

Puis donc que l'homme . . . est composé de l'ame et du
corps, icelle participante de la nature divine et seule
donnée pour le gouverner, cetui-ci commun avec les
bestes et fait pour obeïr à l'ame: nous devons autrement
juger de la beauté que par le corps.¹²

Enfin, au dernier échelon de ce système, Le Caron range les animaux, entités
entièrement corporelles. L'Escorché, qui défend la cause des péripatéticiens, définit
fort bien la hiérarchie du monde que Le Caron souligne dans les Dialogues:

Nature . . . est réputée celle, qui comprend et entretient
toutes les choses créées de Dieu, et entre les autres,
l'homme libre, franc et vrai seigneur des bestes, plantes,
metaux, et de tout ce que le ciel environne: mais sujet à

Dieu le souverain Roi du monde. . . . Ainsi donc il
[l'homme] moienne de la vertu celeste et de l'estat
mortel.¹³

Le schéma de cette hiérarchie est donc une pyramide dirigée vers l'unité divine, emblématique des valeurs de la pensée néo-platonicienne. Cependant, cet ordre est également tributaire de la pensée d'Aristote puisque, dans ses Petits traités d'histoire naturelle, le penseur de Stagyre se figurait comme suit l'ordre du monde:

On a dit antérieurement que, parmi les animaux, tous ceux qui possèdent un poumon respirent. Quant à la cause qui fait que certains animaux ont cet organe et que ceux qui le possèdent ont besoin de respiration, c'est que ceux qui sont plus évolués ont eu en partage davantage de chaleur. C'est qu'ils doivent en même temps avoir en partage une âme plus élevée, car ces êtres sont naturellement au-dessus de la nature des plantes. . . . et l'homme, l'être qui a besoin du sang le plus pur et le plus abondant, est le plus droit de tous les animaux, et le seul à avoir le haut de son corps dans le même sens que le haut du monde, parce qu'il possède cette partie qui est de cette nature.¹⁴

Les deux objets d'accord qui motivent les Dialogues confirment la fidélité de Le Caron à une organisation unifiée de l'univers. Par contre, à l'époque de la publication des Dialogues, les écrits philosophiques de Tahureau ou de Brués, plus

enclins à favoriser un renversement de l'ordre établi, commençaient à déstabiliser les bases d'un système cosmologique et idéologique unifié.

3.4 LES CHOIX LINGUISTIQUES

3.4.1 Récurrences stylistiques, grammaticales et syntaxiques

Les contraintes temporelles qui limitent la présentation d'un discours oratoire motivent l'orateur à choisir les termes linguistiques les plus aptes à frapper l'imagination de l'auditoire afin que ce dernier adhère aux thèses que l'orateur soutient. Toutes les particularités linguistiques du discours dénotent donc l'intentionnalité de l'auteur, et sa forme de pensée. Ces choix linguistiques peuvent n'être que de simples récurrences lexicales, grammaticales ou syntaxiques, ou des figures de style que l'orateur affectionne afin de convaincre son public.

Les Dialogues font un usage fréquent de conjonctions et d'adverbes qui marquent l'union ou l'opposition entre les composantes du discours. Ainsi, plusieurs des interventions de Le Caron, de Valton, de Claire, ou de Ronsard — qui assument tous la fonction d'enseignant au sein des dialogues — sont en effet articulées par des conjonctions ou des locutions conjonctives: "si bien que", "toutefois", "car", et l'utilisation des adverbes "ainsi" et "partant" est quantitativement prodigieuse! Le premier dialogue à lui seul compte huit affirmations introduites par l'adverbe "partant" qui préparent ainsi le lecteur à la morale finale du dialogue. Cette particularité stylistique contribue à faire des Dialogues un discours hypotactique, c'est-à-dire un discours qui propose au public un réseau de correspondances entre les composantes du

discours, l'astreint à voir certaines relations et limite les interprétations que ce dernier pourrait effectuer.¹⁵ Les Dialogues forment donc un corpus normatif, peut-être à cause de la formation juridique de l'auteur, car le discours hypotactique constituait le raisonnement juridique par excellence. Quoiqu'il en soit, il nous faut donc envisager les interventions des orateurs comme des leçons monologiques bien davantage que comme des échanges d'opinions.

Mais les Dialogues présentent d'autres particularités stylistiques qui accentuent le dogmatisme du contenu discursif. Remarquons tout d'abord le fréquent usage du temps présent lorsque les devisants, qu'au chapitre précédant nous avons qualifié "d'émetteurs", prennent la parole. Or, en rhétorique, le temps présent est celui qui codifie la sentence, en fait une norme, immobilisant le message communiqué et redoublant la portée dogmatique du texte.¹⁶

D'autre part, il faut souligner que la progression argumentative du discours se fait bien souvent à partir d'interrogations formulées de façon à faire admettre, sous forme interrogative non affirmée, la thèse soutenue; de telle sorte que l'interrogation dénote alors l'affirmation de la proposition. Aussi, par exemple, lorsque Le Caron demande:

Qu'est il plus louable, plus roial et plus noble, que d'une
 infinie multitude de gens, estre un qui puisse ou seul, ou
 avec peu exceller sus tous les autres, en ce, qui rend
 principalement les hommes plus excellents que les
 bestes?¹⁷

Il énonce véritablement: "Le plus louable est d'être un qui puisse ou seul ou avec peu exceller sus tous les autres etc. . ." Ou encore, lorsque Fauchet demande: "En quelles plus grandes corruptions pourroit estre enveloppé le jeune esprit, que de l'accoutumer à ouir telles follies?"¹⁸ il entend: "La plus grande corruption est d'être accoutumé à ouir telles follies". En somme, dans les Dialogues, plusieurs questions de type "X n'est-il pas?" sous-entendent "X", si bien que la concession de l'interlocuteur ne porte plus sur la vérité de X mais uniquement sur la signification de "X n'est-il pas?" De ce fait, l'interrogation dans les Dialogues confirme ce que remarquait Perelman, à savoir que "... la forme interrogative n'est pas sans introduire un appel à la communion avec un auditoire . . ."¹⁹

Ces quelques récurrences stylistiques, grammaticales et syntaxiques contribuent à accentuer la valeur normative du texte. Nous allons tâcher de définir dans quelle mesure les schèmes argumentatifs mis en pratique dans le corpus dialogique renforcent ces intentions dogmatiques.

3.4.2 Étude des schèmes argumentatifs dans les Dialogues

La rhétorique moderne distingue deux familles de schèmes argumentatifs, c'est-à-dire de mécanismes discursifs qui permettent au discours de se dérouler. La première famille comporte l'ensemble des schèmes de liaison qui unissent les différentes notions du discours, et la seconde regroupe les schèmes dits dissociatifs, qui séparent les éléments d'un corpus dialogique. Les Dialogues utilisent différents types de schèmes argumentatifs dont nous dressons l'inventaire et en définissons la fonction dans la dynamique discursive. Cette analyse distinguera les schèmes de

liaison des schèmes de dissociation et définira la spécificité de chacun de ces ensembles pour l'ensemble du contenu dialogique.

Dans l'ensemble des Dialogues, Louis Le Caron privilégie trois schèmes de liaison: les incompatibilités, les définitions et les citations. L'incompatibilité, qui sous-entend l'exclusion de deux propositions simultanées, se manifeste en particulier dans le second dialogue. C'est là, en effet, que le Courtisan relève plusieurs incompatibilités entre la réputation de la philosophie et celle des philosophes. Ainsi, par exemple, le Courtisan ne s'explique pas la préséance de la philosophie sur les autres sciences car nul ne s'entend à clarifier les origines douteuses de la philosophie et, dit-il, "Mais je doute, que le debat de tant de peres ne face trouver en fin la philosophie bastarde."²⁰ Plus loin, le Courtisan juxtapose la réputation d'excellence de la philosophie et certaines de ses pratiques charlatanesques:

Bien vrai est que les Magiens et Chaldéans par leurs
ceremonieuses observations et predictions de fatalles
avantures abusoient les simples esprits: mais ilz
n'estoient, que trop proufitables à eux-mesmes, trouvant
par telles finesses le chemin ouvert au gaing et dignité.²¹

Le Courtisan s'étonne en outre que l'histoire ait loué tant de philosophes issus pourtant "... de la fangeuse et vile troupe du plus abjet vulgaire ..." ²² et il s'écrie: "... un Theophraste foulon, un Diogene banni pour la faulce monnoïe, et infinis autres semblables de moindre etoffe sont les auteurs de cete brave philosophie."²³

Aussi, pour plaider sa cause, le Courtisan s'évertue à manier le ridicule pour ponctuer l'antagonisme entre la réputation des penseurs célèbres et le comportement de ces derniers. Bien entendu, ses railleries sapent tout particulièrement la réputation des autorités consacrées:

Thales songeant aux astres feût moqué d'une vieille, par ce qu'il tomba en une fosse, laquelle il n'avisa devant ses pieds. Anaxagore abandonna ses terres desertes et inutiles, lesquelles il devoit plustost labourer à l'utilité commune.²⁴

En fin de compte, même les sophistes y passent, puisque leur logique amène à ces conclusions irrationnelles, "Tu as ce que tu n'as point perdu: mais tu n'as point perdu de cornes: ergo tu en as."²⁵

En général, toutefois, la présence d'incompatibilités dans un discours oratoire ne menace la victoire de l'orateur que s'il ne peut contrecarrer les incompatibilités soulignées par l'adversaire. Or, le personnage Le Caron utilise point par point les arguments du Courtisan afin de renforcer son propre discours dogmatique:

Je t'ai ouï commencer de ce que tu dis estre premier en toutes choses, à sçavoir de l'origine de la philosophie, l'ignorance de laquelle te fait douter qu'elle ne soit bastarde. Au contraire la premiere louange, de laquelle je la voudrois orner, seroit cete-ci: et te ren graces immortelles de m'en avoir averti.²⁶

C'est du reste avec astuce qu'il tire parti de l'humble naissance des penseurs philosophiques pour signifier l'unification du tissu social que génère la philosophie:

Ô toi souveraine philosophie, qui guides le cours de
l'imbecillité humaine. . . . Tu as assemblé en tranquille
société les hommes epars et vagabonds²⁷

Et ainsi, tout au long de son oraison, Le Caron renverse, les unes après les autres, toutes les incompatibilités discursives émises par son opposant. La présence d'un personnage tel que Le Caron au sein du discours présume d'une mentalité où l'inopiné est conquis et où les difficultés trouvent explication et solution. Aussi, ces tendances argumentatives font apparaître un système de pensée d'où le doute et l'improbable sont ostracisés.

Le Caron utilise également des définitions pour ponctuer son discours et son utilisation des définitions renforce sa vision unitaire du monde et du Savoir. En effet, selon qu'elles sont émises par l'élève ou le maître, les définitions énoncées dans les Dialogues sont respectivement descriptives, indiquant le sens accordé à un mot dans un milieu particulier, ou normatives, et alors énoncées comme règle universelle. Par exemple, au troisième dialogue, les actants considèrent la nature du souverain bien et interviennent à tour de rôle sur cette question: Cotereau définit le souverain bien comme une vie menée en accord avec la nature, L'Escorché le fait résulter de la recherche et de l'habitude du bien-vivre, et Rabelais s'inspire de la tradition épicurienne et caractérise le souverain bien comme la jouissance des plaisirs qu'offre la nature. Mais après avoir écouté ces options possibles, Valton propose une

définition englobante et finale qui synthétise les pensées des autres devisants dans une structure éminemment chrétienne:

. . . Dieu [dit-il] estre le seul et souverain bien, duquel viennent tous les autres qui sont appelez biens. . . . Qui ne rapporte tout à ce souverain commencement, ne doit attendre, qu'il approche jamais à la vérité.²⁸

Dans ce même dialogue, mais sur un autre thème, L'Escorché suggère une composition tripartite de l'âme, formée de parties végétative, nutritive et rationnelle; une fois de plus, Valton contredit cette notion et suggère une définition inclusive qui s'achève par une proposition à laquelle rien ne semble pouvoir être ajouté:

Toutesfois j'avertirai les bons esprits, qui se dedient entierement à leurs doctrines de considerer plus diligemment la verité: par ce qu'il ne faut recongnoistre autre ame de l'Univers que Dieu, tousjours Estant et vivant, eternel, immesurable, infini, incomprenable, sans commencement, sans fin et sans division, lequel a inspiré et inspire en châcun homme l'esprit, ou spiration de la vie (comme escrit Moïse) c'est à dire, l'ame. Partant en l'homme n'est qu'une ame, non deux diverses: combien que telle soit l'opinion de Galene et Plutarque.²⁹

Au cinquième dialogue, où chacun des devisants tente de définir la Beauté, c'est en fin de compte Le Caron qui conclut par une définition péremptoire: "Partant le

beau n'est qu'un, toujours étant par soi-mesme, et à soi-mesme semblable, universel, pur, entier, et immuable, auquel on ne peut rien ajouter ne diminuer³⁰

Dans l'ensemble donc, les définitions que Le Caron insère au sein des discussions sont normatives, désavouent la pluralité de la pensée et du savoir, et confirment l'ambition encyclopédique qui semble soutenir ce corpus d'apparence dialogique.

L'argumentation des Dialogues avance également à l'aide de citations qui introduisent dans le texte la pensée syncrétique de divers philosophes. Comme Pontus de Tyard le fit dans ses Curieux, Le Caron utilise la citation pour corroborer l'argumentation de ses cinq dialogues. Il faut dire qu'à la Renaissance la citation était une pratique universelle, démontrant et confirmant la soif de connaître, d'absorber et d'imiter la pensée antique. La formation de juriste de Le Caron contribue sans doute à cet usage fréquent qu'il fait de la citation car, malgré l'abolition du droit de plaider en latin, les écoles de droit maintenaient l'enseignement du latin au programme mais le réduisaient à l'étude des locutions groupées dans des florilèges largement diffusés à travers l'Europe. Ces florilèges contenaient en fait plusieurs centaines de milliers de citations grecques ou latines dont les jeunes plaideurs truffaient leurs plaidoiries pour accentuer la force de leurs arguments. Dans de telles conditions, l'autorité des maîtres constituait un système de régulation du discours au sein duquel l'autorité était acceptée comme modèle et matrice de celui-ci.

Dans le cadre du présent travail, notre analyse des citations s'est limitée aux citations directes et indirectes, soit toutes les répétitions sémantiques dont l'origine apparaît dans le texte second, ou dont l'ordre des mots est tel que l'amateur peut sans

difficulté reconnaître la répétition. Cette définition de la citation correspond bien à ce qu'Averroës nommait les "Grands Commentaires",³¹ lorsqu'il commentait Aristote, c'est-à-dire la reprise et l'identification d'une structure sémantique au sein d'un texte second.³² Nous n'étudierons pas les citations entièrement assimilées au texte second car, tout particulièrement dans les textes de la Renaissance où notre notion actuelle de plagiat ne représentait pas une tricherie mais un enrichissement, la recherche des citations assimilées tendrait vers l'infini. Le relevé des citations permettra donc de cerner le corpus d'auteurs auquel Le Caron se réfère, de définir le rôle de l'ensemble des citations dans les Dialogues, et d'enrichir notre connaissance de la mentalité de l'auteur par l'examen de ce rôle. De plus, cet inventaire attestera de la mentalité des lecteurs des Dialogues car, si le choix des citations dépend du citateur, il correspond normalement au connu collectif de l'auditoire. Les citations constituent donc un type d'argument qui qualifie à la fois le texte et son contexte. L'inventaire des citations souligne, comme nous allons le voir, les affinités de Le Caron avec les auteurs classiques et les compilateurs historiques. Soucieux de fonder ses démonstrations sur une vaste ensemble de disciplines, Le Caron fait appel à des penseurs célèbres représentant les domaines de la connaissance mis en évidence à la figure 13. Dans les Dialogues, les citations nous semblent assumer trois rôles. Les citations servent tout d'abord à valider les opinions émises par Le Caron, grâce au rappel de textes et d'auteurs consacrés en ce point du siècle, et permettent peut-être à Le Caron de se dégager des preuves à donner. Dans La seconde main: ou, le travail de la citation Compagnon entrevoit en effet les citations comme " . . . une motion de confiance, par

laquelle le citateur s'absente, dégage sa propre responsabilité, renvoie l'énonciation.¹³³

Figure 13. Vue d'ensemble des personnes citées

Catégorie	Personnes Citées
Philosophe	Platon, Aristote, Timoclès, Dion Chrisostome, Quintilien, Empédocle, Xénophon, Cléanthe, Lucien de Samosate, Héraclite, Socrate, Chrysippe, Xénophane, Spensype, Théophraste et Jamblique
Poète	Homère, Hésiode, Ménandre, Sophocle, Virgile, Pindare, Ennée, Euripide, Ronsard, Phocylide, Ovide, Horace
Orateur	Isocrate, Cicéron, Démosthène et Eschine
Écrivain	Hygin, Diogène Laërce, Clément d'Alexandrie, Plutarque
Grammairien	Fulgence
Historien	Cornelius Nepos, Thucidyde, Valère Maxime, Quinte-Curce, Polybe
Mathématicien	Pythagore, Nicomaque de Gêrase
Avocat	Le Caron, Sébillet
Militaire	Guillaume Du Bellay
Géographe/ Astronome	Pausanias, Erathostène
Médecin/ Naturaliste	Galien, Hippocrate, Pline L'Ancien
Sophiste	Philostrate
Religieux	Sadolet, saint Augustin
Humaniste	Marsile Ficin, Tyard, Erasme

Dans une certaine mesure, il nous a semblé que cette insistance à invoquer, par la citation, les autorités consacrées dénotait une pensée statique et non évolutive. Car il faut se souvenir que, parallèlement aux activités de Le Caron, des auteurs tel que Pierre de La Ramée se battaient, depuis les années 1540, contre *l'institutionnalisation* de modèles de pensée, en l'occurrence de la pensée d'Aristote. L'utilisation dans le Dialogues de la citation comme référence qui imposerait, en fin de compte, une vérité

générale, suppose donc une institutionnalisation du savoir et indique la "fermeture" du texte puisqu'il demeure figé sur les modèles de l'antiquité.

Dans ce texte de Le Caron, nous assistons à la juxtaposition de deux systèmes sémiotiques: un premier système formé du corpus des Dialogues et de leur auteur, et d'un second système formé de tous les auteurs cités et des textes cités. Le "dialogue" qui s'établit entre ces deux systèmes serait donc de nature platonicienne, car la position du citateur par rapport aux auteurs et aux textes cités rappelle certainement celle d'un élève envers ses maîtres.

L'usage de la citation joue un second rôle dans les Dialogues puisqu'il permet de souligner l'érudition de l'auteur. Le Caron introduit en effet dans son texte soixante-quinze auteurs cités formant un ensemble de cinq cent quatre-vingt onze citations! De plus, cette compilation de connaissances est mise en abyme par l'érudition et la compilation du savoir qu'avaient effectuée plusieurs des auteurs cités, tels que Galien, qui voulut englober l'ensemble des connaissances médicales, et Polybe, dont l'oeuvre décrit toute l'unification du monde méditerranéen sous la domination romaine, de Stobée, qui compila une anthologie en quatre livres sur la philosophie, la science naturelle, la logique, la morale, la politique et l'économie. Le Caron cite encore d'autres "compilateurs"; il fait en effet référence à Pline, qui étudia plus de deux mille ouvrages pour composer son Histoire Naturelle, à Valère Maxime, dont les neuf livres de faits et dits mémorables groupent un millier d'anecdotes morales savamment classées, et à Pausanias, qui colligea toute l'historiographie de la Grèce.

Finalement, la troisième fonction de l'usage des citations dans les Dialogues est une fonction constructive, c'est-à-dire une fonction qui permet d'entrer en corrélation avec un corpus philosophique et historique, reflétant la nature et l'étendue de la culture de l'auteur et, par extension, du lecteur. Or, l'ensemble des auteurs et des ouvrages cités dans les Dialogues reconstitue l'apogée de l'hellénisme et de la civilisation romaine, oubliant le moyen âge et ne préservant la mémoire que de quatre contemporains, Le Caron, Erasme, Ronsard et Guillaume Du Bellay. Le référent historique des Dialogues est donc fortement orienté vers le passé. Si nous reconstruisions la bibliothèque de Le Caron à partir des textes qu'il cite dans ses oeuvres, et établissions ainsi l'intimité entre cet auteur et un groupe d'autorités (et donc, par extension, entre un auditoire et un groupe d'autorités), le succès mitigé des Dialogues dans les années qui suivirent leur publication résulte peut-être du fait que la mentalité nouvelle qui s'esquissait alors ne s'identifiait plus au corpus d'auteurs et de textes cités mais désirait diversifier les fondements de son savoir, notamment en utilisant les connaissances nouvelles acquises par les découvertes dans les domaines géographique et scientifique.

Paradoxalement, il faut souligner combien l'usage quantitativement prodigieux que Le Caron fait de la citation l'éloigne de la pure tradition platonicienne, qui évitait ce procédé rhétorique appartenant à l'univers de la logographie. Les citations que se permet Platon sont le plus souvent introduites par un appel au savoir de l'interlocuteur et deviennent ainsi une réminiscence, et non pas un simulacre.

L'argumentation des Dialogues progresse finalement grâce à deux autres schèmes de liaisons: le premier consiste en une juxtaposition d'un modèle et d'un anti-

modèle; le second est l'analogie. Chacun des cinq dialogues fournit en effet un couple distinct d'éléments antithétiques connotant le modèle et l'anti-modèle. Aux deux premiers dialogues, les "vrais" rois qui "... emploient tous leurs desseins à l'efait de la charge, qu'il [Dieu] leur a ordonnée ..." ³⁴ s'opposent assez clairement au mauvais prince lequel "... dépend de l'aide et conseil de plusieurs ..." ³⁵ Le dialogue sur le souverain bien désigne Valton comme modèle car "... il n'a estimé les subtilitez esquelles au jourd'hui les escholles mettent la meilleure partie des sciences, non sans grande corruption de la jeunesse." ³⁶ Au dialogue suivant, Ronsard distingue les petits rimeurs, "... qui ne s'eleveroient plus hault, qu'à servir à l'applaudissement du vulgaire" ³⁷ des artistes tel que Platon, s'acharnant à la production de "... sentences decorées de si haults secrets." ³⁸ Enfin, la Claire, au cinquième dialogue, s'impose comme la vraie beauté qui "... ne gist en une apparence exteriere ..." ³⁹ et fait contraste avec des devisants tels que Narcisse ou L'Archer, prototypes de cette "... beauté [qui est] faulse, laquelle n'a qu'un lustre exterieur, mais au dedans rien ne se trouve de beau." ⁴⁰ Dans chaque cas, le modèle proposé suit de près la ligne de conduite d'un modèle reconnu, archétype atemporel et universel, ce qui dénote la permanence et l'unicité du code éthique et moral proposé au public interne aux Dialogues et aux lecteurs. Entre le couple de personnages "modèle - anti-modèle" et le couple de notions "apparence - réalité", les correspondances sont fréquentes. Dans les deux premiers dialogues, le prince véritable, inspiré par Dieu, s'oppose aux lâches monarques à l'écoute du peuple; au troisième dialogue, l'âme non divisée se heurte à l'apparence de l'âme localisée dans le corps humain; au dialogue quatre, le vrai poète défie le faux rimeur; et, au dialogue cinq, la seule vraie beauté spirituelle s'oppose à

son reflet corporel. La pensée classificatoire du Caron met donc en rapport des éléments individuels et ces oppositions constituent un système philosophique fondé sur des couples tels que: l'oligarchie; l'anarchie etc. . /monarchie divine; la corporalité de l'âme/spiritualité de l'âme; la poésie vulgaire/la poésie divine; la beauté corporelle/la beauté spirituelle. Comme toute chaîne d'oppositions binaires, celle-ci trahit une vision du monde rigide et hiérarchisée, et il semblerait donc que Le Caron ait voulu indiquer à son public l'écart entre le normal (l'apparent) et la norme (le réel) plutôt que de tenter de révolutionner les mentalités.

Enfin, il faut remarquer que les personnages des Dialogues utilisent fréquemment des analogies pour énoncer leur pensée. Ce schème argumentatif suggère une ressemblance de fonctions entre quatre termes accouplés. Depuis bien longtemps, les textes philosophiques de Platon, de Plotin et de Saint Thomas avaient justifié l'usage de l'analogie grâce à la conception unifiée qu'elle fournissait du réel. De plus, l'analogie, groupement ou faisceau de ressemblances, s'accordait avec l'idée aristotélicienne de proportion. Les analogies des Dialogues sont en général constituées de quatre éléments⁴¹ mais Le Caron introduit parfois des analogies dites "pauvres", où la phore et le thème se partagent un élément, comme ci-dessous:

Comme le Roi entre les Princes, Capitaines et Magistrats,
qui sont constituez sous sa puissance, porte plus grande
faveur à ceux qui se façonnent d'avantage à ses meurs . . .
il faut que les Rois pour se rendre plus agreables à Dieu,
emploient tous leurs desseins à l'efait de la charge, qu'il
leur a ordonnée⁴²

Les Dialogues présentent deux classes d'analogies; la première, la plus vaste, englobe toutes les analogies entre des éléments réels et rapproche par exemple le pouvoir du roi de l'autorité d'autres individus: "Comme au gouverneur de navire la navigation prospère, au Médecin le salut, au Capitaine la victoire: ainsi au Prince la vie heureuse des citoyens est proposée"43 Ou encore: ". . . il [le Prince] doit en telle manière gouverner ses sujets, que le Chef de navire les siens"44

En de plus rares occasions, Le Caron établit des analogies métaphoriques, où les relations entre les éléments sont véritablement des images, comme l'indique l'exemple ci-dessous:

Solon dit . . . qu'il pensoit l'argent ou pecune estre la
monnoie trouvée pour les échanges et contracts entre les
hommes privez: mais les lois estre la monnoie de la
Chosepublique.⁴⁵

Les analogies des Dialogues assument donc une double fonction: elles établissent tout d'abord des rapports entre différents éléments de l'univers, ce qui permet, en second lieu, de cerner le système général de pensée et les croyances de l'auteur. Le Caron a peut-être privilégié l'analogie parce qu'elle permettait de représenter l'univers comme une série de mondes superposés et en correspondance.

En fin de compte, les procédés argumentatifs des Dialogues concourent tous à l'établissement de correspondances, soit entre les différentes phrases d'un paragraphe, soit entre les divers paragraphes du texte, soit enfin entre ce corpus dialogique et d'autres textes issus, le plus souvent, de l'antiquité. S'il est vrai que, le style pour l'écrivain aussi bien que pour le peintre est une question non de technique mais de

vision, nous détectons, dans les Dialogues, la permanence d'une mentalité classificatoire, peu disposée à accepter l'imprévu et fidèle héritière du monde antique.

NOTES

¹ Le cadre conceptuel tripartite de cette analyse est celui que Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca établissent dans leur oeuvre Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique, (Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles, 1988). Dans ce chapitre de notre travail, nous nous sommes permis de reprendre les éléments de ce cadre conceptuel qui permettent, selon nous, d'explorer avec rigueur les procédés d'argumentation du discours.

² Perelman; Olbrechts-Tyteca, Traité 59.

³ Le Caron, Dialogues 61.

⁴ Le Caron, Dialogues 259.

⁵ Le Caron, Dialogues 304.

⁶ Le Caron, Dialogues 259.

⁷ Le Caron, Dialogues 70.

⁸ Le Caron, Dialogues 181-182.

⁹ Le Caron, Dialogues 261.

¹⁰ Le Caron, Dialogues 315.

¹¹ Le Caron, Dialogues 316.

¹² Le Caron, Dialogues 316.

¹³ Le Caron, Dialogues 184.

¹⁴ Aristote. Petits traités d'histoire naturelle, (Paris: Société d'Édition "Les Belles Lettres", 1965) 125.

¹⁵ Perelman; Olbrechts-Tyteca, Traité 212.

¹⁶ Perelman; Olbrechts-Tyteca, Traité 216.

¹⁷ Le Caron, Dialogues 78.

- ¹⁸ Le Caron, Dialogues 291.
- ¹⁹ Perelman; Olbrechts-Tyteca, Traité 215.
- ²⁰ Le Caron, Dialogues 133.
- ²¹ Le Caron, Dialogues 134.
- ²² Le Caron, Dialogues 155.
- ²³ Le Caron, Dialogues 155.
- ²⁴ Le Caron, Dialogues 143.
- ²⁵ Le Caron, Dialogues 153.
- ²⁶ Le Caron, Dialogues 158.
- ²⁷ Le Caron, Dialogues 178.
- ²⁸ Le Caron, Dialogues 242-243.
- ²⁹ Le Caron, Dialogues 197.
- ³⁰ Le Caron, Dialogues 340.
- ³¹ Alain De Libera, "De la lecture à la paraphrase. Remarques sur la citation au moyen âge", (Languages, 73, 1984) 24.
- ³² Par opposition donc aux Commentaires moyens ou aux Abrégés et Paraphrases qui distinguaient peu, ou pas, le texte original du texte second.
- ³³ Antoine Compagnon, La seconde main: ou, le travail de la citation (Paris: Seuil, 1979) 46.
- ³⁴ Le Caron, Dialogues 71.
- ³⁵ Le Caron, Dialogues 137.
- ³⁶ Le Caron, Dialogues 182.
- ³⁷ Le Caron, Dialogues 271.
- ³⁸ Le Caron, Dialogues 271.
- ³⁹ Le Caron, Dialogues 322.

⁴⁰ Le Caron, Dialogues 322.

⁴¹ Soit: X est à Y ce que W est à Z.

⁴² Le Caron, Dialogues 71.

⁴³ Le Caron, Dialogues 86.

⁴⁴ Le Caron, Dialogues 92.

⁴⁵ Le Caron, Dialogues 96.

PARTIE II

**THÉORIE POÉTIQUE
ET VISION UNITAIRE DU COSMOS
DANS LES DIALOGUES**

CHAPITRE 4

LA HIÉRARCHIE DES DISCIPLINES DU SAVOIR

4.1 INTRODUCTION

Depuis le VI^e siècle avant J.C., les découvertes astronomiques et géométriques de Pythagore avaient généré une tradition philosophique assimilant l'univers à une entité harmonieuse. La pensée pythagoricienne avait encouragé plusieurs générations de penseurs, convaincus de l'unité du monde, à dresser des correspondances, à la fois physiques et métaphysiques, entre le monde céleste et la nature.

Cet ensemble de liens analogiques, accolant le macrocosme divin au microcosme terrestre, explique en partie les tendances encyclopédiques qui animent l'humanisme européen inspiré du platonisme. En effet, platoniciens et néo-platoniciens ont établi des correspondances entre les comportements de l'homme et les phénomènes de l'univers: le mythe de l'Androgyne assimile l'homme à une demi-sphère errante, en quête de sa moitié et, dans la même veine, dans la première moitié du XVI^e siècle, un penseur tel que Léon l'Hébreu proposait une relation génératrice entre le Ciel et le monde sublunaire par l'intermédiaire des sept planètes.

Mais l'étymologie même du terme "encyclopédie" (du grec kuklos, cercle, et paideia, enseignement) fait état de connexions entre les différents domaines de la connaissance et prescrit donc une homologie entre les composantes de la nature et l'ensemble des disciplines qui formaient le savoir de l'époque. Aussi n'est-il pas surprenant que plusieurs humanistes européens aient assimilé les corrélations entre ces disciplines à l'architecture de la nature.¹ Ces corrélations relevaient parfois des connaissances physiques du monde, telles les proportions pythagoriciennes imitées en architecture, mais elles émanaient aussi du domaine de la psychologie, puisqu'à la

Renaissance la composition musicale était souvent associée aux passions de l'âme.² C'est pourquoi la quête d'une classification des connaissances, selon un ordre défini par la nature, représentait une exigence toujours grandissante chez les penseurs de l'époque. Il nous a semblé possible de corréler la vision encyclopédique du monde d'un auteur renaissant à l'architecture des disciplines du savoir qu'il propose à son public lecteur, car l'inventaire des disciplines suggéré, la solidarité de ces dernières et leur valorisation respective permettent bien souvent de définir les affinités philosophiques de leur auteur.

Dans ses Dialogues, Louis Le Caron s'est engagé, dans une certaine mesure, à recréer les rapports entre deux univers; ses études juridiques devaient l'inciter à reconstituer des documents légaux, et c'est peut-être ce qui a activé sa soif de connaissances et l'a exhorté à édifier une architecture des disciplines du savoir. Peut-être aussi voulait-il faire écho aux démonstrations, largement diffusées au cours du siècle, de Léon Battista Alberti, qui confirmaient les analogies entre le Tout et ses parties? Alberti lui-même reformulait la pensée de Boèce et de Nicolas de Cues, lesquels illustraient la permanence et la convergence des courants de pensée cicéronien et platonicien intégrant toutes les disciplines dans une structure finie, à l'image de la Création.

Aux alentours de 1550, cependant, l'accélération de découvertes dans plusieurs domaines scientifiques contribua à modifier l'ordonnance des disciplines, jusqu'alors le plus souvent rangées sous la coupole rassurante d'une science unique dont la description articulait la pensée de Platon. En particulier, le progrès des sciences naturelles, privilégiant l'expérience pratique, infligea une importante fissure à

la connaissance en creusant l'écart entre la raison et les explications métaphysiques jusqu'alors acceptées. De plus, même si l'humaniste néo-platonicien aimait explorer le monde des Idées, par ses activités quotidiennes, il contribuait à l'essor de sa société marquée par des bouleversements politiques, religieux et scientifiques. Qu'il fût médecin, juriste, notaire ou courtisan, en tant que sujet d'une collectivité active, l'homme cultivé de la Renaissance collaborait au renouvellement d'un tissu social. Il tentait donc constamment d'unir, dans un même conglomerat, les disciplines actives, motivées par l'homme, à la science contemplative suscitée par la foi divine.

La carrière d'écrivain de Louis Le Caron débutait donc dans un climat de crise épistémologique. Ses activités juridiques, sa fréquentation des milieux intellectuels et ses propres recherches l'amenaient souvent à confronter des courants de pensées parfois inconciliables. Il nous a ainsi semblé nécessaire d'évaluer à quel point l'amorce d'une rupture sociale et spirituelle de ce milieu du siècle a pu marquer la charpente de l'ensemble des disciplines du savoir chez Louis Le Caron.

4.2 LA PHILOSOPHIE DE LOUIS LE CARON, FONDEMENT DES DIALOGUES

Nous pouvons reconstituer l'ordonnance des disciplines que suggère Le Caron en juxtaposant La Philosophie et les Dialogues. En dépit de leur antinomie formelle, ces deux textes se complètent souvent et permettent de dépister et d'apprécier certaines variations structurelles de l'arrangement des disciplines envisagé par l'auteur.

4.2.1 La Philosophie: organisation unifiée du savoir

La Philosophie est un traité en deux livres publié en 1555 et dédié à Marguerite de France, Duchesse de Berry. L'absence de grandes nuances stylistiques peut rebuter le lecteur et amoindrir la portée de cet ouvrage didactique: le ton est souvent déclamatoire et les démonstrations se répètent selon un format prévisible. Bien vite, dès les premières phrases du texte, Le Caron annonce le triple dessein de ce traité. La Philosophie espère tout d'abord faire revivre la grandeur des esprits philosophiques de l'antiquité:

Deliberant de communiquer aux François, ce que les
excellens esprits de la Grece avoient exquisement escrit
de la philosophie, je n'ai douté, MADAME, que mon
labeur tomberoit en diverses reprehensions.³

La seconde motivation du texte est d'ordre linguistique. Le Caron désire peut-être répondre à l'appel des membres de la "Pléiade", et s'enhardit à rédiger son texte dans la langue vernaculaire. Enfin, Le Caron cherche à témoigner à la nation française la reconnaissance qui lui semble due:

Celui doit il estre blamé, lequel voulant rendre à la
Chosepublique ce qu'il lui doit, dresse toutes ses pensées,
estudes, labeurs, et actions, à l'utilité d'elle? Partant toute
crainte ostée, j'ai dedié le meilleur de ma vie, à
m'emploier en ce que je penserai utile à nostre France.⁴

Avant de présenter la disposition des disciplines qu'il a envisagée, Le Caron soumet au lecteur trois prémisses qui semblent confirmer l'unité du Savoir. Selon la

première prémisse, "la seule vraie philosophie commence avec Socrate et s'instaure avec Platon". A partir de cette affirmation, Le Caron renie toute la philosophie de la période pré-socratique, parce que, entièrement vouée à l'étude de la cosmologie aux dépens d'un intérêt pour les problèmes des hommes, elle lui a semblé incapable de saisir la véritable essence du monde:

Les anciens, qui ont philosophé devant Socrate, auditeur
d'Archelaë disciple d'Anaxagore mettoient la
souveraineté de la Philosophie en la cognoissance des
choses, qu'ilz appeloient naturelles, comme des globes,
mouvements, distances, grandeurs des estoilles et des
autres choses celestes.⁵

Car, si Socrate fut plus attentif aux préoccupations humaines, la philosophie a commencé à acquérir, dans les écrits de Platon, un statut idéal. Ce dernier a en effet ennobli la philosophie socratique en la mettant au profit des domaines juridiques et esthétiques:

Encore il a traicté de l'art de subtilement disputer, et
juger ce qui est vrai, ou faux, qui est convenable, ou
repugnant en devis et oraison.⁶

La seconde prémisse du texte soutient l'origine divine du monde; Le Caron s'oppose à certaines idées sur l'origine du monde qui proviennent de plusieurs penseurs pré-socratiques. Il récuse l'hypothèse d'Héraclite qui "... disoit le feu estre le commencement de toutes choses ...",⁷ écarte Anaxagore Clazomenien qui "... a songé toutes choses venir d'une ressemblance de parties ..."⁸ et enfin refuse la

croyance d'Anaximène, lequel " . . . disoit l'air estre le commencement des choses" ⁹ Seuls Platon et son disciple Zénon lui semblent avoir cerné le vrai principe de l'univers:

Platon au Parmenide, subtilement demonstre n'estre qu'un seul commencement de toutes les choses, lequel il nomme . . . ESTANT, ou ce qui EST. . . . Tellement, que j'affirme sa pensée avoir esté de constituer un premier, et souverain principe, lequel a essence de soi-mesme, qui est tousjours, qui créa le monde par sa bonté, et ordonnant la rude, et confuse matiere: qu'il lui avoit donnée le forma à l'idée de son incomprenable esprit.¹⁰

A partir de là, l'auteur s'engage rapidement dans une longue apologie des Académies platoniciennes et attaque avec hardiesse toutes les institutions philosophiques dont l'enseignement trahit la pensée de Platon. S'il critique tout spécialement les Péripatéticiens, il combat également la moyenne Académie et toutes les sectes philosophiques s'écartant de la pensée de Platon. Seule la secte stoïcienne trouve grâce à ses yeux parce qu'elle seule a semblé comprendre les principes de Platon:

Aussi il [Zénon] disoit estre un seul Dieu diversement appelé, maintenant l'esprit, le destin, Jupiter, maintenant d'autre nom: par lequel le monde estoit gouverné. En la philosophie morale il ne cedit en rien aux Academiciens, et estoit de plus noble et vertueuse opinion, que les

Peripateticiens. . . . Nous lisons en livres des Stoiciens:
plusieurs discours philosophiques lesquelz passant en ce
lieu je n'oublierai, quand l'occasion s'offrira.¹¹

Ces trois prémisses dogmatiques constituent les prolégomènes à l'exposition de l'ordonnance des disciplines chez Le Caron et, bien qu'énoncées dans La Philosophie, elles forment également le point de départ de l'organisation des disciplines du savoir des Dialogues. Dans l'analyse de l'organisation du savoir qui suit, nous tenterons de répondre à deux questions. Il s'agira tout d'abord de vérifier si Le Caron a maintenu l'inventaire des disciplines de Platon ou s'il a rajouté à cet ensemble de départ les disciplines nouvelles de son temps. Puis nous examinerons s'il a préservé les corrélations interdisciplinaires que suggérait Platon.

Dans La Philosophie, toutes les disciplines de l'ensemble du Savoir sont groupées sous l'égide de la philosophie, finie et unique. Le Caron présente d'abord au lecteur les divisions du savoir qu'avait effectuées Aristote, ainsi que les divisions de quelques autres philosophes. Il opte cependant pour la définition des platoniciens, tout particulièrement celle de Zénon qui divisait la philosophie en trois espèces:

. . . la premiere est appelée Logique, la seconde Ethique,
et la troisieme Physique. Je sçai bien qu'en ceste
division, comme elle est vulgairement traictée, n'est
entierement comprinse toute la philosophie: mais je ne la
voudrois rejeter, par ce qu'il me seroit facile de la
descrire, en telle sorte, que rien ne pourroit estre

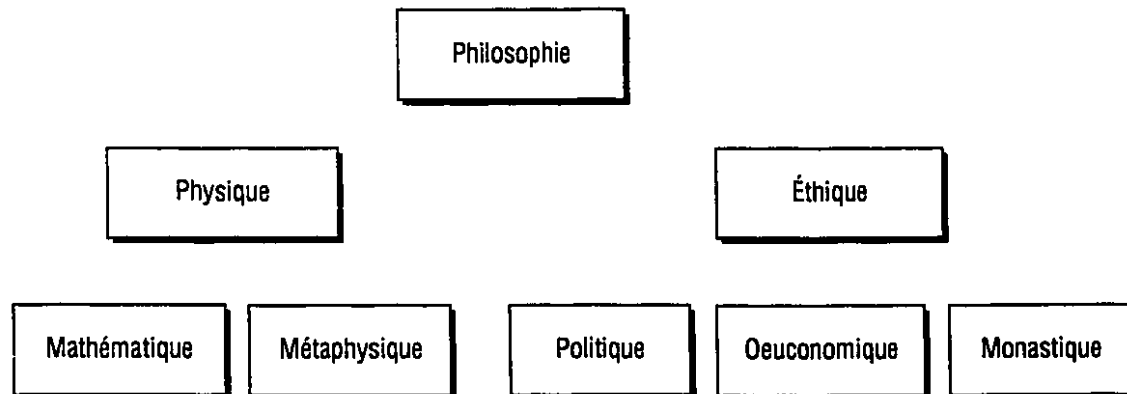
recherché en l'estude de la sagesse, qui ne se rapportast à l'une de ces trois parties.¹²

Puis il subdivise la Physique et l'Éthique; selon son intention, l'Éthique regroupe trois disciplines, la Monastique, l'Oeconomique et la Politique, tandis que la Physique se trouve divisée entre la Mathématique et la Métaphysique.

Pour composer sa pyramide des disciplines, Le Caron a conservé toutes les disciplines qui, selon lui, participent à la progression de l'homme vers la contemplation divine. Ainsi, la philosophie, que l'auteur place au-dessus de toutes les disciplines, est décrite comme une expérience ascendante orientée vers une finalité contemplative. De la même façon, Le Caron justifie le choix de la Physique parce qu'elle permet à l'homme d'atteindre le divin: "Celui donq', qui veult travailler en cete partie [la Physique], il doit premierement elever l'intelligence de son ame, à la contemplation de Dieu."¹³

Et, en vertu du même principe, l'auteur retient l'Éthique qui guide l'homme vers le monde céleste: ". . . sa fin est de dresser, et conduire les pensées estudes et actions des hommes au souverain bien."¹⁴

En définitive, nous pouvons schématiser l'ensemble des disciplines comme l'indique la figure 14.

Figure 14. Organisation des disciplines dans La Philosophie

Mais la spécificité véritablement platonicienne de cet agencement des disciplines vient du dédoublement de chacune d'entre elles en une "vraie" discipline, et son reflet. Pour Le Caron, la vraie discipline est axée sur la Vérité, est atemporelle, n'atteint sa plénitude que dans la contemplation spirituelle du monde céleste. Par contraste, le reflet de la vraie discipline est temporel, satisfait aux désirs sensoriels, et se préoccupe du domaine terrestre. A la figure 15, nous avons relevé certaines citations de Le Caron qui permettent de saisir les distinctions entre les deux aspects d'une commune discipline. Cette scission téléologique de la connaissance articulait plusieurs dialogues du jeune Platon, lequel distinguait l'art de plaire, subordonné aux exigences matérielles, de la science participant à l'élévation spirituelle.

Dans l'ensemble, l'architecture du savoir que nous suggère Le Caron reste fidèle au système que Platon proposait dans ses dialogues de jeunesse. Bien qu'il ait écarté la Logique de son corpus disciplinaire, Le Caron demeure encore fidèle à la pensée platonicienne. Ce qui est étonnant est l'absence apparente de référence théologique que l'auteur a peut-être voulue implicite.

Figure 15. Comparaisons entre la vraie science et son reflet

"Vraie" science	Reflet de la "vraie" science
1. Est axée sur la vérité "[Elle recherche] soigneusement les secrets de nature." ¹⁵	1. Est factice "[Elle peut servir] à la gloire, [ou] aux richesses." ¹⁶
2. Est éternelle "La vraie sagesse estre infinie, éternelle, et incompréhensible." ¹⁷	2. Est temporelle "[nous appelons à tort sage cette science opportuniste] qui sait bien servir au temps et au lieu, contremenant du discret, et parlant plus de la teste, que de la langue." ¹⁸
3. Se préoccupe des choses spirituelles "[Elle satisfait aux besoins de l'intellect en traitant de choses qui] sont immortelles, célestes, immuables, tousjours à elles-mêmes semblables, et ne peuvent estre entendues, que par l'intelligence de la raison. . . ." ¹⁹	3. Se préoccupe des choses terrestres "[Elle satisfait aux besoins corporels en traitant de choses] qui tombent au sens, et sont comprises par la force de l'ame, qui excite au corps les affections, par lesquelles il sent, il se nourrit, accroist, et entretient en ceste vie. Partant elles sont mortelles, muables, sujettes à diverses, et contraires actions." ²⁰
4. Atteint sa plénitude dans le monde céleste "Si donq' l'homme desire la vraie science, il doit se desemprisonner . . . de soi-mesme, retirant son esprit de choses corporelles à la contemplation des divines, et comme separant son esprit du corps, et ja ravi au ciel rechercher la souveraine." ²¹	4. Satisfait les désirs sensoriels "[Elle asservit l'homme à l'état animal car] si nous regardons aux choses, qui s'offrent à nostre sens, nous les cognoistrons estre tant hors de l'homme, que s'il se laisse envelopper en elles, il perd tout ce qui le fait differer des bestes . . ." ²²

4.2.2 L'architecture des disciplines dans les Dialogues de Louis Le Caron

Dans les Dialogues, la notion d'un ensemble de disciplines est marquée par la reconnaissance de disciplines distinctes et autonomes, régénérées par l'étude de la philosophie mais n'émanant pas de cette dernière comme le suggérait La Philosophie. L'approche méthodologique suggère également un décalage entre les deux ouvrages puisque le dialogue, s'il répond assez bien à l'idée de la réminiscence platonicienne,

n'en constitue pas moins un appel à l'expérience de l'Autre, ce qui ramifie la source, jusqu'alors centralisée, de la connaissance. Lors de l'analyse formelle des Dialogues, nous avons déjà noté combien la pluralité actancielle reflétait la mise en présence de plusieurs courants de pensée.

Alors que la pyramide des disciplines présentée dans La Philosophie s'établissait sur un principe téléologique unificateur, l'architecture des disciplines dans les Dialogues s'articule autour du principe "du Même et de l'Autre", que nous allons explorer. Ce principe est mis en oeuvre par la déconstruction du conglomerat des disciplines à l'aide de définitions distinctes, suivies d'un criblage de leurs analogies. Par ce double exercice, Le Caron témoigne d'une vision synoptique du monde qui lui permet de formuler ce en quoi les choses séparées sont identiques. Chacun des dialogues du corpus suscite une discussion sur une discipline particulière et une définition de celle-ci: définition de la Politique dans les deux premiers dialogues, de l'Éthique dans le troisième, de la Poésie dans le quatrième. L'on comprend par ailleurs l'intérêt ontologique que Le Caron trouve dans ces divisions qui, paradoxalement, lui permettent de découvrir les relations interdisciplinaires. Mais pour ce faire, un petit nombre de définitions ne suffit pas: il faut en donner le plus grand nombre possible pour avoir une image complète du monde intelligible car, si les disciplines sont essentiellement en relation les unes avec les autres, on ne les connaîtra pas isolément. Cette exigence justifie peut-être l'entreprise colossale où s'engageait Le Caron en composant un plan de 39 dialogues, présenté à la figure 16, d'où découleraient la définition d'un large réseau de disciplines et peut-être, par la suite, la synthèse de leurs relations et de leurs similitudes.

Figure 16. Plan original de l'ensemble des Dialogues

Du premier livre Le Courtisan premier, Ou, que le Prince doit philosopher. Le Courtisan second, Ou de la vraie sagesse, et des louanges de la philosophie. Valton, de la tranquillité d'Esprit, Ou du souverain bien. Ronsard, ou de la poésie. Claire, ou de la beauté. Du second livre Le Chaldéan, Ou des divinations. (2 dialogues) Pasquier, Ou l'Orateur. (2 dialogues) Le Solitaire, Ou de la description du monde. Le Sophiste, Ou de la science. (4 dialogues) Faulchet, Ou de l'utilité, qu'apporte la congnoissance des choses naturelles. (2 dialogues) Du tiers livre Le nouveau Narcisse, Ou de la nature de l'homme. (2 dialogues). Le nouveau Heraclite, Ou des secrets de la philosophie non encores congneus ne revelez. (3 dialogues) Le nouveau Parmenide, Ou de l'Estant, et des Idées. Le nouveau Pythagore, Ou des nombres et de l'harmonie. (6 dialogues) Le Senateur, Ou de la Chosepublique. (10 dialogues) Source: Le Caron, <u>Dialogues</u> 55-56.

Ce qui est particulier aux Dialogues, c'est que, à travers leur définition des disciplines, ils confirment les relations d'analogie entre l'univers visible et l'univers intelligible. De ce fait, l'artiste devient l'intermédiaire entre la réalité quotidienne et la réalité éternelle. Ainsi, le véritable roi, le vrai philosophe et le vrai poète sont des demi-dieux unissant l'actif au contemplatif. Dans les Dialogues, toutefois, Le Caron souligne le statut articulatoire des disciplines qui unissent le monde céleste au monde terrestre. Par leur appartenance à l'univers terrestre, les disciplines se dotent

d'intentionnalités disparates, et cet asservissement à plusieurs maîtres justifie le principe de "l'Autre" qui régit l'ensemble des disciplines dans les Dialogues.

Nous assistons donc à une lente transformation dans la pensée métaphysique de l'auteur qui, comme l'indiquent les propos du personnage Le Caron, revalorise désormais la condition humaine:

. . . l'homme, qui se plaist tant en ses pensées, qu'il ne veut vivre, qu'en oisive contemplation, s'elongne trop de la vie commune, et ne se monstre né à la société. Partant le premier qu'enseigne la philosophie, est de conjoindre l'action avec la contemplation: en telle maniere, que rien ne soit fait, que premierement l'homme ne l'ait diligemment et sagement discouru en son esprit: et pareillement ce qu'il a pensé utile au bien public, il le raporte en commun.²³

Ainsi, bien que plusieurs des disciplines suggérées dans les Dialogues abordent, d'une façon ou d'une autre, les problèmes de l'Homme, l'artiste ou l'artisan qui se consacre à n'importe laquelle de ces disciplines peut néanmoins aspirer à la compréhension du Divin s'il s'applique en même temps à l'étude de la philosophie. C'est notamment le cas de l'orateur:

Celui qui premier ausa separer l'eloquence de la sagesse, lesquelles nature a estroitement unies, me semble avoir jetté la société humaine en miserable desordre. . . . Car

premier il enseigna de farder et colorer la parole
mensongere d'une semblance et image de verité. . . .²⁴

Le Caron confirme ensuite combien l'homme politique améliore la pratique
de son art par une connaissance de la philosophie:

. . . partant le Prince la [la sagesse] doit faire son unique
compagne: afin qu'estant proposé au peuple pour
exemple à imiter, il ne lui monstre rien, qui ne merite
d'estre suivi et admiré. Car comme le Soleil (lequel noz
anciens apelloient le Prince du ciel) est regardé pour sa
lumiere: ainsi la vertueuse splendeur est seule qui attire
les yeux des citoiens à honorer leur Roi.²⁵

De même, le poète dévoué à l'étude de la sagesse, dans une sublimation de
l'objet vers le monde des Idées, peut transformer la jouissance auditive ou verbale en
jouissance intellectuelle. Ainsi, à travers les harmonies poétiques, le poète perçoit
l'harmonie éternelle et participe à la connaissance du bien suprême:

Comment les bons poètes peuvent estre autrement
distinguez des mauvais, si non par cete raison, que les
uns saisis de la sainte fureur des Muses chantent les vers
surpassants les humaines conceptions, et embellis de
l'admirable gravité de toutes les sciences²⁶

Cette spécificité du corpus disciplinaire, guidant l'homme vers le domaine
spirituel grâce à l'étude de la sagesse, constitue le principe du "Même" qui unifie
toutes les ramifications de la connaissance. Nous retrouvons là l'essence des

médiations néo-platoniciennes qui faisaient partir de l'Être unique des niveaux de réalité de plus en plus multiples et concrets.

L'emploi du dialogue permet aux devisants de confronter des opinions différentes sur la fin première de chaque discipline et cette structure dialogique fait implicitement état de la transformation de la pensée de l'auteur. Structuellement, les différentes finalités des disciplines émergeaient déjà de la pensée de Platon dans sa vieillesse, alors que des dialogues tels que Phèdre, le Politique, et le Sophiste orchestraient les Idées, non plus par la seule notion de "Même" mais à l'aide du concept de "l'Autre". De sorte que chaque discipline se définissait non plus seulement en fonction de sa finalité commune avec les autres, mais comme ayant un vaste domaine d'applications. Cette nouvelle fonction s'était manifestée formellement par la division dichotomique qui régissait ces dialogues de vieillesse, où le devisant divisait la finalité d'une science jusqu'à ce qu'on arrive à l'indivisible, à un bloc insécable où chaque partie constituait une espèce. La doctrine encyclopédique des disciplines qui ressortait de La Philosophie s'est redéfinie dans les Dialogues et semble enrichie des exigences contradictoires de l'homme, ce qui la rend tributaire de son contexte politique et social. En dépit d'un climat social incertain, Le Caron affiche cependant dans les Dialogues un enthousiasme persistant pour l'unité du monde et la réunification des antagonismes. Il entretient donc le vieux rêve de la culture grecque d'acquérir la science universelle à partir de l'étude de la philosophie, comme le souhaitait Platon, et de l'art oratoire comme le voulait Cicéron. Parallèlement, dans les collèges parisiens, Pierre de la Ramée luttait pour que l'enseignement rhétorique des lettres soit étroitement lié à celui de la philosophie, comme la pratique à la théorie.

NOTES

¹ Dans le cadre du présent travail, la notion d'encyclopédie permet également de saisir l'aspect fondamental de l'Humanisme engagé plus que jamais dans l'effort qui lui appartient de "séculariser" ou du moins "d'humaniser" les solutions médiévales de problèmes finalement interprétés selon les exigences d'une vie civile concrète.

² Voir en particulier le Solitaire second de Pontus de Tyard.

³ Le Caron, La Philosophie 2.

⁴ Le Caron, La Philosophie 4.

⁵ Le Caron, La Philosophie 17.

⁶ Le Caron, la Philosophie 17.

⁷ Le Caron, La Philosophie 27.

⁸ Le Caron, La Philosophie 24.

⁹ Le Caron, La Philosophie 24.

¹⁰ Le Caron, La Philosophie 25.

¹¹ Le Caron, La Philosophie 33.

¹² Le Caron, La Philosophie 19.

¹³ Le Caron, La Philosophie 21.

¹⁴ Le Caron, La Philosophie 21.

¹⁵ Le Caron, La Philosophie 12.

¹⁶ Le Caron, La Philosophie 9.

¹⁷ Le Caron, La Philosophie 9.

¹⁸ Le Caron, La Philosophie 10.

¹⁹ Le Caron, La Philosophie 12.

²⁰ le Caron, La Philosophie 12.

²¹ Le Caron, La Philosophie 12.

²² Le Caron, la Philosophie 15.

²³ Le Caron, Dialogues 119.

²⁴ Le Caron, Dialogues 158.

²⁵ Le Caron, Dialogues 114-115.

²⁶ Le Caron, Dialogues 276.

CHAPITRE 5

LA DÉFINITION DE LA DIALECTIQUE

CHEZ LOUIS LE CARON

5.1 INTRODUCTION

L'analyse comparative de la conception de la dialectique exprimée dans La Philosophie et dans les Dialogues de Louis Le Caron confirme le réseau de correspondances qui unit ces deux textes. Les Dialogues paraissent en effet "mettre en scène" la théorie dialectique énoncée dans La Philosophie car, dans les Dialogues, l'auteur révèle sa conception de la dialectique tant par le contenu discursif que par la structure actancielle. De sorte que le contenu dialogique s'accompagne d'un méta-discours dramatique qui permet de concilier l'actif et le contemplatif.

Louis Le Caron a participé à la bataille philosophique qui opposait la tendance contemporaine, se réclamant essentiellement d'Aristote, et représentée par la souveraine université de Paris, aux quelques penseurs rebelles enflammés par l'ardeur d'un Pierre de La Ramée, lequel rejetait toute la glose des sophistes et semblait prôner le renouveau du platonisme.

Mais où Le Caron se situait-il par rapport à ces différents courants de pensée? Sa fidélité à la pensée de Platon le menait-elle à définir la dialectique comme une discipline seule capable de mener au Vrai? Sympathisait-il avec les sophistes, qui accordaient à Aristote toute l'autorité dans le domaine de la dialectique? Pour tenter de répondre à ces questions, nous examinerons tout d'abord la problématique autour de la notion de dialectique qui, depuis les années 1530, animait les débats des humanistes entre eux. Puis, à la lumière de cette exégèse, nous individualiserons la perspective dialectique de Le Caron, telle qu'elle ressort de La Philosophie et des Dialogues et, en fin de compte, nous mesurerons l'écart entre cette perspective et le modèle dialectique

du Stagyrite afin de situer la pensée de Le Caron dans les bouleversements épistémologiques de ce milieu de siècle fertile en mouvements intellectuels.

5.2 DE LA DIALECTIQUE ARISTOTÉLICHIENNE À LA VISION PLATONICIENNE: UN FAUX DILEMME

Malgré les revendications ramusiennes qui condamnaient l'autorité absolue d'Aristote dans l'enseignement de la philosophie, il nous faut convenir d'un écart grandissant qui dissociait l'essence de la pensée d'Aristote et l'interprétation de cette dernière que ne manquait pas de diffuser la tradition scolastique. En effet, depuis la fin du XVe siècle, le concept "d'aristotélisme" s'était vidé de son sens originel; la pensée d'Aristote, noyée par l'abondance des explications, était devenue méconnaissable. Irrité par ce qu'il percevait comme la désintégration du savoir, Pierre de La Ramée prescrivit, dans sa Dialectique (1555), une alliance de la rhétorique et de la dialectique qui, en fin de compte, attaquait plus certainement les sophistes que leur maître à penser. La transformation du concept classique de la dispute dialectique en un jargon tautologique, à l'aube de la Renaissance, se comprend mieux si l'on explore le curriculum des facultés parisiennes, où les "summulae", commentés par le régent de la faculté et résumant les textes philosophiques originaux, constituaient l'essentiel du matériel à lire. Les ouvrages étudiés variaient rarement et comprenaient toujours l'oeuvre d'Aristote interprétée, de façon plus ou moins adéquate, par les héritiers de la tradition scolastique. A cet égard, les Summulae logicae de Pierre d'Espagne connurent un tel succès depuis le XVe siècle que l'on baptisa familièrement "summulistae" les étudiants de première année qui s'acharnaient

sur ces recueils de logique reformulant Aristote. Ce système pédagogique n'assurait à l'étudiant qu'une connaissance sommaire de la logique philosophico-théologique que défendait saint Thomas d'Aquin. De nombreux logiciens contemporains de Saint Thomas s'étaient pourtant arrêtés à l'analyse des structures logiques, et ne prétendaient pas développer un symbolisme abstrait. Indifférents à l'épistémologie, ces logiciens palliaient ce manque par une grande rigueur d'expression, une concentration sur des problèmes concrets et ne manquaient pas d'adapter l'enseignement d'Aristote aux nouvelles connaissances. La logique scolastique de la Renaissance s'est rapprochée de la vision thomiste, en se tournant vers la psychologie et l'épistémologie. Cette scolastique thomiste manquait en fait de précision et, plus encore, en refusant farouchement de modifier le système logique aristotélicien, elle faisait échec à ses propres intentions pédagogiques.

Acculés à la multiplication de systèmes de logique de moins en moins compréhensibles, les humanistes recherchèrent des systèmes symboliques plus adaptés aux besoins de l'enseignement. Ainsi, par exemple, envisageant l'espace comme véhicule d'intelligibilité, Lefèvre d'Etaples introduisit des diagrammes semblables à des tables de multiplication et tenta de ramener les principes de la dialectique à des symboles mathématiques. L'invention de l'imprimerie facilita l'arrangement spatial des mots et favorisa la quantification si désirée par les logiciens. Pourtant, durant la seconde décennie du XVI^e siècle, le De Dialectica inventione libri tres d'Agricola avaient déjà remplacé les textes de Pierre d'Espagne. Dans cet ouvrage de dialectique, terminé en Allemagne en 1479, Agricola voulut joindre l'enseignement de la dialectique à l'apprentissage de tous les autres arts; il s'écartait ainsi du mandat de

l'école scolastique, qui insistait sur l'étude de la dialectique en soi. A l'université de Paris, dont l'enseignement philosophique se nourrissait essentiellement de la pensée d'Aristote, l'introduction de la logique d'Agricola coïncida avec le début du déclin scolastique et avec la transformation des débats oratoires.

A l'époque, la "dispute" consistait en une discussion publique ou privée entre deux ou plusieurs interlocuteurs. Ce débat portait sur une thèse ou un point de doctrine désignés par des jurés et chaque participant devait défendre sa position à l'aide d'une ingénieuse manipulation verbale des propositions énoncées. La victoire revenait à celui qui acculait son interlocuteur à une impasse dialectique. Cet exercice oratoire semblait donc exiger des poumons solides et une grande audace verbale plutôt que le souci de la vérité et de l'évidence.

En proposant une définition de la dialectique, Le Caron signalait les préoccupations d'une époque tiraillée entre des ambitions humanistes, restituant à l'éloquence une place de choix, et la routine de la scolastique qui, depuis plusieurs siècles, colportait, sans remise en question, ses gloses philosophiques. Cependant, dans l'histoire littéraire traditionnelle de la Renaissance, Louis Le Caron s'inscrit comme un ardent défenseur du platonisme, et la critique contemporaine nous a encouragé à considérer ses écrits comme l'expression de sa dévotion à la pensée platonicienne. Mais qu'est-ce que la "dialectique platonicienne"? Dans sa République, Platon la définit comme une quête de la Vérité effectuée par étapes successives, où chaque élément du discours se greffe aux précédents pour aboutir au Vrai:

La méthode dialectique est donc, . . . la seule qui, rejetant successivement les hypothèses, s'élève jusqu'au principe même pour assurer solidement ses conclusions, la seule dont il est vrai de dire qu'elle tire peu à peu l'oeil de l'âme du grossier borbier où il est enfoui et l'élève en haut, en prenant à son service et utilisant pour cette conversion les arts que nous avons énumérés.¹

La dialectique, selon les textes de Platon, a donc pour point de départ et pour point d'arrivée le Vrai. Ce parcours dialectique suppose un enchaînement argumentatif indissociable, tel l'organisme vivant qu'évoquait Platon dans son Phèdre. La dialectique se caractérise donc par sa concision, réglée par cette fin unique, qui ne permet qu'une seule combinaison argumentative. Aussi peut-on définir le véritable discours dialectique comme une voie exclusive issue de l'infini et y remontant par paliers. Par contraste, le parcours oratoire associé à la rhétorique est une ligne dont le point de départ et l'aboutissement sont forgés par l'attitude de l'auditoire. La pratique discursive des sophistes ignore donc toute déduction et, contrairement à la dialectique, elle peut aboutir à une multitude de conclusions, toutes assujetties aux interlocuteurs. Ainsi, il y a proportionnalité inverse entre la complexité de l'acte rhétorique et l'objectivité de sa conclusion. Au contraire de la dialectique, le discours rhétorique s'avère une voie incertaine, qui s'ébauche au fur et à mesure du débat, partant du particulier et débouchant sur lui.

5.3 LA DIALECTIQUE SELON LOUIS LE CARON

Procédant du modèle platonicien, la dialectique de Le Caron se définit à la fois comme un cheminement discursif et l'issue de cette progression oratoire. Nous pouvons donc la définir comme une formule bipartite alliant le dynamisme de l'argumentation à la permanence de la conclusion. Cependant, à leur tour, chacune des deux fractions de ce modèle - le cheminement et le but - se dédouble en deux options parallèles, où l'une s'avère toujours le miroir de l'autre. L'écart entre la rhétorique et la dialectique se fonde sur cette antinomie et Le Caron souligne ces particularités, tant dans La Philosophie que dans les Dialogues. Alors que le véritable sage est dévoué à la recherche du Vrai, le mauvais orateur, ou le sophiste, aveuglés par la magie des mots et indifférents à la justesse des propos, manipulent le langage pour dominer leur auditoire; les Dialogues présentent plusieurs personnages de ce type: le plus remarquable d'entre eux est certainement le Courtisan, qui construit son discours uniquement en fonction de l'auditoire, ce qui le met à la merci des tendances et des croyances de ce dernier:

Parquoi le sage doit exceller entre tous les autres en
 grandeur de courage, subtilité d'esprit et expertise
 industrie, s'accommoder à tous . . . ²

Le discours de son interlocuteur semble bien austère en comparaison mais il est motivé par des intentions très louables, et il brille de concision:

Mais [répond le personnage Le Caron] sans trop
 m'arrêter à l'ornement et fard de bien-dire, que
 franchement je confesse n'estre en moi, je m'eforcerai de

rendre à la vérité le lustre, non tel, qu'elle mérite: ains
 que pourrai recueillir de la philosophie à elle toute
 consacrée.³

Sur le plan social, ces principes oratoires antithétiques, qui symbolisent la confrontation du réel et de l'apparent, trahissent la présence en France, en ce milieu du siècle, des "fuorisciti", exilés italiens installés en France et protégés par Catherine de Médicis. Ces "courtisans professionnels" comptaient sur l'aide financière du roi pour subsister et ne craignaient pas d'occulter leurs propres opinions, leurs pensées et leurs comportements afin de les adapter à la mode du jour.

Le clivage moral entre ces deux orateurs et la dualité de leurs intentions se répercutent en fin de compte sur la nature de leur discours, produisant chez l'un une adresse purement déclamatoire, qui ne reflète que pauvrement le véritable art oratoire. Le discours du Courtisan illustre donc la définition de la rhétorique que suggérait Le Caron et qui consistait en une accumulation de procédés oratoires visant à acculer l'adversaire dans une impasse dialectique. A l'inverse, le personnage Le Caron, représente la vraie dialectique qui, précise l'auteur, sélectionne ses arguments en vertu de leur justesse et les enchaîne harmonieusement vers le seul dénouement possible, la sagesse.

La relation antithétique entre ces deux genres oratoires se manifeste encore mieux au dialogue cinq. Là, en effet, en tentant de cerner la seule et vraie beauté, Narcisse se lance dans l'apologie du corps de la femme sans souci de l'arbitraire de ses propos, ce qui contredit, d'ores et déjà, l'intention première de son discours. Insensible à cette duperie, Claire souligne aussitôt la partialité de son hyperbole et

opte, quant à elle, pour une définition moins élogieuse, mais plus objective de la Beauté:

Combien que (Seigneur Narcisse) ton propos semble estre grandement à l'illustration de nostre sexe, lequel je pense que tu as voulu plustost flatter par forme de devis que dire franchement ton opinion. Toutesfois je ne suis du nombre de celles, lesquelles se delectent en leurs propres louanges et desirent estre caressées de telles vaines harangues, comme s'il estoit besoin d'oindre leurs molles et delicates oreilles. Car selon ma pensée celui qui delibere de traiter quelque propos, ne doit estre aucunement ouï, si non qu'il use d'une simple, pure et non fardée oraison.⁴

Toute la terminologie de ce passage signifiant la perfidie, — flatter, louanges, caresses, vaines harangues, fardée — fait écho aux attaques contre la rhétorique qui ressortaient de La Philosophie. Même l'analyse onomastique des prénoms des devisants de cet échange confirme le doublet "reflet-lumière" qui apparie les deux genres oratoires puisque 'Narcisse' sous-entend le reflet de soi, tandis que "Claire" signifie la clarté.

Le Caron complète son portrait de la dialectique en la comparant à la connaissance théologique des anciens, la qualifiant, dirions-nous, de science essentiellement contemplative:

Cête Dialectique n'est autre, que la Theologie, ou
Metaphisique des anciens philosophes: laquelle si nous
disons estre l'une des parties de la philosophie, nous ne
serons trompez.⁵

Cependant, désireux de souligner l'importance des activités des penseurs de
ce temps au sein de la société, Le Caron suggère de plus l'utilisation de la dialectique
pour rehausser le rôle plus actif de l'homme sur terre:

Il m'est venu [dit-il] en la pensée, toute la philosophie
estre en deux choses, à sçavoir en la congnoissance des
secrets de Nature, et en l'entreterrement de la
compagnable tranquillité de la vie humaine. Car puis-que
l'homme est né à la société, en vain il travailleroit, s'il se
reposoit en une oisive contemplation des choses obscures
et cachées au vulgaire, sans s'exercer en la congnoissance
du souverain bien, en
l'institution et police des moeurs des hommes et en la
garde de leur compagnie.⁶

En ce sens, les Dialogues "mettent en scène" et élargissent les concepts
énoncés dans La Philosophie puisque, tout en privilégiant la vie contemplative, ils la
mêlent au quotidien grâce au rendez-vous des personnages. Les procédés
d'argumentation manifestent donc l'élargissement du concept de dialectique d'un texte
à l'autre; en effet, la confrontation constante des personnages tout au long des cinq
dialogues indique non seulement la possibilité de multiples définitions, parfois

contradictoires, mais surtout la sensibilité nouvelle de l'auteur à l'écoute, désormais, de la diversité réelle.

Le débat sur la dialectique s'exprime donc de plusieurs façons dans les Dialogues: il s'agit tantôt d'explorer la définition du souverain bien, tantôt celle de la véritable philosophie, ou encore, au dialogue 5, de définir la vraie Beauté. Ces quêtes successives forment néanmoins une seule et même recherche, celle de la vérité, que Le Caron nomme aussi la dialectique.

Pour Le Caron, la véritable dialectique demeure la manifestation d'une vie spirituelle dont il ébauche peu à peu les caractéristiques à travers ses deux ouvrages. Il reconnaît pourtant l'existence d'une "moindre dialectique", la rhétorique, condamnée dans La Philosophie mais représentée avec moins de sévérité, et parfois de l'humour, dans les Dialogues.

5.4 LE CARON S'ÉLOIGNE-T-IL DE LA DIALECTIQUE ARISTOTÉLICENNE?

Au sein des Dialogues, des personnages tels que Narcisse et Le Courtisan représentent ces orateurs sophistes que Le Caron critique dans ses dialogues parce qu'ils cherchent à flatter l'auditoire bien plus qu'à atteindre la Vérité. Si l'intention de l'auteur est bien de dénoncer de telles pratiques oratoires, il n'est donc pas surprenant que les interventions de Narcisse et du Courtisan, par exemple, soient le plus souvent renversées par celles de leurs interlocuteurs. Néanmoins, en examinant la notion de dialectique telle qu'elle ressort des Dialogues, nous avons décelé certains

écarts avec la pure tradition néo-platonicienne et quelques affinités avec la conception dialectique aristotélicienne que nous relevons dans la suite de ce chapitre.

L'on se souviendra que le modèle dialectique aristotélicien prenait à coeur l'ensemble des conclusions discursives et examinait tout particulièrement la structure de la démarche argumentative, et plus précisément l'agencement syllogistique du texte. Du reste, les arrangements syllogistiques purement aristotéliens s'étaient libérés de l'entrave des mots et se passionnaient pour l'organisation de la pensée vidée de son contenu sémantique. Les Premiers Analytiques d'Aristote, consacrés en grande partie au traitement du syllogisme, évitaient toute référence à la pensée et, par la suite, l'école péripatéticienne n'incluait que les syllogismes à variables dans le domaine de la logique. La logique aristotélicienne devint ainsi instrument servant à n'importe quelle discipline, ce qui impliquait qu'une conclusion vraie pouvait découler de l'apposition de prémisses fausses, tout comme un nombre positif peut provenir de l'addition de plusieurs termes négatifs.

Curieusement, ces travers de la sophistique ressortaient pleinement des disputes scolastiques des XVe et XVIe siècles, où l'on introduisait des mots dans les démonstrations logiques, bâties sur le modèle d'Aristote, sans se soucier de la véracité des propositions énoncées. Il est vrai qu'Aristote critiquait les connaissances superficielles des sophistes et leur utilisation de noms (restrictifs et dissociés de l'essence de la chose); en ce sens, il semble que le Stagyrte ait opéré, avant la lettre, une dissociation du signifiant et du signifié.

En fin de compte, la démarche syllogistique d'Aristote tend - comme celle de Platon - à l'universalité, non pas en conduisant au Beau et au Bien mais en

s'appliquant en puissance à une infinité d'enquêtes scientifiques. Cette différence fondamentale dans les applications de la logique est au coeur de ce qui sépare Platon d'Aristote car, en ce qui touchait l'organisation des éléments de la structure dialectique, Aristote s'inspirait du modèle platonicien. Nous comprenons ainsi comment le Stagyrite devint le moteur de la pensée scientifique concrète au XVI^e siècle, puisqu'il sapait les assises d'une vision unitaire fondée sur la théologie et, en encourageant la spéculation, il favorisait la prise de conscience collective de la relativité du savoir. Platon recherchait la voie du Vrai tandis qu'Aristote voulait définir l'ensemble de combinaisons amenant à une proposition établie préalablement, quelle que fût cette proposition, et dans un champ opératoire infini. C'est du reste l'application universelle, donc sans limite, de la méthode dialectique qui démontre le mieux le caractère non scientifique de celle-ci. La dialectique aristotélicienne précède plutôt les sciences individuelles, permet d'explorer leur fondement et prépare le chercheur à une ontologie. A la finalité universelle, Aristote préfère l'instrument universel.

Ainsi que nous l'avons rappelé, à la suite de saint Thomas d'Aquin, la logique post-médiévale incorpora des sensibilités psychologiques et épistémologiques au système logique qui avait prévalu au cours des époques précédentes. Cependant, l'application littérale de la logique aristotélicienne à des fins oratoires exigeait la substitution des variables par des mots. L'essentiel étant de gagner la dispute, nous envisageons sans difficulté la possibilité de démonstrations bancales, où la victoire oratoire était sous-tendue par des propositions sémantiquement erronées (application systématique de la somme positive de deux nombres négatifs). Le décalage par

rapport aux intentions aristotéliennes est, dès lors, incommensurable, et c'est peut-être contre les transformations imprévues de la dialectique aristotélienne, et non contre l'essence véritable de celle-ci, que s'insurgeaient les contemporains de Louis Le Caron.

Nous pouvons donc envisager les Dialogues comme la présentation d'un ensemble de démonstrations logiques, et les opinions des devisants, comme autant de conclusions argumentatives entre lesquelles Le Caron procède toutefois à une gradation de valeurs, puisqu'il privilégie la finalité platonicienne. Notons que l'unicité du vrai acceptée en soi fait place, dans l'ouvrage de 1556, à un relativisme prudent. De ce fait, le dogmatisme de Le Caron s'atténue à travers les considérations essentiellement humaines et sociales de plusieurs devisants des Dialogues. Quand, au second dialogue, Le Courtisan y soutient l'arbitraire du vrai et du bien, quand Narcisse énumère les attributs subjectifs de la Beauté, ils trahissent la dissociation d'une dialectique jusqu'alors unifiée, et leurs interventions reflètent une prise de conscience collective du relativisme parmi les auteurs de dialogues entre 1550 et 1560.

En fin de compte, les Dialogues de Le Caron ont l'originalité de maintenir les structures logiques aristotéliennes, qui engendraient la présentation d'une variété de possibilités, et d'y surimposer le but de la tradition dialectique platonicienne, en écartant pourtant l'élément de départ ontologique de cette tradition. L'alliance de ces courants de pensée dans les Dialogues détermine le réseau de correspondances entre deux visions philosophiques mais peut décevoir les nombreux critiques qui voyaient en Le Caron l'adversaire acharné d'Aristote. Le Caron n'est cependant pas le seul à avoir tenté un tel rapprochement; n'oublions pas que Ficin, Léon l'Hébreu et Pierre de

La Ramée s'efforcèrent de concilier Platon et Aristote, notamment sur les plans cosmologique et épistémologique.

Par ailleurs, soulignons que si les Dialogues renouvellent l'alliance de l'art et de la nature, il semble que là s'opère le joint entre les thèses principales de Le Caron, notamment sa méthode de raisonnement et son admiration pour la Pléiade. En effet, Le Caron retrouvait, dans les revendications de ce cercle de poètes, ce qui, chez lui, s'orientait vers l'application du raisonnement - ou du moins la possibilité de cette application. Les préoccupations de Louis Le Caron et des poètes de Coqueret expriment un même souci d'atteindre, par le biais de la nature, à la maîtrise de la recherche du vrai, que ce soit dialectiquement ou poétiquement. Le "platonisme" des Dialogues se dégage peut-être de cette intentionnalité, qui prévalait dans un courant particulier de la tradition humaniste nourrie des textes de Platon.

Les Dialogues de Le Caron se caractérisent certainement par une ambivalence à l'égard de la philosophie aristotélicienne. Le Caron a contribué, peut-être involontairement, à rendre visible le lien entre Aristote et Platon, à une époque où tout un groupe de penseurs ne posait plus le problème religieux sous la forme d'un débat intellectuel mais ramenait leurs aspirations humanistes à un savoir encyclopédique harmonieusement équilibré, qui apportait la paix à l'âme et l'élevait vers Dieu. La spécificité des Dialogues de Le Caron est la recherche du *concret* à travers la logique aristotélicienne, et sa réconciliation avec un platonisme qui fait du concret l'image de l'être. Dans une certaine mesure, Le Caron continuait sur la lancée de Pic de la Mirandole, qui cherchait à fondre le savoir encyclopédique aristotélicien à l'élan divin caractérisant le néo-platonisme, ou encore de Lefèvre d'Etaples qui distinguait une

première philosophie dans laquelle Aristote groupait en un système cohérent les données fournies par l'expérience, et une seconde philosophie, plus "intellectuelle", procédant de Platon et cherchant à atteindre l'unité suprême fondée sur l'harmonisation de thèses opposées. Cette affinité confirmerait du reste les affinités de Le Caron avec le groupe de poètes de la Pléiade, qui harmonisaient leurs aspirations encyclopédiques avec leurs élans religieux.

Les Dialogues de Louis Le Caron s'affirment donc comme une manifestation des préoccupations humanistes confrontant la notion de finalité divine, que recherchaient les néo-platoniciens, à la rationalité d'Aristote.

NOTES

¹ Platon, La République dans Oeuvres complètes, livre VII, 1ère partie (Paris: Librairie Gallimard, 1950) 174.

² Le Caron, Dialogues 139.

³ le Caron, Dialogues 157-158.

⁴ Le Caron, Dialogues 315.

⁵ Le Caron, La Philosophie 20-21.

⁶ Le Caron, La Philosophie, 20-21.

PARTIE III

**LES DIALOGUES DE LOUIS LE CARON
ET LA MIMÉSIS DU SOCIAL**

CHAPITRE 6

L'HISTORIOGRAPHIE

DANS LES DIALOGUES DE LE CARON

6.1 INTRODUCTION

Dans Tragedy and Truth,¹ Timothy Reiss suggère que le discours littéraire formel désigné par "dialogue" est un genre discursif ayant un rôle bien précis au sein de la totalité des discours. Ce rôle, important pour le fonctionnement intellectuel, conceptuel et idéologique d'une culture nouvelle, consiste à soutenir l'épistémè de la société dont le texte dialogique est issu. Selon la suggestion de Reiss, ce qui est reconstruit dans le dialogue est en fait la contre-épreuve d'une société réelle. D'autre part, rappelle Michel Foucault, jusqu'à la fin du XVI^e siècle, " . . . toute écriture . . . repose sur le concept de la ressemblance et porte les masques de la conscience d'une vérité ultime mais cachée."² A partir du texte dialogique, envisagé ici comme un *discours social*, nous désirons mettre à jour, dans ce chapitre, les fondements de la société humaniste; à cette fin, nous tâcherons de dégager tout d'abord la rhétorique historiographique qui ressort des Dialogues, et qui témoigne de l'attitude de Le Caron vis-à-vis du passé et du déroulement du temps. En un second temps, à partir des deux premiers textes des Dialogues, nous cernerons le discours politique de ce texte écrit à une période mouvementée et particulièrement décisive pour la France d'Henri II. Ces données permettront de reconstituer les articulations et les paradigmes de cette société française du milieu du siècle et de caractériser l'humanisme de Le Caron tel qu'il ressort des Dialogues.

Nous n'oublierons certes pas que le signataire de cette représentation dialogique d'une réalité est le juriste Le Caron, et qu'avec lui, c'est peut-être tout un corps professionnel — rarement examiné jusqu'à nos jours — qui s'exprime.

6.2 **LA RHÉTORIQUE HISTORIOGRAPHIQUE DANS LES DIALOGUES DE LE CARON**

Les Dialogues ne constituent pas un "manuel d'histoire" au sens le plus conventionnel du terme: l'ouvrage ne reconstruit pas les événements passés selon un mode chronologique, et la pluralité d'opinions que permet l'adoption du genre dialogique diffère fondamentalement de la "neutralité" — toute relative! — de la prose narrative qui caractérise la plupart des textes historiques. Il peut donc sembler ardu de rechercher une rhétorique historiographique des Dialogues. Ce discours dialogique comporte toutefois de nombreux rappels historiques — anecdotes, citations, et récits — dont la mise en commun définit un contenu historiographique désordonné, mais néanmoins révélateur, d'une façon de penser spécifique. Et, puisque Louis Le Caron a recours à l'histoire pour enrichir son corpus, la marche du dialogue est tributaire de ces fréquents sauts dans le passé qui attestent de la consultation des compilations d'ouvrages d'historiens et d'auteurs voués à la rédaction d'ouvrages historiques. De sorte que si, par la forme, les Dialogues s'écartent du récit historique, la méthodologie de la recherche chez Le Caron s'apparente néanmoins à celle d'un historien, car la rédaction du texte a nécessité le relevé et la conservation de documents qui ressuscitent la vie d'autres personnes, à des générations différentes, et en d'autres lieux. A la lumière de ces considérations méthodologiques, le relevé d'une rhétorique historiographique devient possible et permettra de caractériser la vision de l'histoire de Le Caron.

6.3 TYPOLOGIE DE L'HISTOIRE DANS LES DIALOGUES

Le texte historique étant essentiellement une reconstruction d'événements, il ne prétend pas à une complète objectivité, puisque l'historien sélectionne pour son audience un ensemble de faits à relater et en désigne les actants. Restreint par les limites de sa page, l'historien retient certains moments du passé et ressuscite un infime échantillonnage humain. Ces préférences expriment les motivations sociales, politiques et culturelles de l'écrivain, de sorte que le texte historique demeure toujours question de point de vue. Dès lors, le choix des événements narrés ou passés sous silence, la désignation des héros et des anti-héros, et tout l'ensemble des indices textuels font renaître la mentalité de l'historien et de son temps; notre analyse tentera de faire resurgir la position de l'auteur face à l'histoire.

En Italie, les premiers historiographes humanistes tels que Leonardo Bruni (1369-1444) et Le Pogge (1380-1459) développèrent une historiographie sécularisée: ils n'y faisaient plus intervenir la Providence. Avec eux, l'historiographie devint alors à la fois pragmatique et politique, car l'un des buts était d'accroître la réputation de l'État. Soulignons que tous ces humanistes italiens étaient des bibliophiles et des collectionneurs de manuscrits. Commentant les textes, ils essayaient de les expliquer, ce qui favorisa le développement de la philologie. Cette nouvelle tendance analytique développa prodigieusement l'érudition, condition sine qua non de toute historiographie pondérée. Par contre, en France, jusqu'à la fin du XVe siècle, l'historiographie était demeurée essentiellement chrétienne, formulée le plus souvent par des hommes d'Église et rayonnant autour de la vie du Christ. De plus, jusqu'à cette époque, l'idée de la Providence dominait les textes historiographiques. Ainsi, durant les siècles qui

précédèrent la rédaction des Dialogues, des écrits tels que l'Histoire de l'Église de Rheims de Flodoard, l'Histoire des Croisades de Foulcher de Chartres (1058-1127), ou la Conquête de Constantinople de Geoffroy de Villehardouin (1167-1213), pour ne citer que ceux-là, se vouaient à l'apologie de l'Église.

Cependant, grâce au renouveau de la philologie, qui ouvrait les portes à une meilleure compréhension des textes anciens, sacrés ou séculaires, les humanistes commencèrent timidement à jeter un regard critique sur l'histoire et questionnèrent les documents retrouvés. Il faut souligner que l'invention de l'imprimerie avait permis d'améliorer la critique historique et textuelle en facilitant la lecture de ces textes.

Cette restauration de la théologie biblique, libérée des gloses scolastiques et fondée de plus en plus sur des sources crédibles, représentait, selon le jugement d'Érasme, qui s'évertuait à dénoncer les défaillances de l'analyse de texte, une des plus grandes contributions de ce temps à la recherche historique. En incitant à une remise en question de tout texte documentaire, Érasme sous-entendait que l'écriture de l'histoire, même de l'histoire religieuse, avait passablement souffert de la déformation des narrateurs au fil des ans. S'il a cerné, le problème de la critique textuelle, Érasme fit néanmoins assez peu pour le résoudre, ce qui s'explique par les faiblesses méthodologiques d'une époque où l'archéologie et la paléographie en étaient encore à un stade embryonnaire et où l'on commençait à peine à s'intéresser à la critique textuelle. Le mérite d'Érasme a cependant été de percevoir qu'avec l'imprimerie s'ouvrait un nouveau domaine d'étude critique, et qu'un texte contenant la somme des connaissances universelles pouvait désormais servir d'outil à des centaines d'érudits, et servir de norme aux nouveaux manuscrits découverts.

Il reste à savoir si la vision de l'histoire qui se dégage de la Philosophie et des Dialogues s'est enrichie de ces nouvelles considérations contemporaines ou bien si Le Caron, tout en adoptant, en partie, la méthode de compilation documentaire de ses homologues, affichait encore, vis-à-vis de l'histoire, la mentalité stratifiée de ses prédécesseurs.

6.4 LA MÉTHODE HISTORIOGRAPHIQUE DE LOUIS LE CARON

Dans les Dialogues, la reconstitution de l'histoire s'effectue très souvent par un rappel de certains passages des textes historiques rédigés par des compilateurs illustres. En dépit des protestations envers l'autorité des Anciens qui s'élevaient dans son entourage, Le Caron accorde une confiance absolue aux documents historiques et consulte abondamment ses sources documentaires. Déjà, au premier livre de La Philosophie, l'historique des sectes philosophiques se fondait sur les recherches de Diogène Laërce. Le Caron y réitérait en effet les conclusions de ce dernier pour dresser l'inventaire des sectes philosophiques:

Diogene Laërtien en [sectes philosophiques] recite dix,
l'Académique, la Peripatetique, la Cyrenaïque, l'Éliaque,
l'Éretrique, la Mégarique, la Cynique, la Dialectique, la
Stoïque et l'Epicurienne.³

Quelques passages plus loin, Le Caron se fiait encore à Laërce pour expliquer la composition de l'Académie: "Diogene Laërtien décrit trois sortes d'Académie."⁴

Bien que les Dialogues réunissent plusieurs devisants, et favorisent ainsi la confrontation d'opinions opposées, l'arbitraire des documents historiques, tout en étant suggéré, y est en fin de compte occulté. Ainsi, par exemple, dans le second dialogue, où les discours des actants Le Caron et Le Courtisan ne s'harmonisent qu'au dénouement du dialogue, l'auteur confirme sa foi en ses compilations documentaires. Faisant écho au contenu et à la chronologie de leurs discours respectifs, les deux personnages de ce dialogue mettent en opposition des points de vue antithétiques procédant presque exclusivement des sources consultées. De fait, fidèle à Diogène Laërce, Le Courtisan proclame la "bâtardise" de la philosophie:

Si nous regardons qui ont esté les inventeurs de la philosophie, n'aurons grand espoir de son excellence. Les Grecs ne conviennent avec les Barbares. Aucuns d'iceux s'attribuent la gloire d'estre les premiers auteurs, les autres reconnoissent les Barbares. Car les Magiens de Perse, les Chaldéans de Babylon et Assyrie, les Gymnosophistes des Indes, les Druides des Gaules, les Egyptiens et infinis autres se vantent d'avoir les premiers institué cete secte et maniere de vivre. Mais je doute, que le debat de tant de peres ne face trouver en fin la philosophie bastarde.⁵

Afin de contrer cette accusation, Le Caron se réfère aux dires d'Homère et de Sadolet, lesquels confirment la spécificité divine de la philosophie et en récusent les origines douteuses:

. . . la premiere louange, de laquelle je la [la philosophie] voudrois orner, seroit cete-ci: et te ren graces immortelles de m'en avoir averti. Car les hommes desirants châteaux ennoblir leur patrie (comme Ulysse et Ajax pour les armes d'Achille) semblent avoir entre eux juré un debat irreconciliable pour les inventions des choses excellentes Tu vois donc combien a esté vaine la diligence de ceux, qui ont travaillé à chercher, qui avoit premier apporté au monde ce que nous embrassons sous le nom de science. Ne les Grecs ne les Barbares se devoient tant attribuer, de penser l'invention de la philosophie venir d'eux: par ce qu'elle ne peut avoir autre origine que celeste.⁶

Plus loin, Le Courtisan met en doute la bravoure de Socrate, louée par Platon, pour s'aligner au jugement diffamatoire de Thucydide:

Toutesfois je ne veux tant attribuer à Socrate que les philosophes s'en vantent d'avantage. Car plusieurs mieux jugeants paravanture de ses faits, ont escrit, que toutes les entreprises militaires, desquelles Platon l'honore, sont faulxement controuvées contre la raison du tems, et la vraie histoire recitée par Thucydide.⁷

Enhardi par ses connaissances documentaires, Le Courtisan, taquin, complète le portrait de plusieurs philosophes en rappelant la modestie — rarement évoquée —

de leurs origines, contrastant avec leurs glorieuses renommées. Le Courtisan fait ainsi ressortir la partialité des textes biographiques, trop souvent motivés par la personnalité et l'intentionnalité de l'auteur:

D'où sortent les philosophes? De la fangeuse et vile
troupe du plus abjet vulgaire. Miltiade, Themistocle,
Pericle et les autres grands seigneurs d'Athenes se sont
ilz emploiez en tels estudes? Un Socrate engraveur, un
Simon coroeur, un Theophraste foulon, un Diogene banni
pour la faulce monnoië, et infinis autres semblables de
moindre etoffe sont les auteurs de cete brave philosophie.
Et Platon, qu'ilz estiment tant divin, avoit passé le
meilleur de ses ans en la poësie et peinture, et
longuement guerroié, avant qu'il eust ouï Socrate.⁸

Afin de renforcer cette thèse, Le Courtisan se moque alors des philosophes de la nature. Il pose un regard nouveau et facétieux sur leurs recherches scientifiques, remettant en question le bien-fondé, couramment accepté, de leurs activités:

Mais regarde quel proufit ces Physiciens ont rapporté de
chercher le ciel. Thales songeant aux astres feût moqué
d'une vieille, par ce qu'il tomba en une fosse, laquelle il
n'avisa devant ses pieds. Anaxagore abandonna ses terres
desertes et inutiles, lesquelles il devoit plustost labourer à
l'utilité commune. Bien estoit aveugle Democrite de se
crever les yeux pour cete malheureuse contemplation.⁹

En dépit de ces attaques tacites et répétées envers la légitimité et l'objectivité des textes documentaires, l'auteur des Dialogues maintient sa confiance en ses sources. Il manifeste sa position par une habile manoeuvre oratoire, qui consiste à faire triompher l'opinion de son homonyme dans le dialogue. Ce dernier, accusant Le Courtisan de proférer des paroles mensongères, évite ainsi d'avoir à justifier sa propre pensée:

Mais sans trop m'arrêter à l'ornement et fard de bien-dire, que franchement je confesse n'estre en moi, je m'efforcerai de rendre à la vérité le lustre, non tel qu'elle merite: ains que pourrai recueillir de la philosophie à elle toute consacrée.¹⁰

Il poursuit, ". . . à cete cause puis qu'autrement ne se peut faire, te donnant la gloire de l'eloquence, j'embrasserai la verité. . . ."¹¹

Cependant, ce procédé rhétorique lui confère une victoire temporaire car, à la fin du dialogue, son interlocuteur, ". . . d'un plus favorable visage reprit la parole."¹² Soulignons de plus que, dans la hiérarchie des valeurs, au sein du groupe d'écrivains historiographes, Diogene Laërce est le plus souvent devancé par Homère, puisque les dix volumes de Laërce regroupent des biographies et des anecdotes assez confuses et souvent fragmentées. Aussi, en référant Le Courtisan à Laërce, par contraste avec son interlocuteur inspiré par Homère ou Sadolet, Le Caron augmente subtilement la crédibilité de son homonyme.

Ce second dialogue, qui se moque en toute amitié de l'éloquence du Courtisan, suggère qu'entre La Philosophie, plus dogmatique, et la rédaction des

Dialogues, la pensée de Le Caron s'est effectivement transformée, puisqu'il commence à entrevoir la possibilité d'une vérité pluriforme. Néanmoins, sa confiance en certains penseurs de l'Antiquité et en la valeur absolue de leur savoir n'en a pas pour autant été ébranlée.

6.5 LE CHOIX DES HÉROS HISTORIQUES

La sélection et la représentation du héros dans les Dialogues semblent confesser les affinités personnelles de l'auteur et la mentalité du groupe socio-historique dont il est issu. Ainsi, la préférence accordée à certains héros, et l'accent mis sur leurs mérites personnels sont des indices qui nous permettront de cerner le référent social des Dialogues et, dans une certaine mesure, l'humanisme de Le Caron.

Deux éléments communs aux héros historiques des Dialogues méritent d'être relevés: il s'agit tout d'abord, pour un bon nombre d'entre eux, de leur appartenance à cet âge d'or où évoluaient des hommes illustres et sages, et qui reproduit l'apogée de l'hellénisme et de la civilisation romaine. Souvenons-nous en effet que les sèmes topographiques et chronologiques des Dialogues dessinent l'aire du bassin méditerranéen durant l'Antiquité ainsi qu'un espace à la fois imaginaire et légendaire, assimilable au répertoire des républiques évoquées par les devisants. Deuxièmement, les héros des Dialogues, qu'ils soient rois, capitaines ou chefs d'armée, participent activement à la vie publique de leur époque, ce qui fait contraste avec les vies de saints qui, jusqu'alors, servaient bien souvent d'exemple historique. Le Caron exalte ainsi les personnalités d'élite sur la base du mérite humain et sans référence au sentiment religieux. Ainsi, à l'image de leur auteur, les héros des Dialogues

équilibrent constamment l'action par la réflexion et lient le milieu terrestre au monde céleste. Mais, comme le remarque Le Caron, cette dimension divine découle de connaissances philosophiques qui permettent à l'homme de sublimer sa condition terrestre afin d'atteindre la félicité:

Je pense aussi non pour autres raisons le grand Empereur
Alexandre avoir désiré d'estre Diogene philosophe, s'il
n'estoit Alexandre: que pour ce qu'il reputoit la vie
philosophique plus excellente et heureuse, que la sienne
brulante d'ambition. . . .¹³

Comme pour valider son sentiment, le Caron prend à témoin un groupement de penseurs qui, déjà, avaient lié l'exercice du pouvoir à la recherche de la vertu:

Qu'on lise ce que Homere, Hesiodé, Pindare, Herodote, et
si autres plus anciens ont escrit: on trouvera la premiere
gloire des Rois qui ont jadis fleuri devant la guerre
Troienne n'estre autre, que la louange de vertu. . . .¹⁴

En définitive, le choix des héros historiques des Dialogues concrétise l'union des mondes actif et contemplatif. Ces héros font revivre des époques chères à Le Caron parce qu'il y trouvait la source de ses réflexions philosophiques; par ailleurs, l'engagement des héros dans la vie publique de leurs milieux respectifs s'accordait pleinement avec les inclinations professionnelles de Le Caron. Les héros historiques des Dialogues s'inscrivent dans la lignée de ces êtres quasi mythologiques, alliant des attributs parfois antithétiques, lesquels, toutefois, bien intégrés, propulsent naturellement ces hommes vers les sommets de la hiérarchie humaine.

6.6 L'INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE DANS LES DIALOGUES

Toute histoire événementielle, telle que la forment les épisodes historiques des Dialogues, est une histoire téléologique et, du reste, seule la fin de l'histoire a permis à Le Caron de sélectionner les événements dont son texte est tissé. Quelle est donc l'interprétation de l'histoire qu'il nous propose dans ses Dialogues? Sommes-nous en présence d'une vision universelle, pragmatique, critique ou conceptuelle de l'histoire? Nous désirons montrer que l'analyse des segments historiques insérés dans les Dialogues fait ressortir leur fin pragmatique, qui se double d'une visée apologétique, à la fois de la France et de l'Antiquité, et peut-être de la France comparée aux peuples antiques en vertu d'une certaine idéologie.

En France, les campagnes d'Italie consolidèrent le patriotisme du peuple français, de plus en plus méfiant face à l'envahissement territorial et culturel de son voisin transalpin. Cette défiance vis-à-vis de l'étranger imprégna tant les milieux intellectuels que l'on vit se développer en France un mouvement nationaliste, qui se répercuta dans tous les domaines artistiques. Il fallait, pour restreindre l'influence de l'Italie, lui opposer une culture française fortifiée et véhiculée, en vue d'une diffusion plus vaste, par la langue vernaculaire. On assista alors à la défense de la langue française, théorisée par Du Bellay et pratiquée par un cercle grandissant d'écrivains et de penseurs.¹⁵ Le genre historique participa activement à cette puissante lancée patriotique. Bien que les historiens n'eussent pas tous la patience d'Étienne Pasquier, lequel dédia près de cinquante ans de sa vie à la rédaction des Recherches de la France, l'exaltation de la puissance ou de la conscience nationale devint une des

grandes raisons d'être de l'histoire et, parfois, chez certains, son impulsion fondamentale.

Le Caron ne fait pas exception à la règle et emboîte le pas à ses contemporains afin de glorifier sa nation. Il avait commencé à manifester son admiration pour sa langue et sa patrie dans La Philosophie où, faisant de la défense de la France le devoir de chaque Français, il suggérait:

Ainsi nous devons ensemble comme rapportans en
commun ce qui est à tous utile, nous exercer à perfaire,
illustrer, enrichir, et immortalisez nostre heureuse France,
sans qu'envie, enjalouze les uns des autres, ou nous
decourage, au milieu de nostre dessein.¹⁶

C'est du reste dans ce texte qu'il affirmait l'égalité du français avec le latin et le grec et, appuyant l'opinion de Du Bellay, rangeait sa langue parmi les langues riches: "Je di, et l'ai tousjours soustenu, que nostre langue non seulement n'est pauvre: mais aussi plus riche, que la Grecque, Latine, ou autre estrangere, tant brave soit-elle."¹⁷

Bien qu'il ait écrit ses textes en français afin d'honorer sa patrie et sa langue, Louis Le Caron se tourne cependant plus volontiers vers le monde antique pour y choisir ses héros et ses anecdotes historiques. En effet, l'échantillonnage de personnages historiques écarte manifestement les hommes célèbres français, tant et si bien que Le Caron, peut-être par courtoisie patriotique, semble contraint de modérer son apologie de l'ère classique:

Je parleroi . . . des autres philosophes plus amplement, si
 je ne doutois que par trop grandes admiration des anciens
 je feisse injure à ceux de nostre eage . . . car j'espere
 quelquefois de veoir nostre France si riche, que les
 vantances des estrangers n'aurent plus de lien envers
 elles.¹⁸

Ainsi, malgré la tendance nationaliste qui pénétrait et réorientait son écriture historiographique, Le Caron demeure ambivalent, tiraillé entre un désir sincère, signe d'une ère nouvelle, de célébrer la valeur de la culture française, et son admiration sans borne pour les Anciens qui demeurent, à son sens, les véritables sages.

A côté de cela, une grande partie du texte est destinée à enseigner aux princes l'art de gouverner. Les exemples puisés dans l'histoire servent à faciliter l'instruction des hommes politiques qui succéderont aux princes d'aujourd'hui et, en ce sens, ils se doublent de la fonction pragmatique qui caractérisait les textes de Polybe.

La vision historiographique de Le Caron diffère nettement de l'optique historique de Pétrarque ou de Boccace, lesquels ne cherchaient qu'une consolation dans l'histoire et ne s'intéressaient qu'aux grands hommes de Rome d'autrefois.

Le contact de la France avec les historiens de l'Antiquité a ramené l'histoire — et, de fait, le contenu historique des Dialogues — aux formes pratiquées par ses plus illustres maîtres, Polybe ou Tite-Live, et donc vers les rives de l'histoire pragmatique et explicative. A la suite de Polybe, qui dressait une histoire universelle du genre humain civilisé, dont le modèle s'identifiait à l'Empire romain, Louis Le Caron nous présente une histoire sécurisante. En ce sens, les segments historiques de

ce texte parviennent à sensibiliser le lecteur à l'utilisation bénéfique du passé pour améliorer le présent et, confrontant constamment le passé et le présent, ils évoquent en somme un temps statique. Or, dans la conception de l'historiographie, s'aider du passé pour prévenir le futur est une forme de prédéterminisme et donc d'universalisme. Mais cette constatation pose aussi les limites de la société de la Renaissance — du moins de ce que nous en présente Le Caron — qui, par cet aspect, se rattache au passé.

Louis Le Caron a pensé l'histoire comme révélatrice de la vérité, et il a accumulé preuves et documents afin de redonner une forme cohérente à ce passé. A l'époque des grandes découvertes, plus quantitatives, des hommes de science, Louis Le Caron fonde son autorité sur le passé et ne se libère pas des entraves de l'histoire. Sa vision de l'histoire s'inscrit dans la tradition des "antiquarii", spécialistes de l'ancien, cantonnés dans des connaissances étroites, presque ésotériques, et ne se voulait certes pas une tradition critique.

Il semble néanmoins que l'auteur des Dialogues ait intégré la conception cyclique de l'histoire à la vision judéo-zoroastrienne, ou linéaire de l'histoire, telles que nous les définit Arnold Toynbee.¹⁹ La tradition hellénique, qui a toujours défini l'histoire comme un mouvement cyclique, atrophiait l'égoцентризм de l'homme et atténuait la signification première de l'histoire. Curieusement, les Dialogues empruntent aux deux traditions; Le Caron y met l'histoire classique au service de l'État, caractérisant l'univers comme une répétition d'événements et en admettant le rythme répétitif. Par contre, lorsqu'il glorifie les princes et insiste sur leur individualité et leur spécificité quasi surhumaine, Le Caron avoue la capacité de

l'homme à forger son destin. Mais c'est un homme exceptionnel, et accordé aux exigences de l'histoire.

En fin de compte, les Dialogues ressuscitent les grands hommes de l'Antiquité et fixent dans le temps les archétypes humains. L'histoire telle qu'elle est pensée dans les Dialogues réunit, et ainsi fige, le passé et le présent. Cette conception statique de l'histoire sous-entend un certain déterminisme mais, selon nous, amoindrit en l'homme la capacité d'héroïsme.

NOTES

¹ Timothy Reiss, Tragedy and Truth: Studies in the development of a Renaissance and neo-classical discourse, (New Haven: Yale University Press, 1980).

² Michel Foucault, Les mots et les choses: une archéologie des sciences humaines, (Paris: Éditions Gallimard, 1966) 32.

³ Le Caron, La Philosophie 28.

⁴ Le Caron, La Philosophie 29.

⁵ Le Caron, Dialogues 133.

⁶ Le Caron, La Philosophie 158-159.

⁷ Le Caron, La Philosophie 149.

⁸ Le Caron, La Philosophie 155.

⁹ Le Caron, La Philosophie 143.

¹⁰ Le Caron, La Philosophie 157-158.

¹¹ Le Caron, La Philosophie 158.

¹² Le Caron, La Philosophie 180.

¹³ Le Caron, Dialogue 61.

¹⁴ Le Caron, Dialogues 69.

¹⁵ Le Caron, La Philosophie 4.

¹⁶ Le Caron, La Philosophie 5.

¹⁷ Le Caron, La Philosophie 5.

¹⁸ Le Caron, Dialogues 268.

¹⁹ Arnold Toynbee, La religion vue par un historien, (Paris: Gallimard, 1963) 20-

CHAPITRE 7

LOUIS LE CARON ET LA POLITIQUE

7.1 INTRODUCTION

Même si Le Caron se défend vivement d'avoir esquissé un système politique dans les Dialogues, les deux premiers dialogues de cet ouvrage indiquent néanmoins l'orientation de l'auteur. Les deux dialogues sur le Prince, alimentés par les préoccupations politiques de l'époque, ressuscitent les transformations des mentalités qui, délaissant la vision étatique féodale, optèrent progressivement pour une gestion plus égalitaire de l'état.

L'ensemble de ce chapitre vise à retracer les partis-pris politiques qui ressortent des Dialogues. Nous commencerons par évoquer quelques-uns des agents moteurs de l'éveil politique en France pendant la Renaissance; puis, afin de cerner les affinités politiques de Le Caron, nous décrirons successivement sa vision des structures politiques, du système législatif et du personnage princier.

7.2 LA RÉSURGENCE DU NATIONALISME EN FRANCE, SOURCE IMPORTANTE DU RENOUVEAU DE L'INTÉRÊT POLITIQUE

La codification des institutions et des structures gouvernementales attirait beaucoup certains penseurs de l'Antiquité, et la pratique de cet exercice a connu un regain de popularité entre 1450 et 1600. En effet, tout au long du XVI^e siècle, plusieurs cercles d'intellectuels s'adonnèrent avec enthousiasme à la rédaction de traités politiques et de manuels de pédagogie à l'usage des princes. En France, l'une des sources de cet intérêt soutenu pour la vie politique est certainement l'éruption du nationalisme culturel, catalysé par la Réforme catholique, et le morcellement des Églises et de la Rome chrétienne qui s'y associa. Il est vrai que la cohésion du peuple

français avait commencé à se faire lors de la mission de Jeanne d'Arc, et que les notions de "peuple" et de "nation" n'étaient pas étrangères aux Français. Mais c'est tout particulièrement durant le XVI^e siècle que la nation française se souda véritablement et que le pouvoir, jusqu'alors essentiellement seigneurial, fit place à une souveraineté qui tentait d'harmoniser les différends régionaux et démographiques.

Une telle tentative d'union nationale tout au long du XVI^e siècle procédait d'un ensemble de circonstances dans des domaines différents: tout d'abord, l'emprisonnement de François I^{er} lors des campagnes d'Italie aviva les craintes des Français envers l'envahisseur italien et raffermir leur fibre nationaliste. Dans un tout autre domaine, l'établissement grandissant de normes typographiques accéléra la centralisation socio-politique française, puisqu'une de ses conséquences immédiates fut l'affaiblissement des dialectes au profit de la langue nationale. Par ailleurs, les découvertes géographiques et l'expansion des colonies facilitèrent le développement d'un pouvoir politique unifié. Le raffermissement du nationalisme français provient également du progrès considérable des institutions françaises, auxquelles les légistes et administrateurs royaux travaillaient depuis le XIV^e siècle. Il faut se souvenir que, depuis cette époque, les domaines juridique et politique s'étaient progressivement liés; s'ils ne se confondaient pas, ils étaient plus proches que jamais à la Renaissance. Grâce aux efforts soutenus des jurisconsultes et des magistrats, s'acharnant à instaurer et à élaborer les lois, de même qu'à l'assiduité des penseurs et des groupes d'intellectuels qui examinaient et valorisaient la spécificité des souverainetés et des gouvernements, ces sujets, ces partis et ces peuples purent revendiquer leurs droits. Songeons, par exemple, à l'instauration du droit d'imposition, rendue décisive sous le

règne de Charles V, et qui composait une révolution capitale au milieu du XVe siècle, une de celles qui contribuait le plus à consolider les prérogatives de la puissance publique. Finalement, il ne faut pas oublier combien l'effervescence intellectuelle des penseurs renaissants, qui dissociaient de plus en plus les réalités ultimes de l'existence concrète, contribua, elle aussi, à accentuer l'intérêt porté au domaine de la politique. L'ambiance philosophique de ce siècle, en écartant progressivement la métaphysique, favorisa la substitution de la politique comme principe directeur des sociétés humaines, au sacré qui les transcende. Le pouvoir royal consolida son action sur les structures sociales, et c'est peut-être à partir de ce moment que l'état souverain, qui se saisit progressivement de la domination intégrale de la France, s'est constitué.

Cette époque a produit un impressionnant ensemble d'ouvrages présentant des modèles politiques variés par des auteurs tels que More, Machiavel, Budé, Bodin pour ne citer que ceux-là, et Louis Le Caron a pleinement participé à cette exploration des fondements de l'état. Les penseurs de la Renaissance se tournèrent vers Platon, Aristote, Cicéron, dont les textes avaient été récemment traduits, et vers leurs écoles respectives, afin de tenter de définir un idéal politique. Dans l'ensemble, trois modèles politiques furent repris: la vision unifiée de l'état chez Platon, (décrite spécialement dans sa République puisque, dans ses Lois, Platon nuance sa notion d'état organique), la vision étatique nettement moins englobante d'Aristote, qui voyait dans l'état la réunion d'individus, et le quasi-compromis cicéronien, fondant l'état sur La Loi Divine, traduite différemment sur terre selon le pays. La position politique de Louis Le Caron est le plus souvent ambivalente: tantôt ému par l'Idéal platonicien,

tantôt conscient des exigences humaines, il trahit ses hésitations à travers tout l'exposé politique de ses Dialogues.

7.3 RÉFLEXIONS SUR L'ÉTAT UNIVERSEL DANS LES DIALOGUES

La vision politique qui ressort de l'ensemble des Dialogues est essentiellement monolithique; l'auteur multiplie par exemple les analogies entre l'unité du corps humain et l'état:

Les maladies qui aviennent aux corps, sont gueries par
l'art et industrie des Medecins: mais l'intraitable fierté
des esprits est repoussée et punie par la prudence des
Legislateurs.¹

Cette notion d'état organique, naturel, sous-tendait le discours politique de penseurs stoïciens, tels que Zénon ou Marc-Aurèle, qui privilégiaient l'existence d'une Vérité unique, d'une loi à l'échelle du Cosmos, et selon qui l'univers constituait une seule et même famille. Toutefois, l'indécision de Le Caron, tiraillé entre son admiration pour le concept de l'état universel et son respect pour la liberté individuelle, transparaît tout au long des deux premiers dialogues. C'est en fait comme si Le Caron tentait d'englober les contraintes et les exigences d'un concept étatique monolithique, qui obligeait l'individu à se sacrifier pour l'état et à mettre de côté ses propres ambitions pour le bien commun, et les principes de la démocratie. Cependant, lorsqu'au second dialogue il octroie la victoire oratoire au représentant de la monarchie absolue, il trahit peut-être ses véritables affinités politiques.

Le second dialogue met en opposition les points de vue antithétiques de Philarete et du Courtisan défendant respectivement la nature éternelle et la nature temporelle de l'état. Philarete s'impose très vite comme l'ardent défenseur d'un pouvoir centralisé et s'insurge contre la démocratie:

Seroit trop permettre aux affections des hommes d'abandonner chacun à son opinion: la société commune seroit trop hazardée, et n'auroient les citoiens, combien qu'assemblez en une mesme ville, aucune forme de politique communauté.²

En dépit des moqueries de son interlocuteur, Philarete se méfie des interventions et de la participation des citoyens dans les affaires de l'état, tant, soutient-il, les opinions des hommes diffèrent et se contrarient:

Au contraire [dit-il au Courtisan] le sage que tant tu estimes, se doit entierement façonner aux inconstantes voluntes de la multitude. Mais puis- que rien n'est plus mol, plus volage, plus incertain, plus fragile, que le sot vulgaire . . . en quel tems le pourras-tu assembler pour juger de la sagesse et de l'homme sage?³

Philarete est donc le porte-parole du pouvoir royal absolu, et ses propos détonnent un peu en cette période historique qui vivait quotidiennement les conséquences de l'absolutisme monarchique en France à la suite de François Ier. Sous François Ier, le pouvoir royal avait une emprise totale sur le corps social; il faisait la loi, "était" la loi, et l'on ne tolérait pas d'autre source de droit que la volonté royale, ce qui déconcertait bien souvent les observateurs étrangers. La situation persista

lorsque Henri II prit la succession de son père et hérita ainsi d'un royaume où François Ier avait effectué de grands efforts d'unification qu'Henri II se garda bien de modifier. Le Caron évoluait donc dans un milieu régi par la volonté d'un souverain tout-puissant, où le contrôle exercé par des corps reconnus traditionnellement dans un rôle limitatif avait, pour ainsi dire, disparu.

7.4 STRUCTURE POLITIQUE DU ROYAUME

La structure politique que décrit Le Caron comporte trois parties. Formée à la base par un vaste groupe populaire participant rarement aux décisions politiques, cette structure prévoit ensuite un ensemble plus restreint de gardiens de l'état, penseurs, hommes sages, législateurs et magistrats. Enfin, au-dessus de ces deux groupes, le roi, représentant Dieu sur terre, domine la nation. Le Caron préconise donc une monarchie mixte dirigée par le prince avec l'aide d'un Conseil de magistrats triés parmi l'élite sociale et intellectuelle:

Il me semble [dit Le Caron] que le Prince doit elire les
magistrats, . . . les plus anciens de son royaume, lesquelz
par longue et eprouvée congnoissance de ce qui est à
faire, ou à fuir, se sont rendus familiers de la Justice.⁴

Dans une monarchie mixte, ce Conseil royal, formé d'hommes sages ayant de bonnes connaissances politiques, juridiques, et législatives, soutenait le roi dans toutes ses entreprises sans jamais s'élever contre sa volonté:

Quelle plus constante felicité pourroit desirer le Prince,
que d'estre accompagné de grands personnages, lesquelz

veulent une mesme chose, que lui, franchement lui
 conseillent et sont participants du soing qu'il a de son
 peuple: tellement qu'il peut en un tems pourveoir à
 diverses choses, deliberer et ordonner de plusieurs affaires,
 et n'a (comme le Roi des Perses) un seul oeil, mais
 infinis?⁵

Nous sommes loin de la théocratie platonicienne, pratiquée en Égypte, par exemple, mais en suggérant une telle structure politique, Le Caron reconnaît la valeur d'une forme de gouvernement mixte où le roi, le Conseil royal et le peuple travaillent de concert au bien de l'état.

Notons que, plus loin dans le texte, le pouvoir de l'assemblée des magistrats est grandement dévalué, jusqu'à paraître symbolique. Car, lorsque Le Caron décrit la fonction politique de la noblesse de Robe, il restreint ce pouvoir à faire respecter la loi, mais non pas à *faire* la loi. Le Caron donne alors le pouvoir absolu au roi, qui peut même, pour les besoins de la cause, agir en tyran, ce qui n'est pas sans faire écho à certains passages de L'Institution du prince, de Budé, où ce dernier permettait au roi de violer coutumes, traditions, privilèges et lois, lorsque le bien public, dont il était le seul juge en dernier ressort, l'exigeait.

L'opinion de Louis Le Caron sur la structure politique du royaume n'est donc jamais clairement définie. Les hésitations qui transparaissent dans les Dialogues portent à croire qu'il désirait, par respect du principe démocratique, associer le peuple aux affaires de l'état, tout en croyant encore à la valeur d'une monarchie absolue. Il faudra attendre quelques années avant que les avantages du pouvoir absolu soient

véritablement dépassés par le dynamisme politique des idées populaires et que les cercles d'écrivains protestants illustrent pour le public le type d'une monarchie élective à l'origine, démocratique dans l'application et subordonnée aux états.

Les deux premiers dialogues examinent également plusieurs questions politiques qui divisaient les milieux intellectuels français; Le Caron y traite par exemple de la controverse sur l'accession et le maintien au pouvoir, et se penche sur les normes vestimentaires et l'éthique royales. Nous constaterons que, par le traitement de ces thèmes, Le Caron hésite encore entre un idéal "terrestre" ou "céleste".

7.5 UN MÉCANISME D'ACCESSION AU POUVOIR CONTROVERSÉ

A la Renaissance, le processus de succession au pouvoir royal occasionnait certaines controverses. Pour certains, l'élection démocratique et populaire garantissait la valeur morale du candidat choisi. Par contre, plusieurs penseurs croyaient à la valeur de l'élection divine, qui leur semblait la meilleure caution de justice. Le Caron semble hésiter entre ces deux principes. Dans le premier dialogue, il fait triompher la nomination divine et établit un contrat d'aliénation ou de non-aliénation entre le roi et son peuple, lequel accorderait au monarque le don parfait de souveraineté:

. . . il [le Prince] considerera combien est grande son
autorité, laquelle n'est une election ou sort des hommes,
ains un don de Dieu. . . .⁶

Remarquons qu'en se soumettant à la résolution de Dieu, Le Caron se dissociait de bon nombre de ses collègues juriconsultes qui, partisans du gouvernement populaire, expliquaient par exemple l'origine de l'Empire par une cession du peuple romain.

Ce n'est qu'en de plus rares occasions que Le Caron privilégie l'élection démocratique et encourage la désignation populaire:

[Les hommes] ont embrassé celui pour les gouverner, duquel la sagesse leur estoit congneue et éprouvée, et qui avoit esté ou l'auteur ou l'entreteneur de la société humaine . . . Partant chascun rapportoit à icelui le commencement et la conservation de la commune félicité, desirant estre par lui dressé, conduit et institué à si grand heur.⁷

Et, fidèle à son désir d'unir le terrestre et le divin, Le Caron choisit un procédé électoral selon lequel les princes se verraient élus par Dieu mais constitués par le peuple. Selon ce principe, le prince serait supérieur à chaque homme, mais soumis au jugement électoral des magistrats. Entre le prince et le peuple, il s'établirait donc un contrat naturel et civil géré par les magistrats, lesquels, si nécessaire, pourraient ramener tout tyran au devoir par la force.

Indépendamment du principe électoral choisi, le candidat princier devait idéalement posséder une morale infaillible. Il circulait alors en Europe une quantité impressionnante de textes et de manuels traitant de l'éthique royale, et les Dialogues reprennent certains éléments en vogue à ce sujet. Ainsi, les deux premiers dialogues

traitent successivement de la naissance royale, des qualités personnelles du roi, de ses goûts, de sa formation, et les devisants esquissent même rapidement certaines normes vestimentaires aptes à différencier le vrai prince des parvenus.

7.6 DÉFINITION ET PORTRAIT DU PRINCE IDÉAL

"... je prendrai donc le Prince bien né"⁸ confesse l'auteur, refusant ainsi, d'emblée, à la vaste majorité du peuple français, la désignation souveraine, ce qui à l'époque n'était que normal. La conversation s'amorce par une description physique du prince, et l'on note ainsi la grande importance que Le Caron accorde à l'apparence:

Le prince prudent ne se doit plaisanter en telles jeunesses propres à un Sardanapale: ains se garder que par la vaine insolence des sumptueux accoustrements il ne tombe en quelque moquerie et desestime de la grandeur, à laquelle il est élevé.⁹

Ces recommandations vestimentaires étaient vraisemblablement de rigueur à une époque où les Français recréaient chez eux l'ambiance des cours de Sforza, de Ferrare et de Milan, le plus souvent de façon informelle. Cette sobriété que Le Caron recommande au prince avec tant d'insistance trahit le ressentiment des Français envers les excentricités des courtisans de l'époque qui, déjà sous Henri II, mais plus certainement sous Henri III, affectaient une mode vestimentaire cocasse, inspirée d'Italie, contre laquelle le public s'insurgea progressivement. Le Caron s'associait en cela à d'autres écrivains tels que Pasquier, Gentillet, Henri Estienne qui, imperceptiblement, s'engagèrent à limiter l'ascendance culturelle — et politique — de

l'Italie. De ce fait, en dépit d'un statut quasi-divin, et donc atemporel, le monarque idéal que décrivaient ces penseurs français devait suivre, malgré tout, un code vestimentaire conforme aux exigences de la mode de l'époque.

7.7 L'ÉDUCATION DU PRINCE

Philarete, Le Caron et le Courtisan imposent deux conditions nécessaires au développement harmonieux du pupille royal: il s'agit tout d'abord de confier l'élève à des précepteurs d'élite et, à cette fin, souligne Le Caron:

... seront choisis les plus excellents personnages du royaume, pour l'enseigner, non es artz . . . mais [en] toutes les science.¹⁰

Deuxièmement, il convient de dresser un programme éducatif qui suive de près l'enseignement de Platon dans la République. Le Caron insiste donc sur l'apport des mathématiques:

Partant le prince, s'il veut suivre mon conseil apres l'intelligence de Dieu, apprendra les sciences dignes de l'homme noble, et principalement de lui: comme sont les Mathematiques. . . .¹¹

Puis il insiste sur l'étude de la philosophie et sélectionne à dessein, parmi les grands noms de la pensée grecque, un ensemble de textes propres à stimuler la réflexion du prince:

Je propose donc au Roi les livres de Platon, Homere, et
Xenophon, lesquelz entre infinis me semblent meriter les
premiers lieux, non que je rejette les autres. . . .¹²

Nous pouvons du reste nous demander dans quelle mesure ce choix ne
démontre pas l'inclination de Le Caron pour la monarchie absolue, car tous les
philosophes qu'il cite viennent déposer ensemble en faveur de l'autorité d'un seul.

Alors que, dans La Philosophie, Le Caron supprimait l'étude des écrits
poétiques dont il récriait l'inconstance et la partialité, les Dialogues sont moins sévères
à l'égard de la poésie, et l'on y fait grâce aux "grands" poètes, s'ils réussissent à allier
le monde illusoire, qu'ils évoquent souvent, à la vertu:

Partant si quelques fables doivent estre racontées à la
jeunesse, il faut reciter celles qui sont pleines d'exemples
des faits vertueux et memorables. Quant aux autres, on ne
les scauroit tant farder et deguiser d'allegories, qu'elles
doivent estre apprises par les enfants, qui ne les peuvent
discerner.¹³

L'enseignement du prince repose donc en grande partie sur l'étude de livres
savants; mais Le Caron, sensible aux échos de plus en plus forts en faveur d'une
pluralisation des sources du savoir, fait dire à l'un de ses personnages:

Si quelcun me demandoit en quelle escholle je desirerois
apprendre la vertu, je ne voudrois respondre autrement
que feît Demade orateur Athénien, en la frequence et
assemblée du peuple.¹⁴

Il est vrai que le Courtisan est l'auteur de cette réplique et que, tout au long du second dialogue, en dépit de sa verve manifeste, il n'évince pas l'autorité morale de son interlocuteur, qui réussit à le rallier à la cause du savoir théorique. Néanmoins, à cet endroit, Le Caron paraît explorer les sources populaires du savoir et exprimer certains doutes à l'égard de l'éducation royale telle qu'on la connaissait à l'époque. Car, en réalité, l'éducation royale au temps de François Ier et d'Henri II assurait au prince l'éducation du gentilhomme, les connaissances littéraires, historiques, et géographiques utiles à son avenir, mais, précisent les historiens, "... la principale leçon que les souverains semblent avoir tiré des enseignements de leur enfance est la certitude de leur supériorité universelle."¹⁵ Un tel résultat devait inquiéter l'auteur des Dialogues car l'ampleur de la tâche royale qu'il envisageait exigeait du roi des valeurs et des vertus surhumaines.

Dans l'ensemble, pour Le Caron, la gestion du royaume était faite d'amour paternel et, comme Platon et Homère l'avaient déjà envisagé, le roi était le pasteur du peuple, chérissant les âmes de ses sujets. Aussi, la relation entre le Prince et ses sujets était donc tissée de bons sentiments, loyauté, fidélité et indulgence. Ce comportement tutélaire perpétue la concorde et l'unité du royaume, et consacre le Prince comme pilier central et unificateur de la cité portant la responsabilité entière de la survie de l'état:

Comme au gouverneur de navire la navigation prospere,
au Medecin le salut, au Capitaine la victoire: ainsi au
Prince la vie heureuse des citoiens est proposée. ...¹⁶

Finalement, le Prince devait être pacifique, car Le Caron s'opposait à la guerre et méprisait toutes les ambitions expansionnistes qui animaient les dirigeants européens de l'époque. Remarquons qu'à peine quelques années plus tard, d'autres penseurs et d'autres juristes suggérèrent une gestion politique moins utopique, attestant de la présence croissante de la position machiavélienne dans le domaine politique. Mais il n'est pas étonnant que Le Caron n'ait pu s'accommoder de la pensée machiavélienne car Machiavel influençait tous ceux qui ne croyaient plus en l'unité politique et effaçait le grand rêve de l'empire romain. Car, en fin de compte, Machiavel était républicain, et Le Prince, en dépit de son titre, n'était pas un ouvrage en faveur de la monarchie.

Le Caron et Machiavel ne se sont pas rejoints dans leurs conceptions de la gestion de l'état. Cependant, comme nous allons le voir, leurs pensées s'harmonisent lorsqu'ils examinent le rôle des lois. Par leur commune fascination pour l'histoire ancienne, et, dans le cas de Le Caron, par la pratique juridique, tous deux avaient saisi l'importance du système législatif pour le gouvernement et la stabilité de l'état.

7.8 LE CARON ET LES LOIS

En tant que juriste, Le Caron pouvait difficilement s'élever contre l'utilité des lois. Aussi, très tôt dans sa carrière littéraire, dans La Claire. Ou, de la prudence de droit, dialogue premier. Plus la clarté amoureuse, il énonça le bien-fondé des lois:

La loi (comme définit Papinian le plus excellent des jurisconsultes) est un commun precepte, un aviz arrêté des hommes prudens, la coercion des delictz, qui se commettent, ou

de propos délibéré ou par ignorance, une commune disposition de la chose publique. . . . La loi est, à laquelle toutes personnes doivent obéir, ors pour plusieurs causes ors pour cette principalement, que la loi a été inventée et donnée en pur don de Dieu, c'est un décret et délibération es personnes prudentes, la repression des malefices qui sont commis volontairement ou insciemment, la commune disposition de la cité.¹⁷

Cependant, les affinités platoniciennes de Le Caron motivaient chez lui une certaine réserve à l'égard des lois. Il est vrai que, dans la République, où Platon confondait volontairement morale et politique, l'application des lois semblait inutile et même contraignante, car le chef d'un état devait *nécessairement* être vertueux et servir de guide à un peuple *nécessairement* obéissant.

Les Dialogues examinent successivement l'institution des lois, la position du roi vis-à-vis des lois et la flexibilité des lois. Sur chacun de ces thèmes, les ~~devisants~~ portent des jugements distincts, parfois complémentaires, et la juxtaposition de ces opinions connote toutes les hésitations de l'auteur entre deux visions du monde.

7.9 L'INSTITUTION DES LOIS

En traitant de l'institution des lois, les personnages du second dialogue confrontent verbalement un courant de pensée issu du platonisme, et qui prêchait l'universalité de la loi, à la réalité des milieux juridiques de l'époque, lesquels définissaient les lois comme:

... une commune ordonnance par ceus qui ont la
souveraineté pour garder le commun estat, et police
publique justement constitués.¹⁸

Tout au long de cet échange, Le Courtisan insiste sur l'arbitraire des lois, alors que son interlocuteur, Le Caron, fait écho à la doctrine des jésuites et prend parti pour une loi naturelle, issue de la divinité:

Mais la loi commune et ordonnée à tous (laquelle ne
regarde, que ce qui est juste, vertueux et honnestement
utile, et à ce entierement s'adresse) est une invention et
don de Dieu. . . .¹⁹

En ce sens, la loi, outil privilégié de la gestion de l'état, permet à celui qui sait discerner le Bien du Mal de respecter l'harmonie publique. La loi est donc à la fois l'indicatrice du Bien et du Mal, et se double d'une fonction préceptrice, contenant le précepte de la défense d'actes spécifiques. Selon cette pensée, le prince ou le roi agit comme réceptacle de la loi divine, si bien qu'au gré du dialogue, Le Caron rapproche la loi divine de la loi royale, et, de ce fait, accorde au roi le plein pouvoir législatif:

Si le Roi veut ordonner une police en soi-mesme, et
accorder toutes les puissances qui sont en lui à la droite
raison, afin de mieux dresser son peuple, la Justice est
preste de lui en donner les moiens.²⁰

En réalité, l'absence de distinction entre le pouvoir royal et le pouvoir législatif menait souvent au despotisme. En France, par exemple, depuis la fin du

XIV^e siècle, le principe du pouvoir législatif s'était affirmé sans limite, ce qui avait incité le juriste Jean Boutillier à avancer ce qui suit:

Le roi de France, qui est empereur en son royaume, peut
faire ordonnance qui tiennent et valent loy . . . et
généralement faire tout et autant que à droit impérial
appartient.²¹

Dans la suite du dialogue, le Courtisan et Le Caron remettent en question l'existence d'un corps législatif tenu d'approuver et de ratifier les lois proposées par le souverain. Le Caron octroie un pouvoir absolu au souverain et fait écho à la pensée de Platon qui acceptait la tyrannie lorsqu'elle était mise au profit et au bien de l'état. Par contre, le Courtisan exige la participation active d'un public choisi aux décisions législatives, et il plante alors dans le débat les arguments de penseurs scolastiques tels que Suarez, Castro Ledesma Couarte, tous partisans de la démocratie législative. Il est vrai que plusieurs docteurs, juristes et canonistes de l'époque, conscients du danger d'un pouvoir royal trop absolu, appuyaient de plus en plus la souveraineté populaire. Ce dialogue présente deux courants de pensée antithétiques, mais, là encore, Le Courtisan ne convainc pas son interlocuteur, ce qui permet de croire que l'auteur hésitait encore à s'engager sur la voie de la démocratie populaire.

7.10 SUR LA FLEXIBILITÉ DES LOIS

Par l'entremise du Courtisan, Le Caron s'est révolté contre la rigidité de la loi naturelle, qui ne permettait pas au souverain d'adapter son jugement aux us et coutumes de son époque et de sa nation. Les conseils de sagesse, remarque Le

Courtisan "... ne demeurent tousjours semblables, ains s'accomodent au tems, lequel peut tout es choses humaines."²² Par endroits, cependant, Le Caron paraît tenté par l'idée d'une loi stable et éternelle, qui confirmerait la stabilité de l'univers:

... nous avons quelque cognoissance, que toutes choses
se doivent gouverner par l'ordre et raison d'une loi
eternelle, laquelle n'est songée ne controuvée par
l'entendement des hommes ... ains donnée de
Dieu ...²³

Les hésitations de l'auteur sur le thème de la flexibilité des lois font revivre deux grands courants d'opinions qui persistaient depuis le moyen âge: les uns plaçaient l'essence de la loi dans l'intelligence, à laquelle appartenait d'apercevoir et de reconnaître la nature des choses. Les autres plaçaient l'essence de la loi dans la volonté divine.

Si Le Caron a tenté de tempérer ses affinités ficiniennes en offrant une vision moins englobante de l'univers par le discours politique du Courtisan, c'est qu'à la même époque, plusieurs de ses contemporains attaquaient la pensée monolithique héritée de Platon. C'est le cas, notamment, des Dialogues de Guy de Brués que nous pouvons brièvement juxtaposer à l'ensemble des dialogues de Le Caron. Le texte de Brués, composé en 1557, est nettement inscrit dans la veine des écrits rationalistes de la Renaissance (il s'agit ici du rationalisme orienté vers le scepticisme), qui annonçaient L'Apologie de Raimond Sebond de Montaigne. Guy de Brués s'était très vite intéressé à la polémique sur Aristote, qui avait opposé Ramus et ses adversaires de la Sorbonne, et ses dialogues, sous-titrés "Contre les nouveaux Académiciens, que

tout ne consiste point en opinion", voulaient défendre le dogmatisme. Toutefois, même si Guy de Brués prie le lecteur de croire à sa sincérité, il n'en reste pas moins que les Dialogues de Guy de Brués juxtaposent au rationalisme un scepticisme radical, totalement absent des Dialogues de Louis Le Caron. Les quatre personnages de Brués, Ronsard, Nicot, Baïf et Aubert sont plus engagés dans leurs positions respectives que Le Courtisan ou le Rabelais de Le Caron qui, malgré leur audace rationaliste, ne doutent pas. Ainsi, les devisants du troisième dialogue de Le Caron se rangent tous dans une tradition, qu'elle soit épicurienne ou aristotélicienne. Or, tout choix élimine le doute! Le Caron ne parvient donc pas jusqu'au scepticisme, et ses convictions relèvent d'un fidéisme qui n'exclut en rien le souci de la poursuite de la Vérité. Les Dialogues de Guy de Brués prophétisent plus sûrement que ceux de Le Caron, quoiqu'ils aient tous les deux les mêmes intérêts juridiques et sociaux. A l'arbitraire des lois, Brués juxtapose l'arbitraire de la morale, qui résonnera plus fortement dans les esprits du XVI^e siècle. Les conclusions embryonnaires des écrits de Le Caron se développent dans les Dialogues de Brués. Ce que Louis Le Caron a pressenti, Brués le confirme.

L'exploration de la vision politique de Le Caron suggère que ce dernier a partagé la vision politique des jurisconsultes de l'Empire, qui défendaient le droit et l'équité, mais qui, en même temps, consacraient le triomphe du pouvoir absolu. En un sens, Le Caron a reformulé la pensée politique de Platon et d'Aristote. Platon revendiquait l'autorité absolue d'un roi "paternel" et diminuait les valeurs des lois et du corps législatif, tandis qu'Aristote, au contraire, refusait d'accepter la souveraineté totale du roi et recommandait l'instauration de lois.

En conclusion, nous aimerions souligner combien l'articulation dialogique des Dialogues constitue une surprenante mimésis de cette structure politique, car chaque dialogue est dominé par un "gouverneur de pensée", Le Caron dans les deux premiers dialogues, Valton au troisième, et Pasquier et Claire, respectivement, aux deux derniers dialogues. Ces devisants contrôlent le cheminement discursif des dialogues, mais finissent invariablement par gagner l'argument. La structure globale du corpus mime l'organisation politique souhaitée par l'auteur et dirige le cheminement discursif de façon à continuellement gagner l'argument. Il s'établit alors une analogie entre ces devisants et le prince de la cité; un second rapprochement entre le groupe actanciel formé de Rabelais, Ronsard, L'Archer, Rose, Marguerite, Le Courtisan et la masse populaire de l'état; et enfin, au dessus de cette assemblée dominerait la philosophie, incarnée par les nombreuses références et citations, élevant ces âmes vers la vertu et régissant tous les domaines, politique, éthique et esthétique. En effet, le débat se poursuit tout d'abord sur l'éducation du roi essentielle à la bonne gestion de l'état (ce qu'affirmaient déjà Platon et Aristote selon qui la politique était, en définitive, la science de l'éducation par l'état). Plus tard, les devisants traitent de l'importance des lois dans le royaume, et nous verrons combien ils véhiculent ainsi la pensée politique cicéronienne établie, quant à elle, sur les fermes institutions législatives. La récurrence de ces variables dans les Dialogues n'indique donc que leur conformité aux invariants des dialogues de la tradition antique, qu'elle soit platonicienne, aristotélicienne ou cicéronienne. Les thèmes de l'éducation et des lois tissent tout le canevas politique de l'ensemble des dialogues de Le Caron et, à travers les extraits

dialogiques, dont nous allons rendre compte, nous retrouvons l'éternel tourment intellectuel de l'auteur.

NOTES

- ¹ Le Caron, Dialogues 86.
- ² Le Caron, Dialogues 85.
- ³ Le Caron, Dialogues 164.
- ⁴ Le Caron, Dialogues 98.
- ⁵ Le Caron, Dialogues 94-95.
- ⁶ Le Caron, Dialogues 70.
- ⁷ Le Caron, Dialogues 68.
- ⁸ Le Caron, Dialogues 70.
- ⁹ Le Caron, Dialogues 105.
- ¹⁰ Le Caron, Dialogues 70.
- ¹¹ Le Caron, Dialogues 118.
- ¹² Le Caron, Dialogues 118.
- ¹³ Le Caron, Dialogues 292.
- ¹⁴ Le Caron, Dialogues 144.
- ¹⁵ Georges Durand, Etats et Institutions. XVIe-XVIIIe siècles (Paris: A. Colin, 1969) 34.
- ¹⁶ Le Caron, Dialogues 86.
- ¹⁷ Le Caron La Claire. Ou de la prudence de droit, dialogue premier. Plus, la clarté amoureuse (Paris: Gilles Corrozet, 1554) 14.
- ¹⁸ Le Caron, Dialogues 21.
- ¹⁹ Le Caron, Dialogues 85.
- ²⁰ Le Caron, Dialogues 84.

²¹ Roland Maspétiol, La société politique et le droit (Paris: Montchrestien, 1957) 295.

²² Le Caron, Dialogues 140.

²³ Le Caron, Dialogues 170.

CHAPITRE 8

L'HUMANISME DE LE CARON

8.1 INTRODUCTION

Si l'on accorde au dialogue le privilège de faire ressurgir le social, l'exploration des thèmes et des caractéristiques formelles des Dialogues que nous avons poursuivie tout au long de ce travail, a fait ressortir plusieurs questions qui occupaient les esprits de Le Caron et de ses contemporains. Ainsi, dans les cinq dialogues, l'intégration de la vision contemplative du monde, véhiculée par la tradition néo-platonicienne, et des réalités du monde actif, donne lieu à un questionnement constant. Or, Le Caron, tout particulièrement à l'époque de la rédaction des Dialogues, s'interrogeait sur la nature des liens entre les divers domaines de la connaissance, et, de façon plus générale, entre le monde actif et le monde contemplatif (lui-même, malgré les exigences des débuts d'une vie professionnelle très active, s'évadait souvent dans le monde contemplatif, essentiellement à partir de textes platoniciens).

Notre intention dans ce chapitre est de faire éclater le discours dominant des Dialogues, ou encore le système complet des intérêts dont le contexte social de cet ouvrage est chargé, en y repérant les pratiques sémiotiques et textuelles. Cet exercice s'appuie sur deux prémisses: tout d'abord que les Dialogues constituent un échantillon du discours social de 1556. Et, en effet, en tant qu'extrait du dicible de cette période du temps, ils participent à l'expression de la mentalité et des tendances hégémoniques de ce milieu du siècle. La seconde prémisse, sur laquelle repose l'ensemble de notre analyse, consiste à envisager les Dialogues comme un univers social en soi, constitué de plusieurs Discours émanant des cinq dialogues. Dès lors, les Dialogues forment donc un microcosme social, un "micro-monde" auquel nous ferons désormais référence.

dans la suite de ce chapitre, rassemblant un ensemble fini des possibilités discursives de ce temps et donc du discours social tel que l'exprimait Le Caron.

Afin de préciser les structures mentales qui émergent de ce micro-monde, nous analyserons tout d'abord les relations inter-discursives au sein des Dialogues, c'est-à-dire les rapports unissant les différents Discours identifiés; puis, nous analyserons les relations intra-discursives, ou encore la représentation de l'Autre au sein même de chaque Discours. Bien que la notion de "l'Autre" fasse, en général, référence aux actants du dialogue, dans le cadre de cette analyse, les actants ne sont plus des individus mais véritablement des "discours"; et c'est l'exploration de ces rapports discursifs qui caractérise, selon nous, ce "Nous" français en 1556.

Cet exercice complète et élargit l'analyse des structures du texte effectuée au cours des trois premiers chapitres de ce travail. Ici cependant, la notion d'actants déborde les limites individuelles: ce ne sont plus les particularités de Philarète, Marguerite, Valton et les autres qui retiendront notre attention mais celles d'actants référant à une collectivité d'individus, unis par une même fonction sociale et juxtaposant des Discours qui, sans cesse s'interpellent et se répondent: celui des poètes, des politiciens, et des juristes par exemple.

8.2 ANALYSE DES DIALOGUES COMME UN DISCOURS SOCIAL

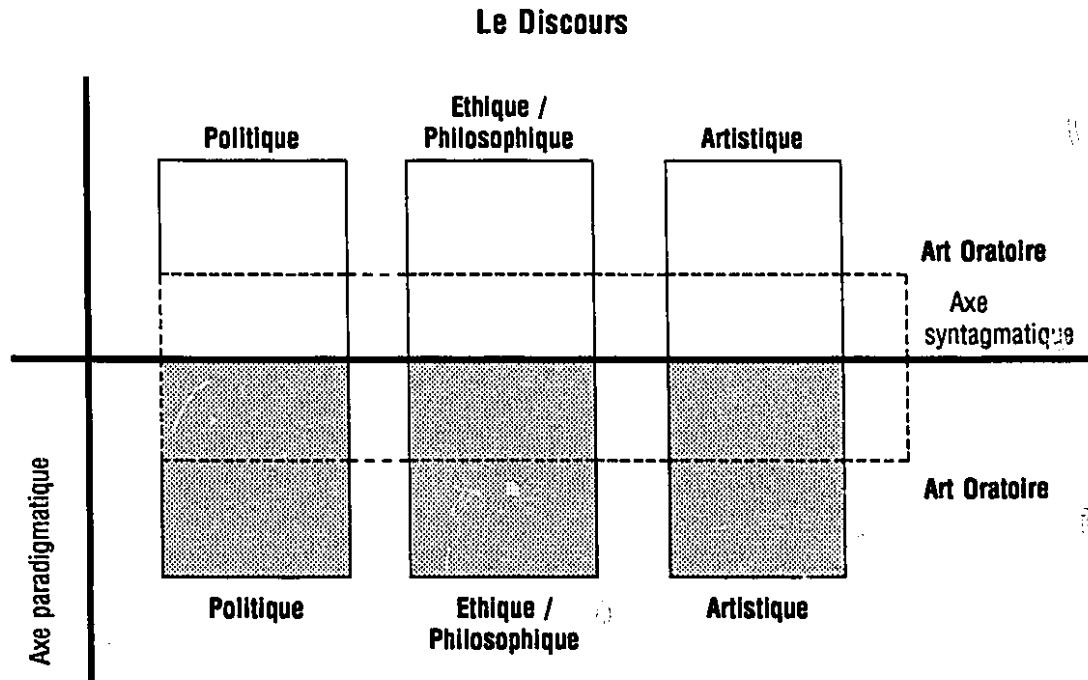
L'analyse de la topographie et la chronologie des Dialogues envisagés maintenant comme la représentation microscopique de la société de ce temps, donne lieu à peu de surprises car le décryptage des indices typologiques du micro-monde

reconstruit presque fidèlement l'univers spatial dans lequel évoluait quotidiennement Le Caron. En effet, au fil du texte les rapports référentiels de ce micro-monde nous font pénétrer successivement dans les cadres familial et professionnel de Le Caron, en somme Paris et la région parisienne, suggérés par l'évocation de Fontainebleau, de Saint-Denis, des rivages de la Marne, et du Palais royal à Paris. De la même façon, d'un point de vue chronologique, le lecteur chemine constamment avec l'auteur, progressant dans le temps au fur et à mesure que Le Caron rédigeait son ouvrage. Nous ne pousserons donc pas plus loin l'analyse typographique et chronologique car notre intention est véritablement d'explorer la spécificité des relations actancielle et des procédés d'argumentation qui nous semblent être les éléments de la structure des Dialogues les plus riches pour l'interprétation.

8.2.1 Structure actancielle et procédés d'argumentation

Par la figure 17 nous avons tenté de représenter l'ensemble actanciel du micro-monde que forment les Dialogues. Cette figure s'organise autour de deux axes perpendiculaires: tout d'abord, l'axe syntagmatique sur lequel s'inscrivent les différents actants du micro-monde, soit, tels que nous les avons distingués, le Discours politique, le Discours sur l'éthique et la philosophie, le Discours artistique, et le Discours sur l'art oratoire. Ces Discours ne renvoient pas nécessairement à un seul des cinq dialogues, de même qu'ils ne font parfois pas même l'objet d'un dialogue entier. Ainsi, le Discours politique ressort principalement des deux premiers dialogues, le Discours philosophique se fait entendre plus fortement dans le troisième dialogue, tandis que le Discours artistique, qui émane surtout du débat sur la poésie,

occupe l'ensemble du quatrième dialogue. Le Discours sur l'art oratoire se distingue par sa constante présence dans l'ensemble de cette oeuvre dialogique. Mis ensemble, ces Discours font "parler" plusieurs des forces fondamentales de la Cité, la politique, l'éthique, les arts, la philosophie et l'institution juridique; mais il ne faut oublier que les dialogues que Le Caron envisageait de produire dans ses oeuvres ultérieures auraient ajouté à cet ensemble de Discours bien d'autres dimensions et en particulier le Discours scientifique, formulé par le Solitaire, Le Sophiste, et Faulchet, orchestrant chacun un dialogue sur la science. En effet, le second ensemble de dialogues, faisant suite aux Dialogues, prévoyait trois dialogues sur les sciences: Le Solitaire, ou de la description du monde, Le Sophiste, ou de la science, Faulchet, ou de l'utilité, qu'apporte la congnoissance des choses naturelles. L'ensemble actanciel des Dialogues se décompose donc en quatre *topoi* ce qui, selon McClelland, ". . . clarifie un jeu complexe d'émotions, d'idées et de sensations . . ."¹ entre ces différents intervenants.

Figure 17. Les Dialogues: discours social de 1556

L'Anti-discours

Alors que l'axe syntagmatique indiquait la diversification actancielle du micro-monde, l'axe paradigmatique suggère les variations *intra*-actancielle, c'est-à-dire qu'il fait état des divergences qui séparent les membres d'un même groupe discursif. Or, dans le cadre de cette étude, chaque Discours s'articule autour d'une polarité essentielle pour la pensée platonicienne, celle du Vrai et du Faux. Ainsi, chaque Discours se décompose en deux entités, l'une associée au Vrai, que nous désignons comme Le Vrai Discours, représenté sur la partie supérieure de l'axe; la seconde, sa contrepartie, représentant L'Anti-Discours inscrit sur la partie inférieure de l'axe. Chaque Discours se trouve polarisé et tiraillé entre le divin et l'humain, ou encore l'éternel et le temporel, le vrai et le faux, l'unique et le multiple qui structurent la pensée de Le Caron, et suggèrent ses affinités avec la pensée platonicienne. La

représentation du micro-monde dans les Dialogues est donc polyphonique sur l'axe syntagmatique et diphonique sur l'axe paradigmatique.

Selon cette articulation, le Discours politique, présenté à la figure 18, se scinde en deux sous-groupes, le Vrai Discours louant la monarchie et motivé par les principes de sagesse divine, et le second, l'Anti-Discours, regroupant tous les Discours politiques motivés par les ambitions humaines: la tyrannie, l'anarchie, la république populaire, bref, tout ce qui fait contraste avec les exemples par lesquels Platon, Homère, Xénophon, et Pindare, pour ne nommer que ceux là, alimentent les répliques du personnage Le Caron. Comme l'indique la figure 19, le Discours sur l'éthique et la philosophie est fractionné de la même façon, dissociant ainsi le principe du Bien basé sur les systèmes pythagoricien et platonicien, dans une structure chrétienne, de l'Anti-Discours composé de la pensée des épicuriens, des stoïciens, et des péripatéticiens. Le Discours artistique dont la représentation se trouve à la figure 20, distingue lui aussi la vraie poésie, inspirée du divin, de l'art motivé par les goûts de l'homme:

Qui voudroit estimer le poëte à cause des vers qu'il
 escrit, ne donneroit beaucoup de gloire à la poésie: car ne
 se trouveroit si petit rimeur, qui ne se nombrât
 incontinent entre les divins poëtes: ce qui seroit trop
 absurde et messeant.²

Figure 18: Discours politique en 1556 selon les Dialogues

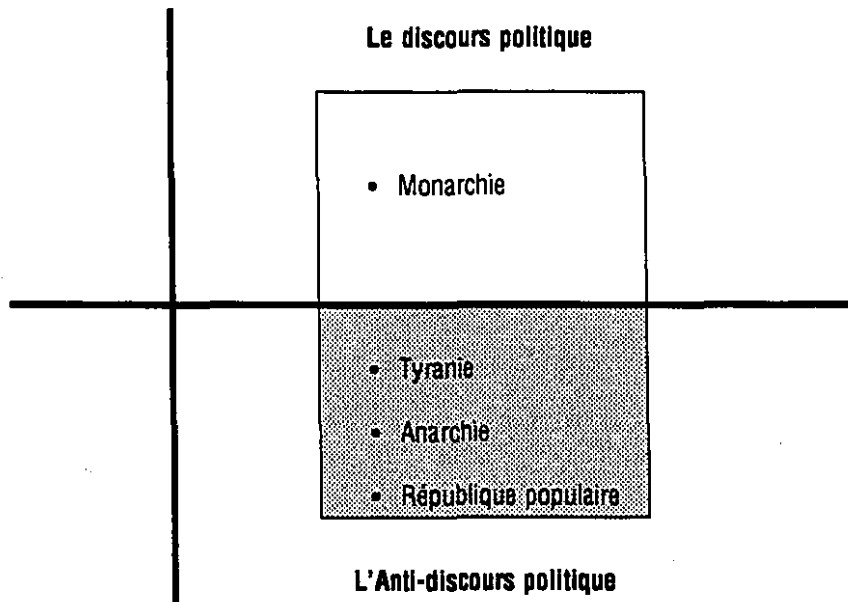


Figure 19: Le discours sur l'éthique / philosophie 1556 selon les Dialogues

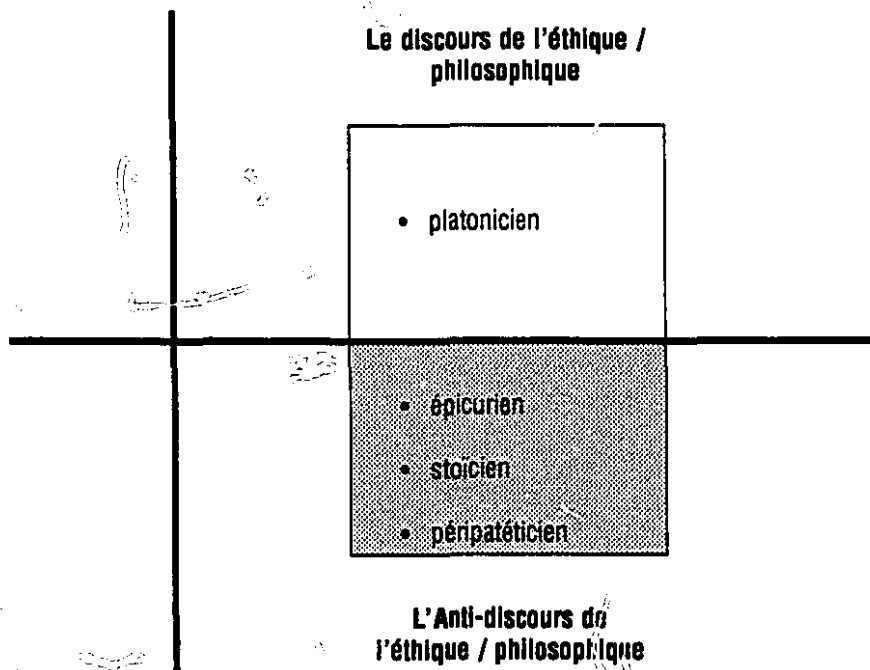
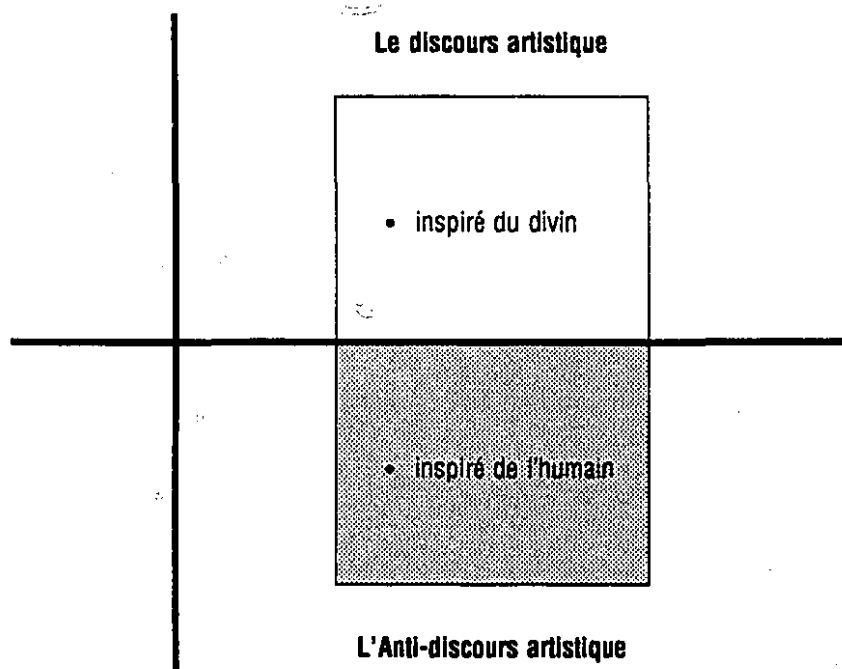
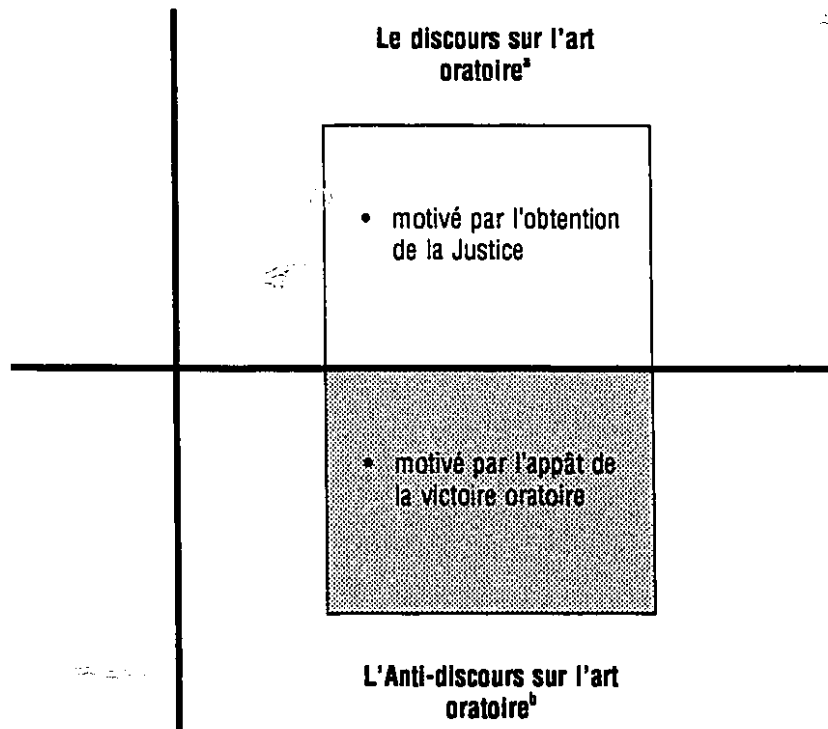


Figure 20: Discours artistique de 1556 dans les Dialogues

Finalement, le Discours sur l'art oratoire, bien que dispersé spatialement dans l'ensemble des Dialogues respecte également cette articulation et distingue le vrai Orateur motivé par l'obtention de la Justice, des rhétoriciens motivés par l'obtention de la simple victoire oratoire, comme le montre la figure 21. L'ensemble actanciel du micro-monde se compose donc de quatre Discours bipartites et l'exploration des procédés argumentatifs entre les Discours et au sein des Discours que nous proposons d'effectuer, mettra en lumière la pensée de Le Caron et sa vision de l'humanisme.

Figure 21: Le discours sur l'art oratoire de 1556, dans les Dialogues



^a et ^b: Ce discours et cet anti-discours sont représentés à chaque étape de l'axe syntagmatique.

8.3 L'ARGUMENTATION INTRA-DISCURSIVE ET INTER-DISCURSIVE

Dans le micro-monde que forment les Dialogues, c'est à travers l'analyse de la spécificité des groupes actanciels, et non plus de celle des sujets de ces groupes, que s'articulent les axes structurels. En effet, de chaque groupe se dégage un ensemble de relations qui permettent de montrer la morale et, dans bien des cas, de souligner les ambivalences. Les relations inter-discursives et intra-discursives qui se manifestent dans le Dialogues semblent toutes s'accorder à mettre au jour deux prémisses qui, tour à tour, sculptent toute la notion d'humanisme de l'auteur: il s'agit en premier lieu de l'égalité des options humaines et, de la supériorité de la vision

platonicienne au sein de ces options. Ces prémisses, dont nous allons poursuivre l'exploration, relèvent de la nature de l'inscription de l'Autre dans le texte et sous-tendent le texte de façon manifeste.

8.3.1 L'égalité des options humanistes

Comme le fait ressortir la figure 18, le micro-monde que forment les Dialogues met en relation quatre actants s'animant sous le regard du lecteur, suggérant quatre modes de vie ou, comme nous avons préféré le percevoir, quatre options humanistes: celle de l'homme politique, du philosophe, de l'artiste, et de l'orateur. La nature du jeu inter-actanciel qui se développe dans l'ensemble du texte rappelle une joute oratoire où, tour à tour, chaque intervenant est appelé à se dévoiler, renforçant son témoignage par l'écho des Anciens, hommes politiques, historiens ou poètes et faisant ainsi appel au connu collectif de ce milieu du siècle.

Mais comment Le Caron réagit-il face à ce débat ? Pose-t-il un verdict au terme de ces témoignages, assurant ainsi la victoire à l'un des plaideurs? Se veut-il un observateur neutre, écoutant sans commenter, concluant sans juger? En d'autres termes, est-ce que la structure dialogique valorise, par rapport aux autres, une des quatre options humanistes? Et si, dans un premier temps, les Dialogues exposent un ensemble de vocations humaines, l'intentionnalité profonde de l'auteur est-elle de viser à l'instruction du public et à son adhésion à un point de vue particulier?

L'analyse de la structure de ce dialogue à quatre qui se déroule dans l'ensemble des Dialogues aboutit à une conclusion double et audacieuse, car, nous allons le voir, Le Caron se permet à la fois de garder une neutralité sans faille face

aux témoignages qui s'enchaînent et de trancher néanmoins de façon péremptoire pour clore ce débat, par le biais des relations intra-discursives.

Nous l'avons précisé au chapitre trois de ce travail, l'ensemble des dialogues de la Renaissance se divise essentiellement en trois types dialogiques, le type platonicien, le type cicéronien, et le type lucianique, caractérisés, entre autres choses, par les relations actanciels. Selon cette typologie, le dialogue qui s'établit entre les quatre discours sur l'axe syntagmatique de la progression dialogique s'apparente au genre cicéronien: en effet, chacun des actants s'exprime sans contrainte, expose ses arguments sans l'intrusion des autres et sans la présence constante d'un "maître" plus érudit dont les propos sages viendraient clore l'ensemble de la discussion. Au niveau discursif, la relation dialogique qui s'installe sur l'axe syntagmatique n'est pas de type maître-élève; c'est plutôt un dialogue heuristique, c'est-à-dire que les actants expriment, sur un plan égalitaire, leurs réflexions sur des sujets complexes. Le Caron distribue ainsi sur cet axe quatre options possibles, afin de mieux les différencier et de mieux les saisir sans néanmoins en privilégier une par rapport aux autres.

Il est loin d'en être de même pour les couples actants qui forment l'axe paradigmatique car les relations intra-discursives qui lient le Discours et l'Anti-Discours réfèrent, dans l'ensemble, au genre dialogique platonicien. Cela est vrai par exemple dans le cadre du Discours politique où la vraie monarchie, motivée par les principes du Bien, triomphe, en fin de compte, de l'anarchie, de la tyrannie, et de toutes les autres formes de gouvernement teintées de malhonnêteté et d'injustice, car Le Courtisan, porte-parole de l'Anti-Discours, accepte sans protester la conclusion de son interlocuteur Le Caron. La définition de la politique à laquelle Le Caron, Philarete et

Le Courtisan tentent d'arriver se précise seulement lorsque le personnage de la fin, Le Caron énonce, pour ainsi dire, la norme de la pensée politique, ou le "ce que l'on devrait penser" à ce sujet. Cela est vrai aussi du Discours philosophique, car dans cette recherche du Vrai, qui ressort de la fusion du dialogue sur le Beau (dialogue 5) et du dialogue sur le Bien (dialogue 3), les porte-parole de la pensée platonicienne, Valton et Le Caron respectivement, apportent une conclusion définitive aux thèmes discutés. Ainsi, contrairement à l'Anti-Discours sur le souverain Bien, formé successivement des discours stoïcien, péripatéticien et épicurien et donc tripartite, le Vrai Discours sur le Bien émane des réflexions suivantes de Le Caron:

Puis qu'entre vous convenoit le souverain bien estre
ce, à cause de quoi toutes les choses estoient faites et
desirées, icelui content de soi-mesme, stable, parfait et
pour soi-mesme desirable: vous deviez plus
exactement (à mon avis) considerer quel il estoit.³

C'est une intervention de Le Caron qui met fin au débat sur la notion du Beau, et offre une synthèse de ce que devrait être la Vraie Beauté:

Ce n'est à moi d'entreprendre de parler de la
beauté, Toustefois ne voulant me separer de la
compagnie, je ne reffuserai de vous communiquer mon
opinion. Recueillant en mon esprit tous les discours
de la beauté il m'a semblé que sa nature ne peut estre
parfaitement congneuë, si plus hault n'elevons nostre
entendement.⁴

Épicuriens, stoïciens, et péripatéticiens s'inclinent donc devant le défenseur de la pensée platonicienne après que ce dernier leur ait dit:

Mais nul de vous ne me semble avoir touché le point,
auquel tous voz propos devoient estre principalement
rapportez. Car qui se propose de parler exquisement
de quelque chose grande, doit commencer au souverain
genre, et chercher tres-diligemment la verité de ce
qu'on entreprend traiter.⁵

Le Discours artistique l'emporte également sur les partisans d'un art qui ne s'accorderait qu'aux fins de l'homme, lorsque Ronsard énonce:

Mais je vous dirai, ce qu'il me semble de toute cete
question. Je ne pense aucun douter, que les inventions
inspirées de Dieu ne soient incomparablement plus
rares, exquises, parfaites et admirables, que celles
lesquelles l'imagination humaines feint et conçoit à
son plaisir. . . . Partant nous pouvons dire que la
nature et l'art sont les dons communs de Dieu, sans
lesquelz le poëte ne doit esperer de rendre quelque
euvre louable et excellent.⁶

Bien que plus diffuse, puisque le Discours sur l'art oratoire ne ressort pas uniquement d'un seul des cinq dialogues, la relation maître-élève transparaît dans ce cadre dialogique lorsque l'auteur ponctue l'ensemble du texte -mais plus nettement les

répliques de Le Caron à l'oraison du Courtisan- de remarques tantôt satiriques, tantôt comiques à l'égard de ceux qui manipulent la parole dans l'espoir d'une simple victoire oratoire.

Ainsi, dans une perspective intra-discursive, l'inscription de l'Autre au sein de chaque Discours social ne s'effectue pas sous le signe de la démocratie, ce qui est justement une caractéristique du discours de l'époque car Le Vrai Discours est toujours énoncé par un seul et unique porte-parole qui, dans la chronologie du débat, a le mot de la fin selon une convention des dialogues de style platonicien.

Les Dialogues réfèrent donc tantôt au genre dialogique platonicien, tantôt au genre dialogique cicéronien, ce qui se traduit en somme par une volonté d'harmoniser la valeur de toutes les options humanistes pour autant qu'elles sont motivées par l'atteinte du Vrai. Et si l'auteur se garde de classer les options offertes à l'homme sur terre, il revalorise sans détour le Vrai Discours par rapport à l'Anti-Discours diminuant l'importance de la *nature de l'action par rapport à sa finalité*.

Cette exploration des relations inter-discursives et intra-discursives au sein des Dialogues fait état à la fois de la constance du monde et, parallèlement, d'une crise prophétisant la nécessité d'unir l'humain et le divin et de relativiser la connaissance ce qui, pour nous, confirme un tournant dans la pensée humaniste. L'idée récurrente de l'équivalence des options humanistes, et par extension de la constance du monde, est évoquée en fonction d'une éternelle métamorphose des êtres qui, sous des aspects divers, à travers les âges, et dans des engagements personnels et professionnels divers constituent un seul et même actant. Car en fin de compte, le seul personnage véritable de ces dialogues est la collectivité humaine condamnée à tenter d'unir le corporel et le

divin. Les Dialogues soutiennent donc l'être dans sa quête du monde contemplatif mais, en même temps, revalorisent l'utile et l'efficace et la notion d'humanisme qui ressort du texte est profondément axée sur le vécu: elle cherche à élever l'âme vers le monde éternel tout en amplifiant son engagement social. En signalant avec plus ou moins d'insistance plusieurs options professionnelles, Le Caron ébauche la reconstitution d'un tissu social de ce milieu du siècle, composé effectivement de prince, de poètes, de philosophes, et d'orateurs engagés dans des activités distinctes mais tous membres d'une même société.

. . . ce monde est la commune cité, de laquelle chacun
homme est une partie: ainsi tous doivent estre liez et
assemblez d'une concordé et amitié naturelle . . . ?

L'humanisme des Dialogues est en somme un humanisme au sens moral tel que l'avait pressenti Lefèvre d'Etaples qui tentait de redonner une place privilégiée à l'Orateur. C'est un humanisme en quête d'harmonie entre ratio et oratio par un acte philologique. N'est-ce pas, dans un sens, ce que souhaitait déjà Budé qui, dans le De Philologia, englobait toute la culture dans la seule philologie, la résumant par la formule "facundia humanitas candor" où la facundia représentait l'éloquence fondée sur la philosophie enseignée par Aristote, Platon et Cicéron?

La vision de l'humanisme de Le Caron met aussi l'accent sur la responsabilité individuelle envers le Bien commun, thème qui commençait à poindre dans les milieux juridiques de l'époque et qui, afin d'être véritablement mis en pratique, exigeait un engagement actif des membres de l'État. Le Caron, comme plusieurs juristes français a ainsi revitalisé la quête d'un idéal absolu en l'orientant différemment, délaissant la

poursuite de l'unification de la connaissance, pour établir un lien entre l'action et la contemplation et en manifestant l'existence de ce lien par l'utilisation de la parole. Ce texte confirme donc bel et bien l'importance des juristes qui associaient les problèmes pédagogiques, les problèmes philologiques et stylistiques aux questions propres du praticien. D'un point de vue sociologique, les Dialogues constituent un bel exemple du fait que le milieu intellectuel de ce temps s'est enrichi d'un groupe social constitué par les magistrats, hommes de lois, avocats, lesquels ne se contentent plus d'écrire dans leur domaine professionnel mais consacrent les loisirs d'une profession peu encombrée à des travaux scientifiques ou littéraires. En France, ce bouillonnement intellectuel fut particulièrement important entre 1560 et 1580 si l'on considère par exemple la contribution d'individus tels que le greffier Jean du Tillet, Claude Fauchet, Christophe de Thou, qui prirent position pendant les guerres de religion et constituèrent l'armature du tiers parti gallican des politiques.

En fin de compte, si l'on accepte de définir le dialogue comme un exercice philologique liant un système de signes humains et un signifiant jamais atteint, la problématisation qui se crée, dans les Dialogues, entre le réel et l'idéal exigeait, pour le juriste Le Caron, une figuration qui soit dialoguée. A cet égard, la pratique discursive utilisée dans les Dialogues révèle une prise de parole par le segment juridique de la bourgeoisie, face à l'autorité par des moyens rhétoriques, et leur accès plus large à la conquête du Vrai, du Bien ou du Beau. Il faut cependant faire remarquer que, les autres couches sociales que ce discours prétend représenter aussi demeurent toujours sans voix dans ces Dialogues.

NOTES

¹ John McClelland, "Dialogue et rhétorique à la Renaissance", Le Dialogue, Études réunies par Pierre R. Léon et Paul Perron, (Ottawa: Marcel Didier, 1985) 160.

² Le Caron, Dialogues 271.

³ Le Caron, Dialogues 239.

⁴ Le Caron, Dialogues 340.

⁵ Le Caron, Dialogues 239.

⁶ Le Caron, Dialogues 300-301.

⁷ Le Caron, Dialogues 253.

CONCLUSION

La lecture et l'étude des Dialogues que nous venons d'effectuer au cours de ce travail nous mènent à repenser l'opinion que, jusqu'à nos jours, plusieurs lecteurs, s'étaient faite de Louis Le Caron, voyant surtout en cet auteur un fidèle successeur d'une lignée de néo-platoniciens qui illustraient, par leurs écrits, une vision monolithique du monde. Il est vrai que, dans une certaine mesure, le fidéisme de Le Caron n'est pas à remettre en question. Dans chacun des chapitres de ce travail nous avons fait ressortir plusieurs approches par lesquelles Le Caron fait l'effort d'établir, sinon des correspondances du moins une grande cohérence entre les divers thèmes abordés afin de diffuser un message d'harmonie.

Ainsi, par exemple, d'un point de vue topographique, il y a concordance entre les lieux scientifiques et mythiques et Le Caron s'applique à effectuer une synthèse du naturalisme aristotélicien et des constructions théologiques néo-platoniciennes. De plus, Le Caron adopte une structure actancielle où l'accord s'effectue et, les procédés argumentatifs choisis concourent à l'établissement de correspondances entre paragraphes, entre les différentes phrases, et entre les Dialogues et d'autres textes contemporains ou de l'antiquité. Par ailleurs, par sa vision des disciplines du savoir enrichie des exigences contradictoires de l'homme, Le Caron entretient le vieux rêve de la culture grecque d'acquérir la science universelle à partir de l'étude de la philosophie et de l'art oratoire. Notons aussi que l'approche historiographique de Le Caron fait revivre les grands hommes de l'antiquité et fige dans le temps les archétypes humains. L'histoire, telle qu'elle ressort des Dialogues, réunit et fixe le

passé et le présent. Enfin, en dépit de l'importance accordée aux lois, lesquelles tissent tout le canevas politique du corpus de Le Caron, nous sommes témoins, dans cet ouvrage du triomphe du pouvoir royal absolu.

Pourquoi, dès lors, avons-nous envisagé ces Dialogues comme une déclin de l'encyclopédie du savoir? Pourquoi voir en Le Caron, sinon un précurseur, du moins un participant à un mouvement qui allait affaiblir de plus en plus la vision unifié du monde qu'entretenaient les néo-platoniciens? Les fondements de ce travail et les conclusions auxquelles nos recherches nous ont menées ont été motivés par deux éléments: un premier élément structurel, soit l'organisation, sous forme dialoguée, de la pensée de Le Caron, et un second élément, sociologique, qui consistait à examiner le rôle de Le Caron en tant que représentant d'une collectivité de juristes, au sein de la société française de ce temps.

Sur le plan littéraire, l'utilisation du dialogue, manifestation d'une ouverture intellectuelle, entraîne l'ouverture de l'oeuvre, au sens d'Umberto Eco, c'est-à-dire une transformation de l'oeuvre afin de "... favoriser chez l'interprète des "actes de liberté consciente", à faire de lui le centre actif d'un réseau inépuisable de relations parmi lesquelles il élabore sa propre forme sans être déterminé par une nécessité dérivant de l'organisation même de l'auteur."¹. Aussi, plus que du différentiel philosophique, c'est de l'organisation du raisonnement que provient le tournant qui se manifeste dans les Dialogues de Le Caron, tournant qui s'esquissa autour de 1550 et sapa graduellement les assises d'une vision unitaire fondée sur la théologie. Autour de Le Caron, il y eut une prise de conscience collective du relativisme de la connaissance parmi certains auteurs de dialogues, et Tahureau, Tyard, Brués exprimèrent, à des

degrés divers, la lente désarticulation d'un savoir dogmatique. Dans ses Dialogues, Le Caron semble avoir commencé à saisir pleinement les pouvoirs du genre dialogique qui le plaçait en situation d'échange et lui permettait d'embrasser des choix différents par l'intermédiaire de ses protagonistes en déléguant -parfois- le mot de la fin au lecteur. Il s'instaure alors entre les différents dialogues des Dialogues, et entre les diverses oeuvres dialogiques contemporaines à celle de Le Caron, un "dialogue des dialogues,"² ainsi que le suggère Eva Kushner, lequel, en attendant l'antisystématisation de L'apologie de Raimond Sebond relativise les unes au contact des autres les doctrines portant sur l'univers, sur l'être, sur Dieu, et appelle *ipso facto* une critique de la connaissance, de sa validité et de ses moyens. Néanmoins, cette ouverture sur le monde ne put être acceptée facilement par tous parce qu'elle engendrait une longue et douloureuse libération de l'esprit humain hors des vérités théologiques et laissait l'homme désemparé et angoissé, puisque la science exigeait un choix individuel en ce qu'elle ne prétendait pas être la vérité. En ce sens, les Dialogues ne vont pas jusqu'à confirmer le relativisme de la pensée, mais en ébauchent la possibilité par le choix structurel.

Le second élément d'importance qui a alimenté notre analyse de la problématique du savoir consiste en l'émergence d'un nouveau corps social, les juristes, au sein du corpus social de l'époque. Par l'intermédiaire de Le Caron, l'importance du discours des juristes commence à s'affirmer et ce phénomène, en soi, constitue une ouverture; en effet, en raison de leur aptitude à recevoir d'autres connaissances et à les mettre à l'épreuve, la vision du monde des juristes complétait souvent celle de leurs contemporains traditionalistes, enchaînés aux leçons et au

savoir issus des universités et institutions traditionnelles (couvents, écoles épiscopales . . .). La publication des Dialogues par un juriste atteste d'un élargissement qui se fait dans le recrutement des penseurs, une diversification des fonctions sociales assumée par les savants hors des cadres ecclésiastiques et l'acceptation d'un mode de vie différent.

Les Dialogues constituent donc, à plusieurs niveaux, un indice important d'une prise de conscience collective de la possibilité d'une vision plurielle du monde. Indice timide, soit, puisque, à peine quelques années plus tard, certains auteurs s'engagèrent pleinement dans la voie du relativisme; indice suffisamment important, toutefois, pour modifier l'image d'un auteur jusqu'alors reconnu comme fidèle héritier de la pensée de Platon. Si la vie intellectuelle, à travers les Dialogues, conserve pour but la contemplation, l'objet de cette contemplation y a véritablement changé; et c'est peut-être sur ce point que l'on peut parler de convergence de Platon et d'Aristote au sein de ce texte dialogique. Car, tandis que Platon souhaitait contempler l'Idée, pour Aristote, il s'agissait de contempler l'Idée réalisée ici-bas. Il n'y a donc pas de véritable désaccord avec le platonisme, mais plutôt une concentration nouvelle sur un domaine de la connaissance que le platonisme ne privilégiait pas: le domaine du changement, du devenir, objet d'opinion plutôt que de connaissance rationnelle et sûre.

NOTES

- ¹ Umberto Eco, L'oeuvre ouverte, (Paris: Éditions du Seuil, 1965) 18.
- ² Eva Kushner, "Le dialogue en France de 1550 à 1560" , dans Le dialogue au temps de la Renaissance 165.

BIBLIOGRAPHIE

1. OEUVRES DE LOUIS LE CARON

Au Roy, nostre souverain prince et seigneur (Harangue faite à Blois le 16 octobre 1588) s.l.n.d.

La Claire. Ou, de la prudence de droit, dialogue premier. Plus, la clarté amoureuse.

Paris: Gilles Corrozet, 1554.

Commentaires de Loys Le Caron sus l'edict des secondes nopces. Paris: L. Breyer, 1560.

Corps et compilation de tous les commentaires anciens et modernes sur la coutume de

Paris. Paris: Denys Thierry, 1692.

Coustume de la ville, prevosté et vicomté de Paris, ou droict civil Parisien. Paris:

L'Huillier, 1582.

Declaration du Roy portant pouvoir de succéder aux hypothèques des anciens

creanciers sans cession d'iceux (4 juin 1609). Paris: Frédéric Morel, P.

L'Huillier, P. Mettayer, 1610.

Declaration du Roy sur la translation du domicile des contribuables aux tailles. Paris:

L'Huillier, 1604.

De la tranquillité d'esprit, livre singulier. Plus un discours sur le procès criminel faict

à une sorcière ... traitez ... extraicts des discours philosophiques de L.

Charondas Le Caron. Paris: Jacques Du Puys, 1588.

Les Dialogues. Paris: Jean Longis, 1556.

Digeste. (Ad tit. de verborum obligat. lib. xlv. digestorum scholia eiusdemque de
jurisdictione et imperio libellus. Paris: Jean Foucher, 1553.

Discours philosophiques. Paris: Pierre L'Huillier, 1583.

Edict du Roy contenant le reglement general des tailles (mars 1600). 2e éd. Paris: J.
Mettayer et P. L'Huillier, 1602.

Epître au Roy François II. S.l.n.d. [c. 1560].

Memorables, ou observations du droict françois rapporté au romain, civil et canonic.
Paris: Jamet Mettayer et P. L'Huillier, 1601.

Nouveau commentaire . . . sur la coustume de la ville, prevosté, et vicomté de Paris,
ou droict civil et parisien. 1ère éd. Paris: la veuve M. Guillemot et S.
Thiboust, 1613.

L'Orateur. Paris: L'Huillier, 1598.

Ordonnance du domaine et droicts de la couronne de France. Paris: Pierre Rocolet,
1638.

Les Ordonnances royaux sur le Faict et Jurisdiction de la prevosté des marchands, et
Eschevinage de la ville de Paris. Paris: Morel, 1620.

Pandectes ou digestes du droict françois. Paris: P. L'Huillier, 1587.

Panegyrique, ou oraison de loüange, au Roy Charles VIII. Paris: R. Estienne, 1556.

Panegyrique II, ou Oraison de l'amour du prince et obeissance du peuple envers luy au
roi Charles VIII. Paris: R. Estienne, 1567.

La Philosophie. Paris: Guillaume Le Noir, 1555.

La Poesie. Paris: Vincent Sertenas, 1554.

Questions diverses. Paris: Vincent Norment, 1579.

Recueil des anciens edits et ordonnances du Roy, concernant les domaines, et droits de la Couronne. Paris: Thomas Charpentier, Guillaume Saugrain, Henry

Charpentier, 1690.

Recueil des edicts du roy, et arrests de la cour des aydes, concernans le reglement des tailles. Paris: P. L'Huillier, 1610.

Reglement du Roy pour le département et assiette des tailles. Paris: P. L'Huillier, 1604.

Resolutions de plusieurs notables, celebres et illustres questions de droict, tant romain que françois, coustumes et pratique jugées par arrests des cours de Parlement de France. Paris: chez la veuve C. de Monstr'oeil, 1613.

Responses du droict françois, confirmées par arrests des cours souveraines de France. Paris: Vincent Norment, 1572.

Responses et decisions du droict françois. Paris: P. L'Huillier, et J. Mettayer, 1603.

Veteres Romanorum leges. Paris: R. Estienne, 1567. 14f. Paris: R. Estienne, 1568.

2. COMMENTAIRES PAR LOUIS LE CARON

Ableiges, Jacques d'. Le Grand Coustumier de France. Paris: Jean Houzé, 1598.

Boutillier, Jean. La Somme rurale, ou le Grand Coustumier general de practique civil et canon observé en France. Paris: Barthélemy Macé, 1603.

Brisson, Barnabé. Le Code du roi Henry III. Paris: Jamet Mettayer et P. L'Huillier, 1601.

Guénois, Pierre. La grande conference des ordonnances et edicts royaux. Paris: Pierre Chevalier, 1606.

Justinien 1er. Corpus juris civilis. Anvers: Christophe Plantin, 1575.

Lizet, Pierre. Briefve pratique et maniere de proceder tant à l'institution des causes criminelles que civiles. Paris: Vincent Sertenas, 1555.

---. Practique judiciaire pour l'instruction et decision des causes criminelles et civiles. Paris: P. L'Huillier, 1603.

Zasius, Johann Ulrich. Ad leges antiquas romanes observationes. Paris: Abraham Saugrain et Guillaume Des Rues, 1596.

---. Catalogus legum antiquarum. Paris: Guillaume Cavellat, 1554.

3. OEUVRES DE L'ANTIQUITÉ, MOYEN AGE, XVe SIECLE

Aristote. Organon. Nouvelle traduction et notes par Jean Tricot. Paris: Vrin, 1946- .

---. Rhétorique. Texte établi par Médéric Dufour. Paris: Les Belles Lettres, 1967-1980.

---. Petits traités d'histoire naturelle. Paris: Les Belles Lettres, 1965.

---. La politique. Nouvelle traduction, notes et index par J. Tricot. Paris: Vrin, 1977.

Bembo, Pietro. Gli Asolani. Bloomington: Indiana University Press, 1954.

Castiglione, Balthazar. Le livre du courtisan. Présenté et traduit de l'italien par Alain Pons. Paris: G. Lebovici, 1987.

Cicéron. De la république: des lois. Traduction nouvelle avec notices et notes par Charles Appuhn. Paris: Éditions Garnier Frères 1954.

---. De l'orateur. Texte établi et traduit par Edmund Courbaud. Paris: Les Belles Lettres, 1966-1971.

---. Divisions de l'art l'oratoire, Topiques. Paris: Les Belles Lettres, 1960.

---. Traité des lois. Texte établi par Georges Plinval. Paris: Les Belles Lettres, 1959.

Ficin, Marsile. Commentaire sur le "Banquet" de Platon. Paris: Les Belles Lettres, 1978.

Pétrarca, Francesco. Canzoniere. Texte critique et introduction de Gianfranco Contini, notes de Daniele Ponchioli. Turin: Giulio Einaudi, 1964.

Platon. Oeuvres complètes. Traduction nouvelle et notes par Léon Robin. Paris: Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1953-1955.

4. OEUVRES DU XVI ET XVII SIECLES

Baïf, Jean-Antoine de. Les Amours de Francine. Édition critique par Ernesta Caldarini. Genève: Droz, 1966.

Budé. L'institution du Prince. Farnborough (Hants): Gregg P., 1966.

---. La philologie. Texte original traduit, présenté et annoté par Maurice Lebel. Sherbrooke: Éditions de l'université de Sherbrooke, 1989.

Bodin, Jean. Les six livres de la République avec l'Apologie de R. Herpin. Aalen: Scienta Alen, 1961.

Des Periers, Bonaventure. Le Cymbalum mundi. Texte établi et présenté par Peter Hampshire Nurse. Genève: Droz, 1983.

Du Bellay, Joachim. Oeuvres poétiques. Paris: Nizet, 1982-1985.

Fontenelle, Bernard Le Bovier de. Nouveaux dialogues des morts. Chapel Hill: University of North Carolina Press, 1965.

Hébreu, Léon l'. Dialogues d'amour. Chapel Hill: University of North Carolina Press, 1974.

La Ramée, Pierre de. Dialectique (1555). Édition critique par Michel Dassonville.

Genève: Droz, 1964.

Machiavel. Oeuvres complètes. Paris: Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1952.

Montaigne, Michel de. Oeuvres complètes. Paris: Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1989.

Navarre, Marguerite de. L'Heptaméron. Paris: Édition Garnier Frères, 1967.

Pasquier, Étienne. Le monophile. édition critique par E. Balmas. Varese: Cisalpino, 1957.

Rabelais, François. Oeuvres complètes. Paris: Garnier, 1962.

Ronsard, Pierre de. Oeuvres complètes. Paris: Nizet, 1982.

Scève, Maurice. Oeuvres complètes. Paris: Mercure de France, 1974.

Tahureau, Jacques. Les dialogues: non moins profitables que facétieux. Édition critique par Max Gauna. Genève: Librairie Droz, 1981.

Tyard, Pontus de. Solitaire premier. Édition critique par Silvio Baridon. Genève: Droz, 1950.

---. Solitaire second. Édition critique par Cathy M. Yandell. Genève: Droz, 1980.

---. Les erreurs amoureuses. Édition critique avec une introduction et des notes par John A. McClelland. Genève: Librairie Droz, 1967.

5. OUVRAGES CRITIQUES

Adams, Sharon, and José Charles. "Dialogue sur la poésie de Louis Le Caron".

Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme, nouvelle série, n.2
(1979): 133-158.

- Andrieu, J. Le dialogue antique. Structure et présentation. Paris: Société d'édition Les Belles Lettres, 1954.
- Angenot, Marc. 1889. un état du discours social. Longueuil, Québec: Le Préambule, 1989.
- Armstrong, C. J. R. "The Dialectic Road to Truth: the Dialogue." French Renaissance studies, 1540-70: humanism and the encyclopedia. Edinburgh: University Press, 1976, 36-51.
- Bakhtin, M. M. The dialogic imagination: four essays. Austin: University of Texas Press, 1981.
- Barron, Brian. "Poet and orator in Louis Le Caron's Dialogue de la poesie (1556)." French Renaissance studies, 1540-70: humanism and the encyclopedia. Edinburgh: University Press, 1976, 21-35.
- Bénouis, Mustafa Kémal. Le dialogue philosophique dans la littérature française du seizième siècle. La Haye: Mouton, 1976.
- Bessière, Jean. "Littérature et représentation". Théorie littéraire. Éditeurs Marc Angenot, Douwe Fokkema, Eva Kushner. Paris: Presses universitaires de France, 1989. 309-324.
- Beugnot, Bernard. "Dialogue, entretien et citation à l'époque classique". Revue Canadienne de Littérature Comparée. No 3, (1976): 39-50.
- Bideaux, Michel. "Les Dialogues de Jacques Tahureau: un didactisme bien tempéré." La littérature de la Renaissance. Éditeurs Marguerite Soulie, Robert Aulotte. Genève: Slatkine, 1984. 197-212.

Bourciez, Edouard, E. J. Les moeurs polies et la littérature de cour sous Henri II.

Paris: Hachette, 1886.

Bruyère, Nelly. Méthode et dialectique dans l'oeuvre de La Ramée. Paris: Librairie philosophique J. Vrin, 1984.

Busson, Henri. Le rationalisme dans la littérature française de la Renaissance (1533-1601). Paris: J. Vrin, 1957.

Chamard, Henri. Histoire de la Pléiade. 4 tomes. Paris: Didier, 1939.

Compagnon, Antoine. La seconde main: ou, le travail de la citation. Paris: Seuil, 1979.

De Libera, Alain. "De la lecture à la paraphrase. Remarques sur la citation au moyen âge." Langages 73 Mars 1984: 17-24.

Derrida, Jacques. L'Écriture et la différence. Paris: Éditions du Seuil, 1967.

Digard, Anicet. "Études sur les jurisconsultes du seizième siècle: Louis Le Caron, dit Charondas". Revue Historique de Droit Français et Étranger VII (mars-avril 1861): 177-192.

---. "Louis Le Caron Philosophe". Philosophy and Humanism: Essays in Honor of Paul Oskar Kristeller. Leyde: Brill, 1976. 30-49.

Durand, Georges. États et institutions. XVIe-XVIIIe siècles. Paris: A. Colin, 1969.

Eco, Umberto. L'oeuvre ouverte. Paris: Éditions du Seuil, 1965.

Egilsrud, Johann S. Le "Dialogue des morts" dans les littératures française et anglaise (1644-1789). Paris: L'Entente Linotypiste, 1934.

Escarpit, Robert. Sociologie de la littérature. Paris: Presses universitaires de France, 1973.

- Fournel, Jean-Louis. "La rhétorique vagabonde et le portrait de la vérité dans trois dialogues de Sperone Speroni." Discours littéraires et pratiques politiques. Éditeur Adelin Charles Fiorato. Paris Publications de la Sorbonne, 1987. 11-59.
- . "Les Dialogues de Sperone Speroni: libertés de la parole et règles de l'écriture." Thèse de doctorat. Université de Paris 3, 1989.
- Febvre, Lucien. Le problème de l'incroyance au XVIe siècle. Paris: Éditions Albin Michel, 1962.
- Fumaroli, Marc. L'âge de l'éloquence. Rhétorique et "res literaria" de la Renaissance au seuil de l'âge classique. Genève: Librairie Droz, 1980.
- Foucault, Michel. Les mots et les choses: une archéologie des sciences humaines. Paris: Gallimard, 1966.
- Genette, Gérard. Mimologiques: voyage en Cratylie. Paris: Éditions du Seuil, 1976.
- Gilmore, Myron Piper. Argument from Roman law in political thought. 1200-1600. Cambridge: Harvard University Press, 1941.
- . Humanists and jurists: six studies in the Renaissance. Cambridge: The Belknap Press of Harvard University Press, 1983.
- Golschmidt, Victor. Les Dialogues de Platon: structure et méthode dialectique. Paris: Presses Universitaires de France, 1947.
- Grabski, Michael. "Quotations as Indexicals and Demonstratives". Words, Worlds, and Contexts. New Approaches in Word Semantics. Edited by Hans-Jürgen Eikmeyer and Hannes Rieser. Berlin, New York: Walter de Gruyter, 1981. 151-167.

Hall, Kathleen M. Pontus de Tyard and his Discours philosophiques. London: Oxford University Press, 1963.

Hong, Ran E. "Le dialogue chez Pascal. De la forme dialoguée à la forme dialectique." Thèse de doctorat de 3e cycle. Université de Paris 4, 1987.

Huizinga, Johann. Le déclin du moyen âge. Traduction par J. Bastin. Paris: Payot, 1948.

Jodogne, Pierre. "La rhétorique dans la formation des intellectuels". Renaissance I: L'avènement de l'esprit nouveau (1400-80). Sous la direction de Tibor Klaniczay, Eva Kushner, André Stegmann. Budapest: Akadémiai Kiado, 1988. 226-235.

Jones-Davies, Marie-Thérèse. Le Dialogue au temps de la Renaissance. Paris: J. Touzot, 1984.

Kelley, Donald R. Foundations of modern historical scholarship: language, law, and history in the French Renaissance. New York: Columbia University Press, 1970.

---. "Les débuts de l'historiographie humaniste". Renaissance I: L'avènement de l'esprit nouveau (1400-80). Sous la direction de Tibor Klaniczay, Eva Kushner, André Stegmann. Budapest: Akadémiai Kiado, 1988. 519-530.

Kulcsár, Péter. "L'essor des nationalismes". Renaissance I: L'avènement de l'esprit nouveau (1400-80). Sous la direction de Tibor Klaniczay, Eva Kushner, André Stegmann. Budapest: Akadémiai Kiado, 1988. 63-71.

- . "Évolution de l'historiographie traditionnelle". Renaissance I: L'avènement de l'esprit nouveau (1400-80). Sous la direction de Tibor Klaniczay, Eva Kushner, André Stegmann. Budapest: Akadémiai Kiado, 1988. 348-355.
- Kushner, Eva. "Le dialogue en France à la Renaissance: quelques critères génologiques." Revue canadienne de littérature comparée printemps 1978: 142-153.
- . "Le dialogue (1580-1630): fonctions et articulations." L'automne de la Renaissance. Paris: Vrin, 1982. 149-161.
- . "Le rôle structurel du *locus amoenus* dans les dialogues de la Renaissance." Cahiers de l'A.I.E.F. 34 (1982): 39-57.
- . "Vers une poétique du dialogue de la Renaissance." Essays presented to György Mihaly Vajda on his seventieth birthday. Szeged: Jozsef Attila Tudományegyetem, 1983. 131-136.
- . "Interdiscursivité et dialogue au XVI^e siècle." Communication au Colloque sur le Discours Social. Montréal, université McGill, novembre 1982.
- . "Problems of Renaissance literary historiography; the I.C.L.A. project." McGill Renaissance and Reformation group, 12 avril 1983.
- . "Le dialogue en France de 1550 à 1560." Le dialogue au temps de la Renaissance. Sous la direction de Marie-Thérèse Jones-Davies. Paris: Jean Touzot, 1984. 151-157.
- . "Les Colloques et l'inscription de l'Autre dans le discours." Dix conférences sur Érasme. Études réunies par Claude Blum. Paris-Genève: Slatkine, 1988. 32-47.

---. "Introduction." Renaissance I: L'avènement de l'esprit nouveau (1400-80). Sous la direction de Tibor Klaniczay, Eva Kushner, André Stegmann. Budapest: Akadémiai Kiado, 1988. 7-15.

Langer, Ulrich. "Merit in courtly literature: Castiglione, Rabelais, Marguerite de Navarre, and Le Caron". Renaissance quarterly, 1988 Summer, volume 41 (2): 218-241.

Lapp, John C. The universe of Pontus de Tyard. A critical edition of L'univers. Ithaca: Cornell University Press, 1950.

Lévi, A. H. T. "Ethics and the Encyclopedia in the Sixteenth Century." French Renaissance studies, 1540-70: humanism and the encyclopedia. Edinburgh: University Press, 1976. 170-184.

Majumdar, R. Historiography. Delhi: Surjeet Book Depot, 1975.

Maspétiol, Roland. La société politique et le droit. Paris: Montchrestien, 1957.

McClelland, John. "Dialogue et Rhétorique à la Renaissance." Le Dialogue. Études réunies par Pierre R. Léon et Paul Perron. Ottawa: Marcel Didier, 1985. 158-174.

Melczer, William. "Les Encyclopédies." Renaissance I: L'avènement de l'esprit nouveau (1400-80). Sous la direction de Tibor Klaniczay, Eva Kushner, André Stegmann. Budapest: Akadémiai Kiado, 1988. 337-347.

Meyer, Herman. The Poetics of Quotation in the European novel. Princeton: University Press, 1968.

- Michel, Alain. "Dialogues et manuels de rhétorique à la Renaissance: structures, philosophie, histoire." Conventus Neo-Latini Bononiensis. Éditeurs J. Schoeck, J. Richard J. Binghamton, New York, 1985. 137-143.
- Mirkovic, Damir. Dialectic and sociological thought. St. Catharines, Ont.: Diliton Publications, 1980.
- Morawski, Stefan. "The basic functions of quotations." Sign - Language - Culture. Paris, La Haye: Mouton, 1970. 690-705.
- Ong, Walter J. Ramus: method, and the decay of dialogue; from the art of discourse to the art of reason. Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 1958.
- Perelman, Chaïm. "La méthode dialectique et le rôle de l'interlocuteur dans le dialogue." Revue de métaphysique et de morale 60 (1955): 23-31.
- . L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation. Paris: J. Vrin, 1977.
- Perelman, Chaïm, et Lucie Olbrechts-Tyteca. Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles, 1988.
- Pinvert, Lucien. "Louis Le Caron, dit Charondas (1536-1613)." Revue de la Renaissance 2 (1901): 1-9, 69-76, 181-188.
- Reiss, Timothy J. Tragedy and truth: studies in the development of a Renaissance and neoclassical discourse. New Haven: Yale University Press, 1980.
- Rigolot, François. Poétique et onomastique: l'exemple de la Renaissance. Genève: Droz, 1977.
- . Le texte de la Renaissance. Des Rhétoriciens à Montaigne. Paris: Librairie Droz S.A., 1982.

Ruch, Michel. Le préambule dans les oeuvres philosophiques de Cicéron: essai sur la genèse et l'art du dialogue. Paris: Les Belles Lettres, 1958.

Ryan, Marie-Laure. "When 'Je' is 'Un Autre'. Fiction, Quotation, and the Performative Analysis". Poetics today 2:2 (1981): 127-155.

Simone, Franco. "La notion d'encyclopédie: élément caractéristique de la Renaissance française." French Renaissance studies, 1540-70: humanism and the encyclopedia. Edinburgh: University Press, 1976. 234-262.

Stegmann, André. "Un Thème Majeur du Second Humanisme Français (1540-70): l'Orateur et le Citoyen. De l'Humanisme à la Réalité vécue." French Renaissance studies, 1540-70: humanism and the encyclopedia. Edinburgh: University Press, 1976. 213-223.

---. "Le 'test philologique' de l'homme nouveau". Renaissance I: L'avènement de l'esprit nouveau (1400-80), sous la direction de Tibor Klaniczay, Eva Kushner, André Stegmann, Collection Histoire Comparée des littératures de langues européennes. Budapest: Akadémiai Kiado, 1988. 171-184.

Todorov, Tzvetan. Théories de la littérature. Paris: Éditions du Seuil, 1965.

Toynbee, Arnold. J. An historian's approach to religion. London: G. Cumberlege, Oxford University Press, 1956.

Tynianov, J. "La notion de construction." Théories de la littérature. Paris: Éditions du Seuil, 1965. 114-119.

---. "De l'évolution littéraire." Théories de la littérature. Paris: Éditions du Seuil, 1965. 120-137.

Ubersfeld, Anne. Lire le Théâtre. Paris: Éditions Sociales, 1978.

Vaillancourt, Pierre-Louis. "Rhétorique et éthique de la citation." Renaissance et Réforme. 6: 1 (février 1982): 103-121.